



**LES NÉO-BACHELIERS 2016 ENTRÉS EN PREMIÈRE
ANNÉE COMMUNE AUX ÉTUDES DE SANTÉ (PACES) :
CONSTRUCTION DU PROJET D'ORIENTATION,
REPRÉSENTATIONS LYCÉENNES DE LA FORMATION,
DEVENIR DEUX ANS APRÈS.**

Juin 2019

Cécile CRÉAC'H

Responsable et chargée d'études à l'Observatoire des Parcours de Formation et de l'Insertion Professionnelle de l'Université de Bretagne Occidentale

Mariette BLANC

Chargée d'études à l'Observatoire du Suivi et de l'Insertion Professionnelle des Etudiants (OSIPE) de l'Université de Rennes 1

REMERCIEMENTS

Cette première page est pour nous l'occasion d'adresser nos remerciements aux personnes qui nous ont aidées dans la réalisation de ce projet d'enquête.

Nous remercions tout d'abord Monsieur le Professeur Christian Berthou, Doyen de la Faculté de Médecine et Sciences de la Santé de l'Université de Bretagne Occidentale et Monsieur le Professeur Eric Bellissant, Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université de Rennes 1, pour avoir accepté la mise en œuvre de cette enquête dans leur composante.

Nous remercions aussi Anne Lagadec, directrice de Cap Avenir à l'Université de Bretagne Occidentale et Cécile Lecomte, Directrice du Service Orientation Insertion Entrepreneuriat et vice-présidente Orientation et insertion professionnelle à l'Université de Rennes 1 pour avoir soutenu notre projet et pour l'intérêt qu'elles portent à cette thématique d'enquête.

Nous tenons également à adresser nos remerciements aux professionnels des facultés de Médecine et de Pharmacie pour leur aide et leurs conseils lors de l'élaboration du questionnaire :

- Pour l'Université de Bretagne Occidentale, Madame Anne Bordron, Professeure des Universités et Responsable pédagogique des dispositifs de réorientation en santé
- Pour l'Université de Rennes 1, Monsieur Alain Caubet, Docteur en médecine et Maître de conférence, Madame Marie Le Floch, Enseignante en pharmacie, Madame Marie-Dominique Galibert-Anne, Professeure des universités et praticienne hospitalière.

Au sein de nos services respectifs, nous remercions nos collègues pour nous avoir apporté une meilleure connaissance de la PACES et pour la relecture de ce rapport. Pour l'Université de Bretagne Occidentale, à Cap Avenir : Madame Catherine André, Psychologue Education Nationale (EDCO), Madame Lenaick Mary et Monsieur Gweltaz Uguen, Chargés d'orientation et d'insertion professionnelle et Monsieur Antoine Simon-Soundira, Documentaliste. Pour l'Université de Rennes 1, au Service Orientation Insertion Entrepreneuriat : Madame Armelle Le Gall, Conseillère d'orientation et Monsieur Xavier Collet, Responsable de l'Observatoire du suivi et de l'insertion professionnelle des étudiants (OSIPE).

Enfin un grand merci à tous les bacheliers 2016 qui se sont inscrits en PACES dans les deux universités bretonnes, merci pour leur forte participation à l'enquête et pour la qualité de leurs réponses.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
Partie I : Une apparente homogénéité des profils de lycéens	9
A. Des bacheliers S aux trajectoires scolaires différentes	10
B. Des bacheliers S aux trajectoires sociales différentes.....	14
Partie II : Projets d'études et projets professionnels des lycéens	22
A. Les démarches d'information pour s'orienter	22
B. Les aspirations scolaires des lycéens	24
C. Les aspirations professionnelles des lycéens	30
Partie III : Connaissance et représentations de la PACES.....	42
A. Connaissance de la PACES	42
B. Représentations de la PACES	46
Partie IV : Profils de lycéens entrants en PACES	54
Partie V : Devenir des néo-bacheliers deux ans après	60
A. Les primants admis : qui sont-ils ?	63
B. Redoubler ou abandonner : seuls les meilleurs restent.....	67
C. Les doublants admis : qui sont-ils ?	74
D. Les facteurs de la réussite en un ou deux ans	77
SYNTHESE ET PERSPECTIVES	82
BIBLIOGRAPHIE.....	86
ANNEXES.....	87

INTRODUCTION

Depuis 2013, la question de l'articulation entre enseignement supérieur et enseignement secondaire est inscrite dans la loi (circulaire juin 2013). Ce que l'on nomme aujourd'hui le « continuum -3/+3 » doit mettre concrètement en œuvre des collaborations entre secondaire et supérieur dans le but d'améliorer l'orientation des élèves et les informer en amont sur leur futur « métier d'étudiant ». Dans certaines universités comme à l'Université de Bretagne Occidentale et à l'Université de Rennes 1, les services d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle¹ ont intégré cette mission et, à ce titre, leurs observatoires² respectifs se sont emparés de la question pour réaliser des enquêtes auprès des lycéens de Terminales. Parmi les différentes problématiques soulevées par le continuum, celle des filières considérées « en tension », à savoir les filières qui attirent un grand nombre d'étudiants en première année, est au cœur des réflexions. Réalisée par les observatoires des deux universités citées, l'étude présentée ici est consacrée aux lycéens ayant fait la démarche de s'inscrire en PACES dans une université bretonne dès l'obtention de leur baccalauréat³. Elle se donne pour objectif d'améliorer la connaissance des profils scolaires et sociaux des futurs étudiants de PACES, de comprendre leur intérêt pour cette filière d'études et de connaître les conditions dans lesquelles s'est effectuée leur orientation post-baccalauréat.

Contexte et objectifs

Depuis la rentrée de septembre 2010, la Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES), enseignée uniquement à l'université, constitue le portail d'entrée unique pour accéder aux études de médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique⁴. L'accès à la deuxième année de ces études de santé est réglementé nationalement par le *numerus clausus* qui attribue un nombre limité de places à chaque filière et dans chaque établissement préparant aux études de santé. Les épreuves de sélection sont organisées sous forme de concours par filière où l'objectif est d'être le mieux classé possible pour faire partie des admis. Quelles que soient les années, les effectifs d'inscrits en PACES sont toujours très largement

¹ Le service Cap Avenir pour l'Université de Bretagne Occidentale et le Service Orientation Insertion Entrepreneuriat (SOIE) de l'Université de Rennes 1.

² L'Observatoire des Parcours de Formation et de l'Insertion Professionnelle de l'Université de Bretagne Occidentale et l'Observatoire du Suivi et de l'Insertion Professionnelle des Etudiants de l'Université de Rennes 1.

³ Cette étude fait suite à une première enquête menée en 2015 auprès des lycéens intéressés par la filière STAPS à l'Université de Bretagne Occidentale. *Les représentations de la filière STAPS par les lycéens de Terminales*, Cécile CREAC'H, Observatoire des Parcours de Formations et de l'Insertion Professionnelle, Cap Avenir, Université de Bretagne Occidentale. Décembre 2016.

⁴ Depuis peu, la PACES est également une voie d'accès parmi d'autres aux études de kinésithérapie et d'ergothérapie, cette dernière étant accessible à l'Université de Bretagne Occidentale mais pas à l'Université de Rennes 1. Ces filières sont hors du *numerus clausus*, leur accès est réglementé localement par des partenariats entre les établissements.

supérieurs au *numerus clausus*. Ainsi, en janvier 2014, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche dénombrait 57 745 étudiants en PACES pour 4,5 fois moins de places ouvertes en deuxième année (12 807)⁵. La PACES est donc une année très sélective où la concurrence entre étudiants est rude. Les chances d'être admis à l'un des quatre concours dès la première tentative sont très faibles, environ 15%.

En Bretagne, les deux universités dispensant les études de santé, l'Université de Bretagne Occidentale et l'Université de Rennes 1, n'échappent pas à ce constat (tableaux 1 et 2) : depuis 2010, il y a trois à quatre fois plus d'inscrits en PACES que de places accessibles en deuxième année.

Tableau 1 - Evolution du nombre d'inscrits en PACES et du *numerus clausus* à l'Université de Bretagne Occidentale

Année	Effectif PACES	Numerus clausus	Ratio
2010-2011	953	221	4,3
2011-2012	775	247	3,1
2012-2013	936	246	3,8
2013-2014	1065	245	4,3
2014-2015	1031	252	4,1
2015-2016	1054	251	4,2
2016-2017	1037	252	4,1

Source : Apogée, Université de Bretagne Occidentale.

Tableau 2 - Evolution du nombre d'inscrits en PACES et du *numerus clausus* à l'Université de Rennes 1

Année	Effectif PACES	Numerus clausus	Ratio
2010-2011	1 173	356	3,3
2011-2012	1 216	357	3,4
2012-2013	1 349	357	3,8
2013-2014	1 144	357	3,2
2014-2015	1 271	356	3,6
2015-2016	1 221	355	3,4
2016-2017	1 340	374	3,6

Source : Apogée, Université de Rennes 1.

Comment expliquer l'attrait massif dont fait l'objet la filière PACES et ce malgré la grande sélectivité du concours ? En effet, chaque année, les lycéens sont toujours aussi nombreux à s'engager dans les études de santé mais un grand nombre finit par se réorienter que ce soit

⁵ « Profil et parcours des étudiants en première année commune aux études de santé », Note d'information Enseignement supérieur & Recherche, MENESR-SIES, n° 15-05, juillet 2015.

dès les premières semaines de cours ou après avoir redoublé leur année. Face à ces premiers constats, les interrogations sont nombreuses :

- Quels sont les profils scolaires/sociaux des bacheliers intéressés par la PACES ?
- Quelle connaissance ont-ils de la filière avant de s'y inscrire ?
- Qu'attendent-ils de cette formation ?
- Ont-ils déjà des idées de métiers, voire un projet professionnel précis avant de s'y inscrire ?
- Comment se représentent-ils la filière ?
- Existe-t-il un lien entre la réussite aux concours et la façon dont le projet d'études a été construit ?

L'objectif de notre étude est d'apporter une meilleure connaissance des différents éléments sous-jacents à l'orientation dans les études de santé. En permettant une identification et une quantification des différents contextes d'orientation en PACES, cette étude souhaite aller au-delà des statistiques courantes et usuelles portant sur les profils sociodémographiques et scolaires des étudiants de PACES. A partir d'une enquête par questionnaires, nous avons cherché à connaître les déterminants des choix vers les études de santé, les conditions dans lesquelles s'effectue l'orientation dans cette filière, mais aussi les motivations et les intentions scolaires et professionnelles des futurs étudiants ainsi que leurs représentations de la filière. Les nombreux angles de vue (parcours scolaire, choix d'orientation, connaissance des études et entourage familial) abordés dans ce rapport apportent une information fine et détaillée des enquêtés qui va notamment permettre de dégager des profils de futurs étudiants en PACES. Tous ces éléments seront ensuite confrontés aux résultats aux concours pour éventuellement faire émerger des profils favorisant la réussite. Au final, les conclusions proposées devraient susciter l'intérêt des acteurs de la filière et des professionnels de l'orientation qui interviennent dans le parcours de formation des étudiants et les accompagnent pour s'orienter ou se réorienter⁶. Comme le préconise plusieurs professionnels ayant travaillé sur le même sujet en Belgique⁷, informer les enseignants/encadrants et les chargés d'orientation sur ce qui amène les lycéens à choisir des études en santé doit leur permettre de mieux connaître ce public et de mieux les accompagner dans leur choix d'orientation et dans leur formation.

⁶ Par exemple, à partir des résultats observés sur les questions relatives à la PACES, il sera possible de les aider à se construire une connaissance la plus juste de la filière.

⁷ Gentiane Boudrenghien, Nicolas Dessambre, Sandrine Ntamashimikiro, Jean-François Deneff et Dominique Vanpee, « Qui sont les étudiants de première année en sciences de la santé ? Leurs représentations et motivations à l'égard des études et des métiers », L'Orientation Scolaire et Professionnelle, Volume 44, N°3, 2015.

Méthodologie

L'enquête dont rend compte ce rapport a été réalisée à l'échelle régionale au sein des deux universités bretonnes, à l'Université de Bretagne Occidentale et à l'Université de Rennes 1⁸ où l'offre de formation propose des études en santé. Elle a été menée sur un effectif conséquent de bacheliers qui ont fait le choix de la PACES (voir Tableau 3 - Taux de réponse à l'enquête (réponses exploitables)). L'élaboration du questionnaire s'est appuyée sur l'expertise apportée par un groupe de travail dans chacune des deux universités. Ces groupes ont réuni des acteurs impliqués dans la gestion et l'enseignement de la PACES et des acteurs référents dans le domaine de l'orientation⁹. Au final, le questionnaire aborde quatre principaux thèmes : le parcours scolaire, les choix d'orientation, la connaissance des études en PACES et l'entourage familial.

Collecter les données avant même que les lycéens n'aient fait leur entrée en PACES paraissait une condition incontournable pour avoir leurs réponses encore vierges de toute influence universitaire. Par ailleurs, l'enquête devait pouvoir être proposée à l'ensemble des lycéens étant certains de s'inscrire en PACES. Par conséquent, il a été choisi de soumettre le questionnaire à tous les néo-bacheliers 2016 ayant fait une démarche d'inscription en PACES pour l'année 2016-2017 (entre les résultats du baccalauréat et la mi-juillet), soit un effectif de 1 474 néo-bacheliers (626 à l'UBO et 848 à Rennes 1)¹⁰. L'enquête a été lancée fin juillet et s'est prolongée en grande partie sur une période de congés et de fermeture des universités. Le questionnaire a été envoyé uniquement par email via le logiciel Limesurvey. Ce dernier permet aux participants de répondre directement en ligne. L'enquête a été close la veille de la date de rentrée propre à chaque établissement (31 août 2016), ce qui a représenté environ un mois de collecte ponctué de trois relances par email.

Taux de réponse et représentativité des répondants

Tableau 3 - Taux de réponse à l'enquête (réponses exploitables)

	UBO	Rennes 1	Ensemble
Effectifs à enquêter	626	848	1474
Effectifs de répondants	381	574	955
Taux de réponse	60,9%	67,7%	64,8%

⁸ Pour plus de commodités à la lecture, l'Université de Bretagne Occidentale sera abrégée en « UBO » et l'Université de Rennes 1 en « Rennes 1 » dans la suite de ce rapport.

⁹ Nous remercions l'ensemble des participants à ce groupe de travail pour leur implication, leur soutien et leur aide précieuse.

¹⁰ Le questionnaire a été envoyé aux néo-bacheliers qui se sont inscrits en PACES avant le 15 juillet, il est cependant à noter que de nouvelles inscriptions ont pu être prises par les scolarités après cette date. Ces individus inscrits tardivement n'ont donc pas fait partie de la population enquêtée.

Malgré l'impossibilité de faire des relances téléphoniques, le taux de réponse obtenu est très satisfaisant avec près de deux-tiers de participation (64,8%). Qu'en est-il de la représentativité des répondants ? A l'UBO comme à Rennes 1, la population répondante possède des caractéristiques sociodémographiques et scolaires très proches de celles de la population mère¹¹. Les résultats obtenus peuvent donc être généralisés à l'ensemble des néo-bacheliers 2016 inscrits en PACES à la rentrée 2016-2017 dans ces deux universités¹².

Tableau 4 - Caractéristiques de la population mère et de la population répondante (UBO et Rennes 1)

	Effectifs		Pourcentages	
	Pop. mère	Répondants	Pop. mère	Répondants
Hommes	406	229	27,5	24
Femmes	1 068	726	72,5	76
Total Sexe	1 474	955	100	100
Bac S	1 149	941	98,3	98,6
Bac ES ou L	7	6	0,5	0,6
Bac Techno.	17	8	1,1	0,8
Bac Pro.	1	0	0,1	0
Total Séries bac	1 474	955	100	100
Bac Mention TB	349	266	23,7	27,8
Bac Mention B	382	261	25,9	27,3
Bac Mention AB	409	252	27,7	26,4
Bac Sans mention (P)	334	176	22,7	18,4
Total Mention bac	1 474	955	100	100
Bac en avance	119	82	8,1	8,6
Bac à 18 ans	1 248	809	84,7	84,7
Bac en retard	107	64	7,2	6,7
Total Age bac	1 474	955	100	100
Boursier	472	327	32	34,2
Non boursier	1 002	628	68	65,8
Total Bourse	1 474	955	100	100
Nat. Française	1 434	928	97,3	97,2
Nat. Etrangère	40	27	2,7	2,8
Total Nationalité	1 474	955	100	100
Inscrits UBO	626	381	42,5	39,9
Inscrits Rennes 1	848	574	57,5	60,1
Total universités	1 474	955	100	100

¹¹ La population mère est constituée de la population sur laquelle porte l'étude, il s'agit de la population de référence constituée de l'ensemble des inscrits en PACES en juillet 2016 dans les deux universités.

¹² On rappellera ici que l'UBO et Rennes 1 sont les deux seules universités à proposer les études de santé en Bretagne. La réalisation conjointe de cette étude permet donc d'obtenir des résultats également représentatifs à l'échelle régionale.

Partie I : Une apparente homogénéité des profils de lycéens

A première vue, les néo-bacheliers qui s'inscrivent en PACES présentent de nombreuses caractéristiques scolaires et sociodémographiques communes. On peut en effet facilement présenter ce qui les caractérise en dressant le profil-type de l'étudiant néo-bachelier inscrit pour la première fois en PACES (cf. tableau 4). Il se dégage un profil d'étudiant ou plutôt d'une étudiante d'origine française, privilégiée du point de vue de l'origine sociale, titulaire d'un baccalauréat S, obtenu avec mention¹³, ayant suivi un parcours scolaire linéaire dans l'enseignement primaire et secondaire. Pour l'étudiant(e) en PACES, l'inscription dans cette filière à l'issue du baccalauréat est le fruit d'une orientation choisie : 97,5% l'ont inscrite en vœu 1 dans Admission Post Bac (APB)¹⁴. Ce portrait, qui se confirme dans la plupart des enquêtes menées auprès de ce public d'étudiants, pourrait donc laisser penser qu'il n'existe pas de grandes variétés dans les itinéraires scolaires et familiaux des étudiants. En effet, face à la grande diversité du monde étudiant du point de vue de l'origine scolaire comme de l'origine sociale mais aussi des conditions d'études, le groupe des étudiants de PACES semble figurer comme un groupe à part et homogène.

Notre enquête permet de dépasser ce premier tableau et de mettre en lumière la grande diversité des itinéraires parmi ce groupe d'étudiants. En s'intéressant aux caractéristiques des répondants à notre enquête (le genre, la trajectoire scolaire avec la spécialisation au baccalauréat S¹⁵ et la mention au baccalauréat notamment, l'origine sociale et les liens qu'ils nouent avec des personnes exerçant dans le domaine de la santé) nous avons pu saisir, de manière fine, différents profils parmi les futurs étudiants de PACES. Prendre en compte les trajectoires (scolaire et sociale) des enquêtés a permis de dépasser cette vision unique du public inscrit en PACES et de mettre en évidence des différences marquées entre les enquêtés dans leurs conditions d'orientation, leurs rapports aux études, leurs attentes vis-à-vis de la formation, leurs intentions d'avenir, leurs aspirations professionnelles ou encore leurs représentations de la filière.

¹³ Parmi les répondants à l'enquête, 81,6% ont obtenu une mention au baccalauréat. En 2016, à l'échelle nationale, 54,4% des bacheliers (toutes filières) ont obtenu une mention et 60,5% des bacheliers généraux.

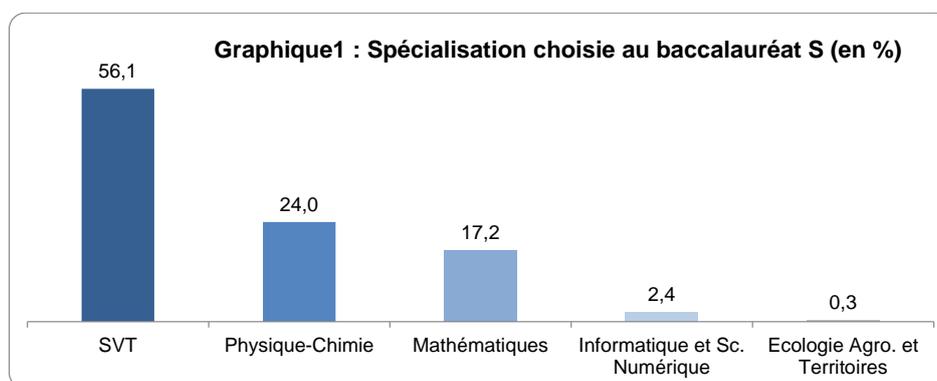
¹⁴ Admission Post Bac (APB) a laissé place en octobre 2017 à Parcoursup, la nouvelle plateforme d'admission à l'enseignement supérieur.

¹⁵ La série du baccalauréat est généralement le principal indicateur de la position scolaire des élèves. Face à une population d'enquêtés titulaires pour 98,6% d'un baccalauréat S, il importe d'accorder une importance particulière à la spécialisation du répondant au baccalauréat S.

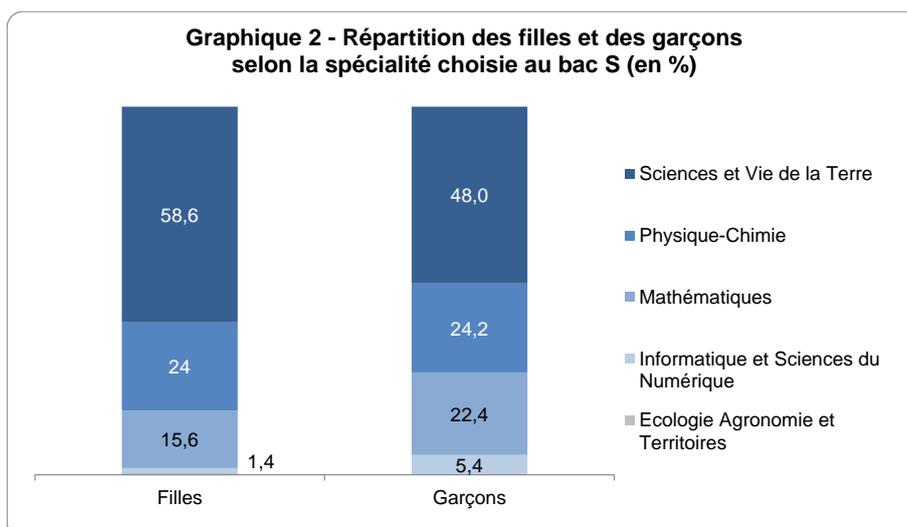
A. Des bacheliers S aux trajectoires scolaires différentes

Les spécialisations du baccalauréat S

Avant l'inscription en PACES, les bacheliers ont déjà fait l'objet d'une sélection scolaire en étant acceptés en série S à la fin de la classe de Seconde. Ce premier choix d'orientation lorsqu'il se conclut par l'obtention du baccalauréat leur permet d'envisager des études en PACES, filière pour laquelle ils connaissent leurs chances objectives de réussite¹⁶. Au moment des vœux d'orientation, la PACES figure donc pour ces lycéens comme une orientation tout à fait probable au vu de leurs dispositions scolaires. Mais au sein de ce groupe de lycéens scientifiques intéressés par la PACES, tous n'ont pas exactement le même profil scolaire et il importe de prendre en compte d'abord la spécialité choisie qui s'impose comme l'un des principaux indicateurs de la trajectoire scolaire.



Lecture : 56,1% ont obtenu un baccalauréat S spécialité Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)

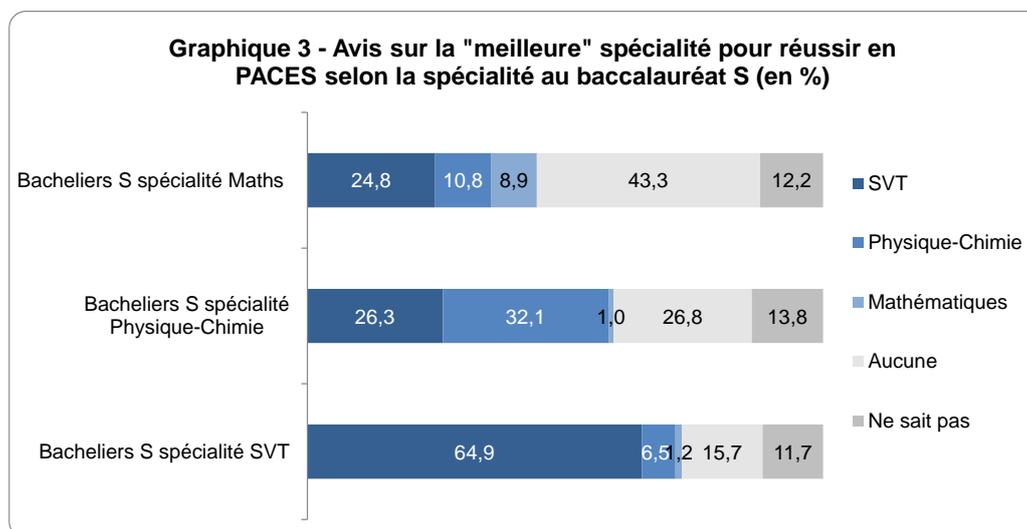


Lecture : 58,6% des filles ont obtenu un baccalauréat S spécialité SVT

¹⁶ 99% des étudiants admis en 1 ou 2 ans sont titulaires d'un baccalauréat scientifique. Source : « Parcours et réussite en licence et en PACES : les résultats de la session 2016 », Note Flash du SIES, MESRI-SIES, n°18, novembre 2017.

La spécialité Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) est la plus choisie par les bacheliers S d'une manière générale et elle est la plus représentée chez les inscrits en PACES. Parmi les répondants, plus de la moitié est titulaire d'un baccalauréat S spécialité SVT (56,1%)¹⁷. Mais cette répartition par spécialité diffère selon le genre des répondants à l'enquête. On retrouve une plus forte proportion de filles issues de la spécialité SVT (près de 6 sur 10) tandis que les spécialités d'où proviennent les garçons sont plus hétérogènes. Ces derniers se distinguent notamment par une plus forte proportion de bacheliers S issus de la spécialité Mathématiques. On sait que les filles et les garçons ne font pas les mêmes choix de spécialités à l'entrée en Première S. Au lycée, les filles en série S choisissent plus souvent la spécialité SVT (49% contre 27% pour les garçons) tandis que les garçons privilégient la spécialité Physique-Chimie (pour 30% d'entre eux¹⁸).

Pourquoi s'intéresser à la spécialisation en série S ? La question des chances de réussite en PACES en fonction de la spécialisation au baccalauréat S est récurrente dans les demandes des lycéens au moment de leur orientation (sur les salons, les portes ouvertes ou dans les Centre d'Information et d'Orientation). A notre connaissance, il existe peu (voire pas) de statistiques disponibles sur le taux de réussite des étudiants en PACES selon leur spécialité au baccalauréat S, cette donnée n'étant pas demandée aux étudiants lors de leur inscription. Pour autant, les bacheliers scientifiques ont, pour la plupart, une idée sur la question et les avis divergent en fonction de leur spécialisation.



Lecture : 64,9% des bacheliers S spécialité SVT pensent que leur spécialité est « la meilleure » pour réussir PACES.

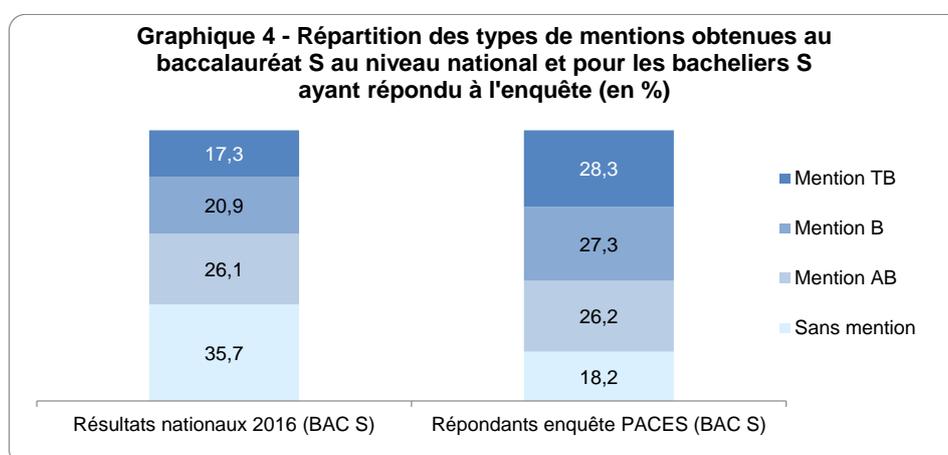
¹⁷ Au niveau national pour la série S, la spécialité SVT représente 37,5% des effectifs.

¹⁸ Filles et garçons sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur, Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance, Ministère de l'Éducation Nationale, Mars 2014.

Le fait qu'il n'y ait pas de lien objectif entre le taux de réussite et les différentes spécialisations au baccalauréat S laisse émerger des perceptions de la réussite en PACES très diversifiées. Les bacheliers issus de la spécialisation SVT perçoivent leurs propres dispositions scolaires (ici leur spécialisation) comme étant la plus en correspondance avec les caractéristiques de la PACES. Ceux de la spécialisation Physique-Chimie sont plus partagés sur la question, bien qu'ils mettent également en avant leur spécialité comme étant la plus adaptée pour ce type d'études (32%). En revanche, les bacheliers ayant choisi la spécialité Mathématiques sont près de la moitié (42,2%) à penser qu'aucune spécialité ne favorise la réussite en PACES. Il n'y a donc pas de consensus sur cette question entre les trois groupes de bacheliers scientifiques.

Les mentions au baccalauréat S

La spécialisation au baccalauréat S marque une première différence entre les inscrits, à laquelle s'ajoute la mention obtenue à cet examen. Sur ce point, on note la surreprésentation des répondants ayant obtenu une mention (81,8% parmi les bacheliers S) par rapport à la moyenne nationale (64,3% des bacheliers S ont obtenu une mention), et surtout une surreprésentation des mentions B (27,3%) et TB (28,3%).



Lecture : 28,3% des répondants ont obtenu une mention Très Bien au baccalauréat S.

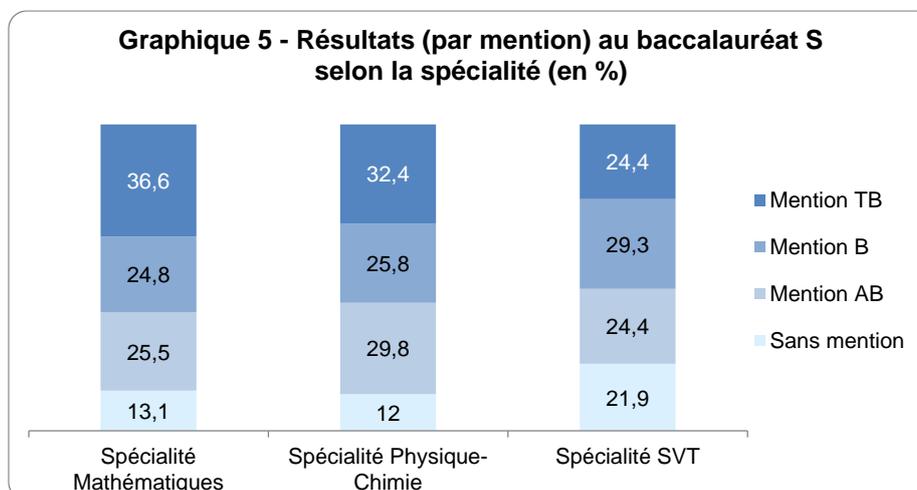
S'inscrire en PACES n'est pas un choix par défaut. Le souhait de ces bacheliers de s'engager dans des études longues et jugées difficiles est lié à leur parcours scolaire, sans redoublement et performant (avec mention au baccalauréat). Ici, contrairement à la spécialisation au baccalauréat S, l'impact de la mention au baccalauréat S sur la réussite au concours est un fait. Les lycéens, en fonction de leurs résultats au baccalauréat, intègrent alors leurs chances objectives de réussite dans leur choix d'orientation. Ainsi, on retrouve en PACES des bacheliers qui, connaissant cette réalité objective, se sont autorisés une inscription dans cette filière du fait de leur niveau scolaire. Toutefois, l'université étant accessible à tous, sans

sélection à l'inscription, on y rencontre aussi des bacheliers scientifiques qui s'inscrivent en PACES sans avoir obtenu de mention au baccalauréat (18,2% des répondants à notre enquête¹⁹). Pour ces titulaires du baccalauréat S sans mention et ayant plus souvent redoublé au cours de leur scolarité, la réussite aux concours paraît plus incertaine. La question des bacheliers sans mention est une interrogation intéressante à laquelle nous apporterons des éléments de réponse au cours de ce rapport.

Résultats au baccalauréat selon le sexe et la spécialité

Les résultats au baccalauréat des lycéens entrants en PACES sont similaires entre les garçons et les filles. En revanche, ils sont très variables selon les spécialités d'origine du baccalauréat : les lycéens issus de la spécialité Mathématiques ont été particulièrement performants (surreprésentation de bacheliers mention TB avec 36,6%) tandis que les bacheliers issus de la spécialité SVT ont obtenu des résultats plus mitigés (surreprésentation de bacheliers sans mention avec 21,9%).

Ce lien observé entre les résultats scolaires et la spécialité au baccalauréat est important à souligner car cela pourra influencer l'interprétation de certains résultats relevés par rapport à l'une ou l'autre de ces deux caractéristiques scolaires.



Lecture : 36,6% des bacheliers S spécialité Mathématiques ont obtenu leur baccalauréat avec mention Très Bien.

¹⁹ Outre les bacheliers scientifiques n'ayant pas obtenu de mention (N=171, soit 18,2% des bacheliers S), on note également la présence dans notre échantillon de 14 individus titulaires d'un baccalauréat non scientifique pour lesquels les désenchantements en PACES risquent d'être d'autant plus importants.

B. Des bacheliers S aux trajectoires sociales différentes

Un environnement familial favorisé d'un point de vue social et culturel

A l'Université, les filières d'études accueillent des étudiants très différents du point de vue de l'origine scolaire comme de l'origine sociale. Néanmoins, les chiffres montrent que la population des étudiants dans l'enseignement supérieur reste socialement élevée. Pour l'ensemble des filières, les enfants de cadres sont trois fois plus présents que les enfants d'ouvriers. Comme le note le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche²⁰, « *l'origine sociale des étudiants de nationalité française évolue très peu d'une année sur l'autre : en 2016-2017, 35% des étudiants ont des parents cadres ou exerçant une profession intellectuelle supérieure tandis que 13% sont enfants d'ouvriers et 15% enfants d'employés. [...] Les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures sont surreprésentés dans les disciplines de santé (49%)* ». Pour la PACES en particulier, notre enquête a permis de détailler plus finement l'origine sociale des étudiants ainsi que le niveau d'études de leurs parents. Au-delà des catégories socio-professionnelles des parents et de leur bagage scolaire, la présente étude a également été l'occasion de se pencher sur les milieux professionnels dans lesquels ils évoluent et savoir s'ils sont en lien ou non avec le domaine de la santé.

Notre étude confirme une fois encore le lien, repéré de nombreux travaux, entre l'origine sociale/bagage culturel des parents et le cheminement scolaire des enfants. L'analyse des caractéristiques sociales des répondants à notre enquête indique une forte présence des catégories sociales favorisées. Les proportions de pères (40,9%) et de mères (30,7%) appartenant aux professions et catégories sociales (PCS)²¹ des « cadres, professions intellectuelles supérieures, professions libérales » sont particulièrement élevées dans la population interrogée. Après eux, les professions intermédiaires sont les plus représentées chez les parents et constituent le deuxième milieu social d'origine le plus fréquent des futurs étudiants en PACES. Concernant le niveau scolaire, la part des parents diplômés de l'enseignement supérieur est très élevée tant chez les mères (58,9%) que chez les pères (50,8%). Parmi les parents diplômés de l'enseignement supérieur, il ressort davantage de diplômés au-delà de « bac+5 » chez les pères et des diplômées « bac+3/4 » chez les mères. Autrement dit, les familles des enquêtés offrent un environnement favorable à des poursuites d'études longues, elles sont d'ailleurs pour certaines proches des expériences universitaires

²⁰ « Repères et références statistiques 2017 sur les enseignements, la formation et la recherche », Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance, MEN-MESRI, p.178

²¹ Le codage de la profession du père et de la mère utilise la nomenclature des professions et catégories sociales (PCS) de 2003 de l'INSEE.

puisque 55% des mères et 53,5% des pères diplômés de l'enseignement supérieur sont allés à l'université.

Tableau 5 - Catégories socioprofessionnelles des mères (en %)

PCS	Mères (ensemble répondants)	Mères des filles	Mères des garçons
Agriculteurs, exploitants	1,7	2,0	0,5
Artisans, commerçants, chef ent.	4,1	3,9	4,7
Cadres, PIS, prof. libérales	30,7	28,9	36,4
Professions intermédiaires	28,6	30,1	23,8
Employés	29,3	29,6	28,5
Ouvriers	3,1	3,6	1,4
Inactifs, retraités...	2,5	1,9	4,7
Total	100	100	100

NB : 5,1% de non-réponse. Répartition des PCS indiquée sur les 906 répondants.

Tableau 6 - Catégories socioprofessionnelles des pères (en %)

PCS	Pères (ensemble répondants)	Pères des filles	Pères des garçons
Agriculteurs, exploitants	3,4	3,4	3,4
Artisans, commerçants, chef ent.	10,6	10,6	10,7
Cadres, PIS, prof. libérales	40,9	39	47,1
Professions intermédiaires	21,2	22,7	16,5
Employés	8,2	8,3	7,8
Ouvriers	15	15,3	14,1
Inactifs, retraités...	0,7	0	0
Total	100	100	100

NB : 10,5% de non-réponse. Répartition des PCS indiquée sur les 855 répondants.

Tableau 7 - Niveau scolaire des mères (en %)

Diplôme le plus élevé obtenu	Mères (ensemble répondants)	Mères des filles	Mères des garçons
Aucun diplôme	2,1	2	2,6
Brevet des collèges/Certif. d'études	3,5	3,5	3,5
BEP/CAP	14	14,6	12,3
Baccalauréat	11,7	12,7	8,4
Supérieur au baccalauréat	58,9	57,6	63,1
Ne sait pas	9,8	9,6	10,1
Total	100	100	100

Tableau 8 - Niveau scolaire des pères (en %)

Diplôme le plus élevé obtenu	Pères (ensemble répondants)	Pères des filles	Pères des garçons
Aucun diplôme	3,4	3,6	2,7
Brevet des collèges/Certif. d'études	3,6	3,6	3,7
BEP/CAP	20,6	20,7	19,7
Baccalauréat	7,7	8,3	5,9
Supérieur au baccalauréat	50,8	50,3	52,9
Ne sait pas	13,9	13,5	15,1
Total	100	100	100

Tableau 9 - Diplômes de l'enseignement supérieur des mères (en %)

Champ : Mères diplômées de l'enseignement supérieur (effectif : 555).

Diplôme le plus élevé obtenu	Mères (ensemble répondants)	Mères des filles	Mères des garçons
Bac+2	21,8	22,1	21
Bac+3/Bac+4	42,2	43,2	39,1
Bac+5	19,6	19,4	20,3
Supérieur à Bac+5	16,4	15,3	19,6
Total	100	100	100

Tableau 10 - Diplômes de l'enseignement supérieur des pères (en %)

Champ : Pères diplômés de l'enseignement supérieur (effectif : 462).

Diplôme le plus élevé obtenu	Pères (ensemble répondants)	Pères des filles	Pères des garçons
Bac+2	23,2	24,8	18,1
Bac+3/Bac+4	25,1	25,2	25
Bac+5	22,3	24	17,2
Supérieur à Bac+5	29,4	26	39,7
Total	100	100	100

Les caractéristiques sociales des enquêtés, analysées à travers la PCS et le niveau scolaire des parents, ne sont toutefois pas équivalentes entre les filles et les garçons. Les pères et les mères des filles sont moins représentés parmi les « cadres, professions intellectuelles supérieures, professions libérales » :

- 39% des filles ont leur père qui exerce en tant que cadres, professions intellectuelles supérieures ou professions libérales contre 47,1% des garçons.
- 28,9% des filles ont leur mère qui exerce en tant que cadres, professions intellectuelles supérieures ou professions libérales contre 36,4% des garçons.

La distribution par PCS des mères des filles est plus disparate : elles appartiennent dans des proportions relativement égales à la PCS des « cadres, professions intellectuelles supérieures, professions libérales » (28,9%), à celle des professions intermédiaires (30,1%) et à celle des employées (29,6%).

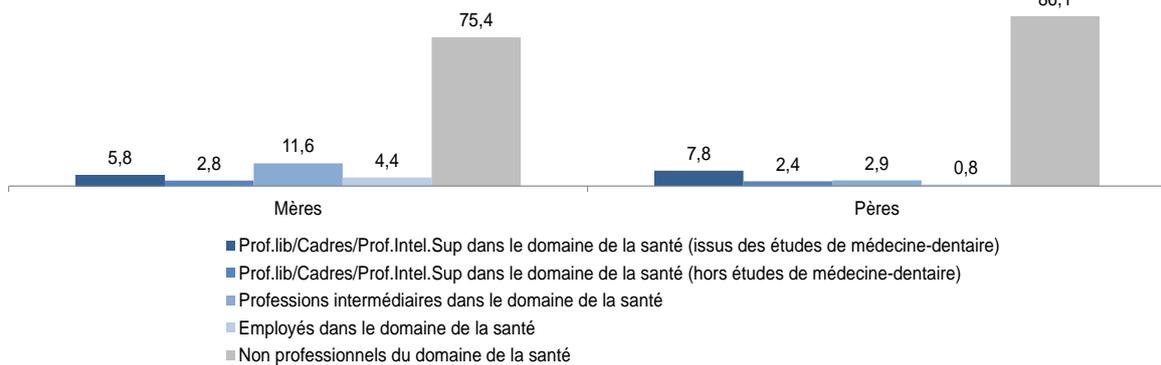
L'origine sociale plus élevée chez les garçons s'accompagne également d'un plus haut niveau scolaire des parents. Les diplômés de l'enseignement supérieur chez les pères des garçons représentent 52,9% de l'échantillon et 50,3% chez les pères des filles. On observe également une forte présence des mères diplômées de l'enseignement supérieur chez les garçons (63,1%) par rapport aux mères des filles (57,6%). Au final, les parents des filles, bien que déjà fortement diplômés, le sont cependant moins que ceux des garçons, et lorsqu'ils sont allés à l'université ont obtenu des diplômes moins élevés. Notre enquête confirme ici une tendance déjà observée dans d'autres travaux selon laquelle « *la baisse des effectifs masculins est corrélée à une plus grande sélection sociale chez les garçons à l'inverse des filles pour lesquelles cet investissement massif vers les études de médecine se traduirait par une forme d'ouverture sociale* »²² c'est-à-dire un recrutement plus large dans les classes intermédiaires. On voit donc bien ici qu'on aborde, avec la question des propriétés sociales et culturelles héritées des parents, une dimension fondamentale pour l'analyse des choix d'orientation. La prise en compte de ces éléments familiaux permet notamment de mieux comprendre les rapports aux études des enquêtés, notamment sous l'angle du genre.

Quelle proximité avec le domaine de la santé ?

Au-delà de la PCS d'appartenance et du niveau scolaire des parents, d'autres questions sur l'environnement familial permettent de préciser davantage les milieux sociaux d'origine des enquêtés. Pour certains, la proximité avec le domaine de la santé via la profession de leurs parents peut en effet permettre de comprendre ce qui les amène à choisir des études en santé. Nous avons souhaité connaître l'appartenance ou non des parents au domaine professionnel de la santé, et sur ce point nous ne faisons pas la même observation pour les mères et les pères.

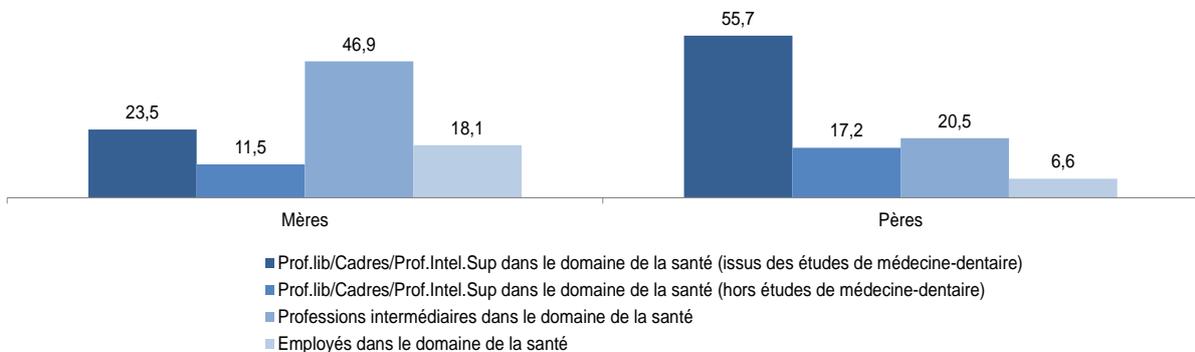
²² Céline AVENEL, « La question de l'égalité des parcours en faculté de médecine : les conditions d'entrée à l'université des nouvelles carabines », Education et socialisation, 31/2012.

Graphique 6 - Part des mères et des pères exerçant dans le domaine de la santé (en %)



Lecture : 11,6% des mères appartiennent à la catégorie « professions intermédiaires » dans le domaine de la santé.

Graphique 7 - Zoom sur le niveau de l'emploi des mères et des pères exerçant dans le domaine de la santé (en %)

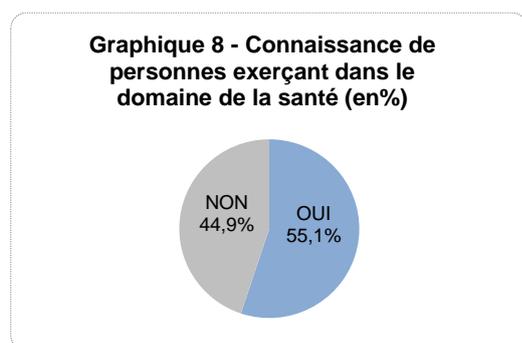


Lecture : Parmi les mères professionnelles de santé, 46,9% appartiennent à la catégorie des « professions intermédiaires ».
Champ : Mères (effectif : 226) et pères (effectif : 122) exerçant dans le domaine de la santé

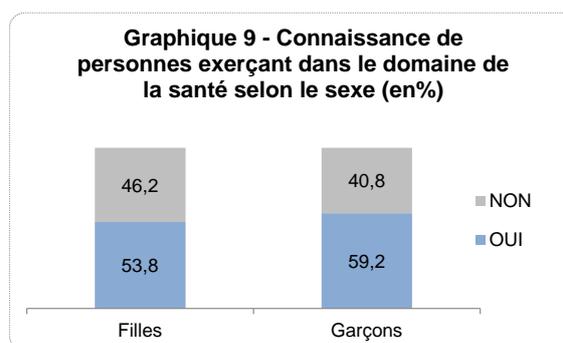
Ce sont les mères (24,6%) qui exercent plus souvent des professions en lien avec le domaine de la santé par rapport aux pères (13,9%), mais au sein de cet univers professionnel les types de métiers exercés par les uns et les autres diffèrent. Lorsqu'elles travaillent dans le domaine de la santé les mères appartiennent plus souvent aux professions intermédiaires de la santé (46,9% contre 20,5% des pères) tandis que les pères sont majoritairement « professions libérales/cadres/professions intellectuelles supérieures issus des études de médecine/dentaire » (55,7% contre 23,5% des mères).

L'héritage professionnel du côté du père ou de la mère n'est donc pas le même lorsque ces derniers exercent dans le domaine de la santé. Dès lors, on peut penser que les parents, selon leur profession dans le domaine de la santé, ne délivrent pas à leurs enfants le même discours sur cet environnement professionnel et participent à la construction de représentations socioprofessionnelles spécifiques des métiers de la santé, s'ils sont médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, etc.

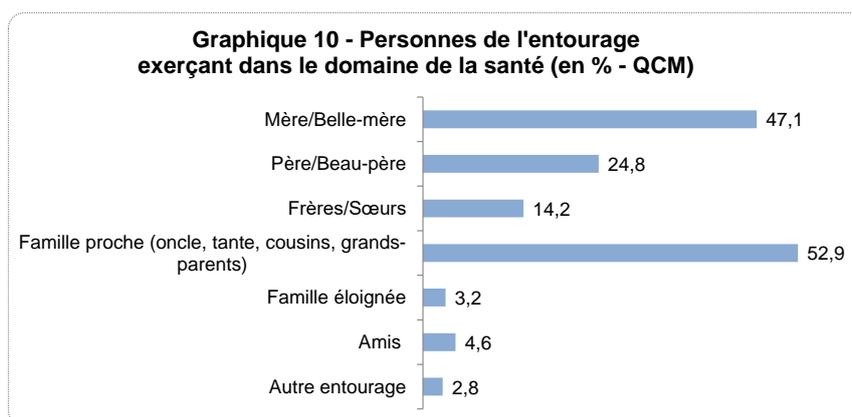
Mais l'influence de l'environnement familial sur le cheminement scolaire des enfants ne se limite pas aux parents. Les vécus professionnels d'autres membres de la famille dans le domaine de la santé peuvent aussi influencer les choix en matière d'orientation scolaire. A ce titre, en questionnant davantage les enquêtés sur leur entourage (notamment sur leur entourage familial proche), nous avons voulu approfondir la question des relations qu'ils peuvent avoir avec d'autres professionnels de santé.



Lecture : 55,1% ont des personnes dans leur entourage qui exercent dans le domaine de la santé

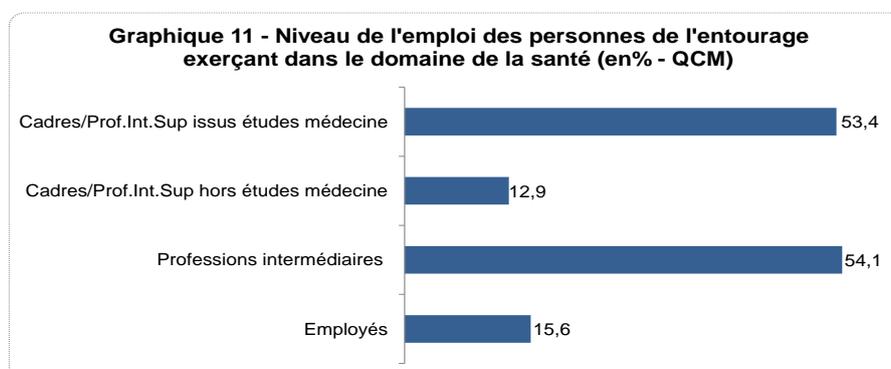


Lecture : 59,2% des garçons ont des personnes dans leur entourage qui exercent dans le domaine de la santé.



Champ : personnes de l'entourage exerçant dans le domaine de la santé (n=509)

Lecture : Les personnes de l'entourage exerçant dans le domaine de la santé sont les mères pour 47,1% des répondants.



Champ : personnes de l'entourage exerçant dans le domaine de la santé (n=509).

Lecture : Les personnes de l'entourage exerçant dans le domaine de la santé sont des cadres/professions intellectuelles supérieures pour 53,4% des répondants.

Les résultats mettent en évidence la forte proportion de répondants (55,1%) qui déclarent avoir dans leur entourage une ou plusieurs personnes qui exercent un métier dans le domaine de la santé. Dans 9 cas sur 10, il s'agit de personnes proches (parents, frères/sœurs, grands-parents, oncles/tantes, cousins/cousines), susceptibles d'entretenir des relations privilégiées avec les enquêtés et de fait avoir une influence sur leurs perceptions du monde de la santé et des métiers qui s'y rapportent. Un peu plus de la moitié des enquêtés qui connaissent des personnes exerçant dans le domaine de la santé déclarent connaître au moins une personne appartenant à la catégorie « cadres/PIS/Professions libérales issus des études de médecine ». Après eux, les « professions intermédiaires de la santé » (notamment les infirmiers/es mais aussi les kinésithérapeutes) font le plus souvent partie de l'entourage des enquêtés.

Une fois encore, il apparaît des différences entre les filles et les garçons (respectivement 53,8% et 59,2% ont dans leur entourage des personnes qui exercent une profession dans le domaine de la santé). Au-delà de cette différence assez minime, il semble pertinent de porter une attention particulière aux professions de santé exercées par ces personnes dans la mesure où cette variable peut influencer leur orientation scolaire.

- Dans l'entourage des filles, les personnes qui exercent dans le domaine de la santé sont moins souvent cadres, professions intellectuelles supérieures ou professions libérales (issues des études de médecine ou non) et davantage professions intermédiaires de la santé, voire également employées de santé. Plus précisément, 25,5% des filles déclarent connaître quelqu'un qui a fait le cursus Médecine.
- Dans l'entourage des garçons, la tendance s'inverse, particulièrement pour leurs frères/sœurs, leur père et leur mère. On remarque une plus forte proportion de parents et des frères/sœurs exerçant dans le domaine de la santé en tant que cadres, professions intellectuelles supérieures ou professions libérales (issues des études de médecine ou non). Plus précisément, 31,4% des garçons déclarent connaître quelqu'un qui a fait le cursus Médecine.

Les résultats font état d'un ancrage plus marqué des garçons dans les classes sociales favorisées, diplômées de l'enseignement supérieur, et lorsqu'ils connaissent des professionnels de la santé, principalement issus de leur famille proche, ces derniers sont plus souvent médecins, pharmaciens ou dentistes. Les filles quant à elles sont plus souvent proches de professionnels issus des catégories sociales intermédiaires telles que les infirmières. Face à ces premiers constats, on peut avancer l'idée que les garçons seraient davantage influencés par l'héritage que leur transmet leur entourage familial. Qu'ils aient suivi les incitations (explicites ou implicites) de leur famille (notamment de leurs parents) ou qu'ils se soient inscrits en PACES en fonction de leur intérêt pour les matières ou en fonction du

désir d'exercer une profession en particulier, les garçons par ce choix d'orientation scolaire viseraient davantage que les filles à maintenir la position sociale des membres de leur famille et pour certains à se caler sur le modèle familial. Les filles des milieux privilégiés subiraient moins de contraintes que les garçons des mêmes milieux. Si elles connaissent moins souvent des professionnels issus des études de médecine et plus souvent des professionnels de santé appartenant aux professions intermédiaires telles que des infirmières, elles visent néanmoins d'autres métiers et affichent, pour les deux tiers d'entre elles, l'envie de devenir médecin spécialiste. Elles seraient donc davantage dans une logique d'ascension sociale avec la volonté d'exercer un métier médical pointu et de soigner à haut niveau.

Au final, cette première partie sur les caractéristiques scolaires et sociales des enquêtés met en évidence les conditions différentes dans lesquelles se fait le choix d'orientation en PACES. L'éclairage apporté sur ce qui s'est passé en amont au niveau scolaire (série de baccalauréat, spécialité choisie au baccalauréat S, mention obtenue) et d'un point de vue social permet d'avoir une meilleure connaissance de la population des lycéens qui s'inscrit en PACES. Saisir la portée des rencontres et des relations privilégiées de certains enquêtés avec des professionnels de la santé peut aussi aider à mieux comprendre la part d'influence de la sphère familiale notamment sur l'orientation post-bac. Ce que souligne Christine Fontanini se confirme ici, « *l'influence familiale sur le développement des choix professionnels des élèves est importante. Le niveau d'études des parents, l'activité professionnelle des mères, leur connaissance du marché du travail, les déterminants socioculturels contribuent au développement des ambitions professionnelles des filles et des garçons* »²³.

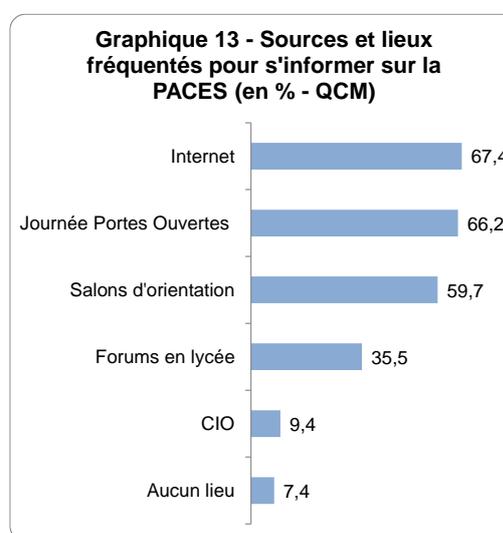
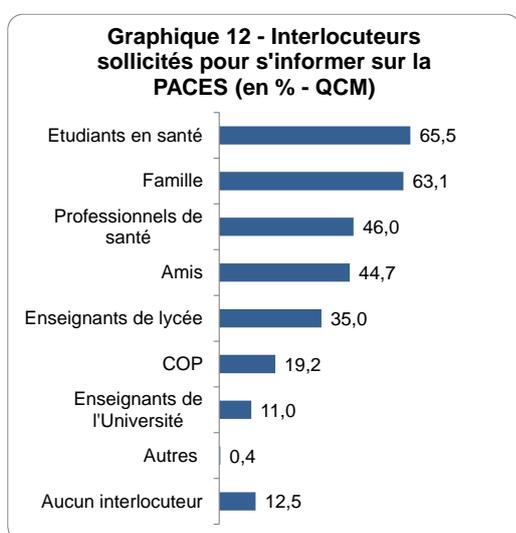
En s'inscrivant en PACES, les néo-bacheliers n'ont donc pas tous le même bagage scolaire, ni le même héritage familial, ni la même connaissance des métiers du domaine de la santé. On aurait donc tort de vouloir simplement les considérer comme un groupe d'étudiants homogène au sein de l'université d'autant qu'ils se distinguent également sur l'origine de leur choix d'orientation, leur(s) projet(s) scolaire(s) et professionnels ainsi que leurs représentations de la filière.

²³ « Egalité filles-garçons : où en est-on ? », Christine FONTANINI, in Questions vives – Recherches en éducation, Vol.8 n°15/2011.

Partie II : Projets d'études et projets professionnels des lycéens

A. Les démarches d'information pour s'orienter

Comment les lycéens intéressés par la PACES ont-ils pris connaissance de la filière avant de s'y inscrire ? Les résultats à cette question sont intéressants à analyser car ils peuvent permettre de réfléchir à d'éventuelles actions pour renforcer l'information auprès des lycéens.



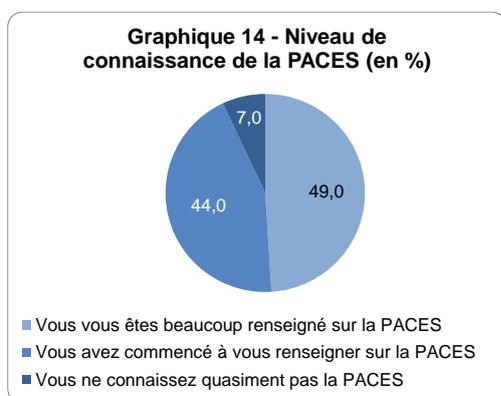
Lecture (graphique 12) : 65,5% des répondants ont sollicité des étudiants en santé pour s'informer sur la PACES.

Lecture (graphique 13) : 66,2% des répondants se sont déplacés à la journée Portes Ouvertes de l'UFR de Médecine pour s'informer sur la PACES.

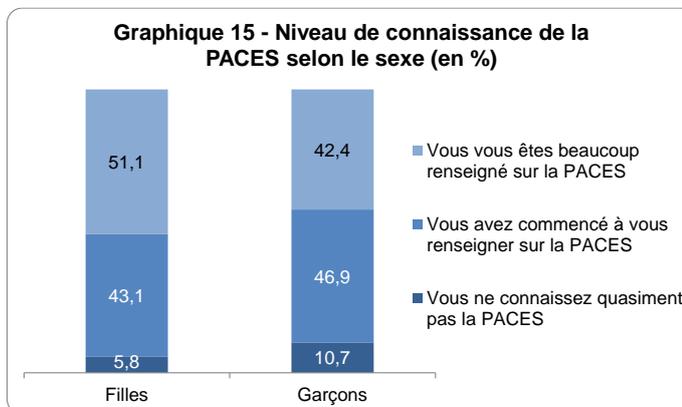
Concernant les interlocuteurs sollicités, force est de constater le rôle central joué par les étudiants en santé dans l'information transmise aux lycéens notamment sur les salons d'orientation et la journée Portes Ouvertes de chaque université. Les voies par lesquelles les lycéens s'informent sur la PACES sont donc multiples mais différentes entre les filles et les garçons. Comme l'ont déjà montré plusieurs enquêtes, « *les filles s'informent plus souvent par elles-mêmes* »²⁴. Elles sont plus nombreuses à solliciter l'ensemble des interlocuteurs cités, surtout les étudiants en santé, les professionnels de santé, les Conseillers d'Orientation Psychologues (COP) et les enseignants d'université. Elles participent également plus souvent aux événements tels que les salons d'orientation et les journées Portes Ouvertes, mais aussi aux manifestations comme les forums organisés dans leur lycée.

²⁴ « Filles et garçons face à l'orientation », Note d'Information 02.12 Avril, Ministère de l'Education Nationale.

Les démarches des lycéens pour s'informer sur la PACES mais aussi leur proximité ou non avec des personnes qui exercent dans le domaine de la santé font qu'ils arrivent en PACES avec des degrés de connaissance différents.



Lecture (graphique 14) : 49% déclarent s'être beaucoup renseigné sur la PACES avant de s'y inscrire.



Lecture (graphique 15) : 51,1% des filles déclarent s'être beaucoup renseigné sur la PACES avant de s'y inscrire.

La moitié des répondants (49%) déclarent « très bien connaître la PACES » au moment de s'y inscrire. Il s'avère en effet que ces derniers (plus souvent des filles) ont sollicité davantage d'interlocuteurs notamment à l'extérieur de leur famille comme les enseignants de leur lycée et ceux de l'université, des professionnels de santé et surtout des étudiants. Ils ont fréquenté plus de lieux pour s'informer tels que les salons d'orientation et la journée Portes Ouvertes en médecine. Ils ont également fait davantage de recherches personnelles sur Internet. Ceux qui déclarent « avoir commencé à se renseigner sur la PACES » ont effectué les mêmes démarches que les premiers mais dans des proportions moindres. La différence est surtout plus marquée avec ceux qui déclarent connaître très peu la PACES. Ils représentent une faible part de l'effectif inscrit (7%) mais leur inscription pose néanmoins question.

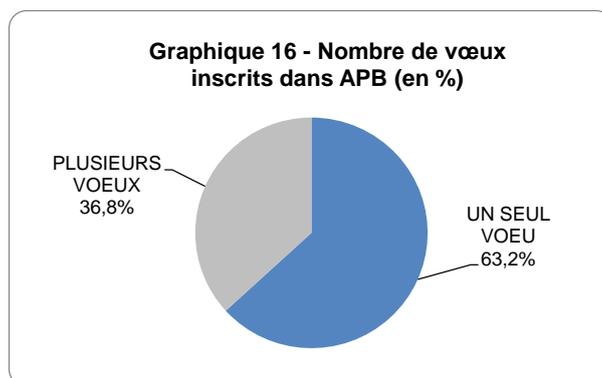
Qui sont les néo-bacheliers qui déclarent très peu connaître la PACES avant de s'y inscrire ? Ces néo-bacheliers qui se sont peu projetés dans les études en PACES sont deux fois plus nombreux chez les garçons (10,7% des garçons pour 5,7% des filles). Leurs démarches pour s'informer ont été moins fréquentes que les autres inscrits tant au niveau des interlocuteurs rencontrés que des lieux fréquentés. Ayant plus souvent redoublé, ils sont également moins souvent lauréats du baccalauréat avec mention. D'ailleurs, ils envisagent plus souvent de se réorienter en cas de difficultés et de ne pas redoubler en cas d'échec au concours. Ils appartiennent moins souvent aux classes sociales favorisées (ils sont plus souvent boursiers), leurs parents sont moins souvent diplômés du supérieur et ont plus rarement fréquenté l'université. En revanche, ils se distinguent par un recrutement plus important dans les familles de travailleurs indépendants (artisans-commerçants, agriculteurs). Leurs parents ne sont pas

des professionnels de santé, leur réseau de relations dans ce domaine étant plus limité, par contre lorsqu'ils connaissent un professionnel de santé il s'agit souvent d'un professionnel issu des études de médecine. Concernant leurs projets scolaires et professionnels, ils sont plus nombreux à ne pas avoir d'idées précises sur la durée des études envisagées et se projettent moins sur le concours de médecine mais davantage sur celui de kinésithérapie ou de pharmacie.

B. Les aspirations scolaires des lycéens

Les vœux d'orientation formulés sur Admission Post Bac (APB)

Quel que soit leur niveau de connaissance de la PACES, les inscrits ne s'y trouvent pas par défaut : 97,5% des répondants déclarent avoir indiqué « PACES » en premier vœu dans APB. Sur cette question des vœux, il se dégage une première tendance qui a toute son importance pour éclairer les choix d'orientation scolaire et les aspirations professionnelles des enquêtés. Si tous ont fait le choix de la PACES, tous n'ont pas indiqué cet unique vœu dans APB.



Lecture : 65,5% des répondants ont sollicité des étudiants en santé pour s'informer sur la PACES.

Près des deux tiers des répondants (63,2%) ont opté pour une stratégie de candidature unique en PACES. D'autres (36,8%) n'ont pas eu la PACES comme seule cible d'orientation et ont cherché des ouvertures vers d'autres filières et diplômes, principalement en Licence et en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles. Ce premier résultat met en évidence deux façons bien différentes de préparer son orientation et son engagement dans les études supérieures, mais aussi deux manières d'envisager l'avenir qui vont jouer différemment en cas d'échec au concours. Quels sont les enquêtés ayant fait un seul et unique vœu dans APB et quels sont ceux ayant réfléchi à d'autres choix d'orientation post-bac ? En approfondissant cette question, on voit clairement que le nombre de vœux formulés dans APB varie en fonction de nombreuses variables : l'origine sociale, la proximité de l'enquêté avec le domaine de la santé,

la spécialité au baccalauréat S, la mention au baccalauréat, les interlocuteurs rencontrés et les lieux fréquentés au moment des choix d'orientation.

Les enquêtés ayant fait un seul choix d'orientation dans APB, celui de PACES :

- Sont plus souvent bacheliers S spécialité Physique-Chimie et Mathématiques
- Sont plus souvent titulaires du baccalauréat avec mention Bien ou Très Bien
- Sont plus souvent fils ou filles de diplômé(e)s de l'enseignement supérieur
- Ont plus de connaissances exerçant dans le domaine de la santé et ayant le statut « profession libérale/cadre/profession intellectuelle supérieure issus des études de médecine »
- Ont moins sollicité d'interlocuteurs pour leur orientation
- Ont moins fréquenté de lieux d'information pour leur orientation
- Déclarent plus souvent avoir « une très bonne connaissance de la PACES »
- Envisagent moins souvent une réorientation en cas de difficultés rencontrées

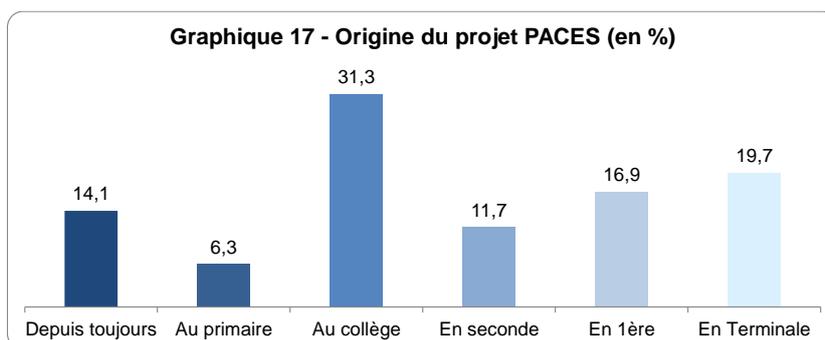
Les enquêtés ayant fait plusieurs choix d'orientation dans APB :

- Sont plus souvent bacheliers S spécialité SVT
- Sont plus souvent titulaires du baccalauréat sans mention ou avec mention Assez Bien
- Sont moins souvent fils ou filles de diplômé(e)s de l'enseignement supérieur
- Ont plus de connaissances exerçant dans le domaine de la santé et ayant le statut « profession intermédiaires »
- Ont sollicité plus d'interlocuteurs pour leur orientation (notamment des conseillers d'orientation psychologues et des enseignants de lycée)
- Ont fréquenté plus de lieux d'information (CIO, salons) pour leur orientation
- Déclarent plus souvent « avoir commencé à se renseigner sur la PACES »

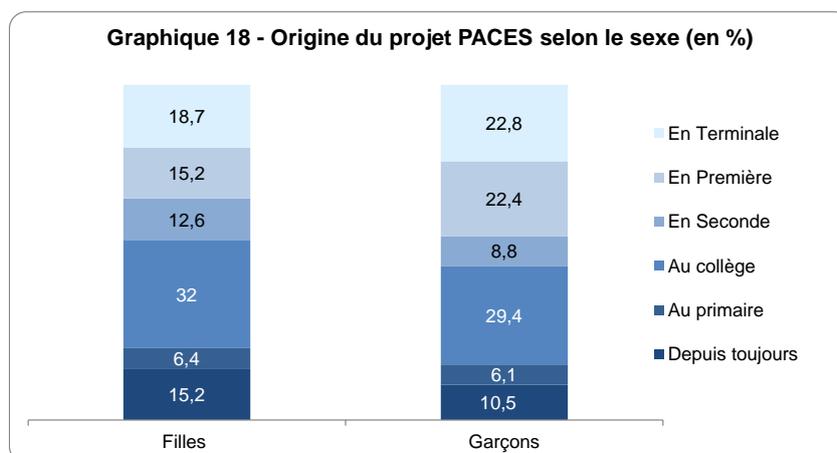
Les projets d'études et les stratégies scolaires mettent en lumière, une fois encore, la diversité du public enquêté. Au sein de ce groupe de lycéens, on peut également relever une différenciation des trajectoires selon l'ancienneté du choix d'orientation. Nous avons souhaité savoir à quel moment s'est effectuée la prise de décision pour la PACES. En effet, l'origine du choix d'orientation semble être un facteur majeur pour comprendre les aspirations scolaires et professionnelles des enquêtés ainsi que leurs représentations des études de santé. Sur cette question, les résultats révèlent que certains enquêtés ont formulé ce choix d'études très tôt dans leur cursus scolaire tandis que d'autres sont restés indécis jusqu'à la Terminale. Selon l'ancienneté ou la précocité du projet, les conditions d'arrivée en PACES et l'état d'esprit des bacheliers peuvent donc être très différents d'un individu à l'autre.

L'origine du choix

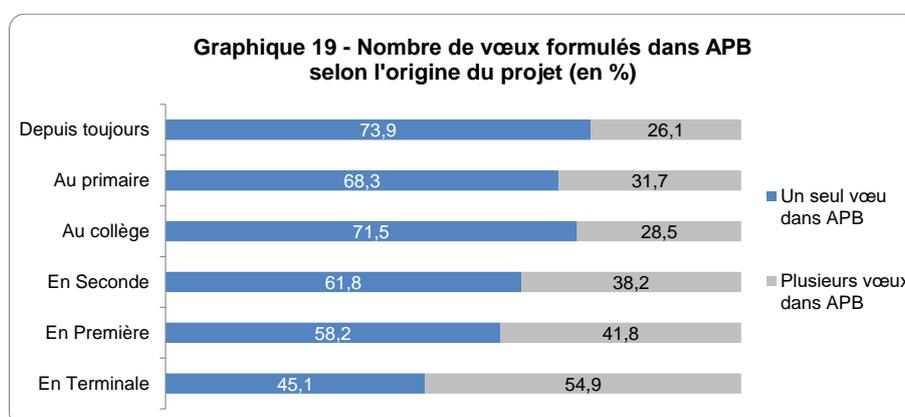
Quand avez-vous décidé de faire la PACES ? Sur cette question, on relève une différenciation notable des trajectoires des enquêtés sur l'ancienneté de leur choix. L'origine du choix d'orientation est ici une question essentielle à analyser. Les premiers résultats permettent de distinguer deux groupes : ceux qui déclarent avoir fait le choix des études en santé avant leur entrée au lycée (51,7%) et ceux ayant choisi cette filière en seconde, première ou terminale (48,3%). A noter la forte part des répondants (31,3%) qui déclare avoir fait ce choix au collège, c'est-à-dire avant l'un des grands paliers d'orientation scolaire.



Lecture : 31,3% des répondants ont fait le choix de faire PACES au collège.



Lecture : 22,8% des garçons ont fait le choix de faire PACES en Terminale.



Lecture : 54,9% des répondants ayant fait le choix de faire PACES en terminale ont inscrit plusieurs vœux dans APB.

Pour ceux qui déclarent avoir cette idée « depuis toujours », depuis le primaire » ou « depuis le collège » le choix de l'orientation post-bac est plus souvent une évidence. En approfondissant sur les vœux formulés dans APB, on voit ainsi que ces derniers ont plus souvent inscrit un seul et unique vœu. Dans la population des étudiants en PACES, il importe donc de considérer cette part non négligeable d'individus qui ont fait un choix unique d'orientation et ce de manière précoce (37,4%). Ces derniers présentent donc des caractéristiques sociales et scolaires similaires à celles déjà évoquées pour ceux ayant fait un choix unique d'orientation dans APB. On peut y voir sans surprise les effets de certains facteurs familiaux : nombreuses connaissances dans leur entourage proche de professionnels exerçant dans le domaine de la santé, et plus précisément de professionnels issus des études de médecine. Il est par ailleurs intéressant de noter que ces lycéens dont le choix d'orientation a été précoce se sont plus souvent fixés sur cette seule filière d'études (un seul vœu dans APB) et, une fois inscrits, visent plus souvent un seul concours, celui de médecine.

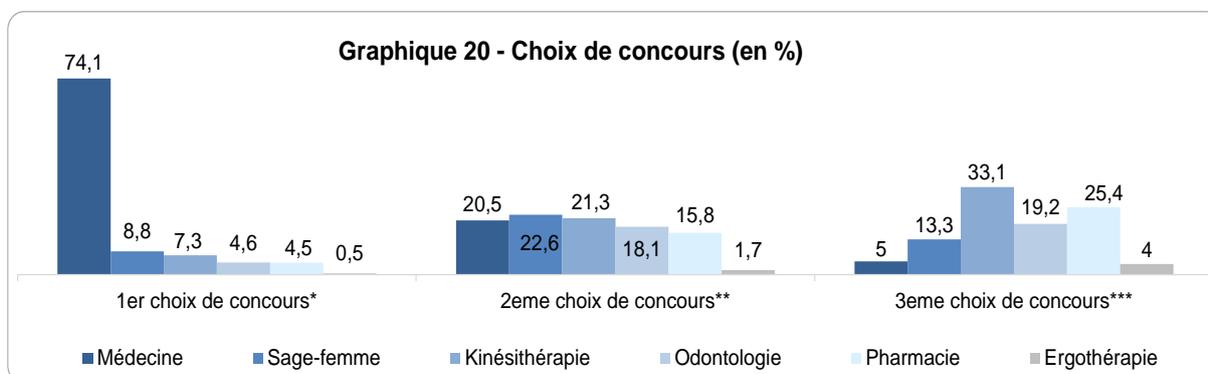
Si certains ont énoncé très tôt dans leur cursus scolaire le souhait de faire des études de santé, d'autres semblent avoir traversé plusieurs étapes avant de formuler un ou plusieurs vœux d'orientation. Nous verrons en partie IV que les bacheliers ayant décidé tardivement de faire PACES (en Terminale) ont des caractéristiques particulières, qui les distinguent fortement des bacheliers dont le choix d'orientation a été précoce. La question du moment du choix s'avère donc être déterminante pour mieux comprendre les aspirations scolaires et professionnelles des enquêtés, elles-mêmes liées aux caractéristiques sociales et culturelles.

Le(s) concours envisagé(s)

Les bacheliers inscrits en PACES à l'UBO ou à Rennes 1 ont accès à cinq filières d'études en santé (médecine, odontologie, pharmacie, sage-femme, kinésithérapie) ainsi qu'à l'ergothérapie uniquement ouverte aux bacheliers inscrits à l'UBO. Ces filières d'études accessibles par concours sont bien différentes pour ce qui est de la longueur des études et des métiers préparés. Il est intéressant de s'interroger ici sur les intentions des enquêtés au moment de leur inscription en PACES, des intentions qui évolueront d'ailleurs peut-être en cours d'année. Qu'en est-il avant de commencer l'année en PACES ? Au moment de s'inscrire, quels sont les concours envisagés et par qui ?

Plus d'un tiers des bacheliers pense présenter un seul concours, 30% pensent à deux concours et 34,8% envisagent de passer au moins trois concours. Pour tous les répondants, le premier choix de concours s'oriente massivement sur la filière médecine (74,1%), reléguant très loin les autres filières. Parmi les bacheliers envisageant de passer plusieurs concours, le

deuxième choix est mieux réparti entre les filières et accorde moins de place à la médecine (20,5%) qui n'arrive qu'en troisième position après sage-femme (22,6%) et la kinésithérapie (21,3%). Enfin le troisième choix de concours (le cas échéant) est davantage orienté sur la kinésithérapie, la pharmacie, ou l'odontologie.



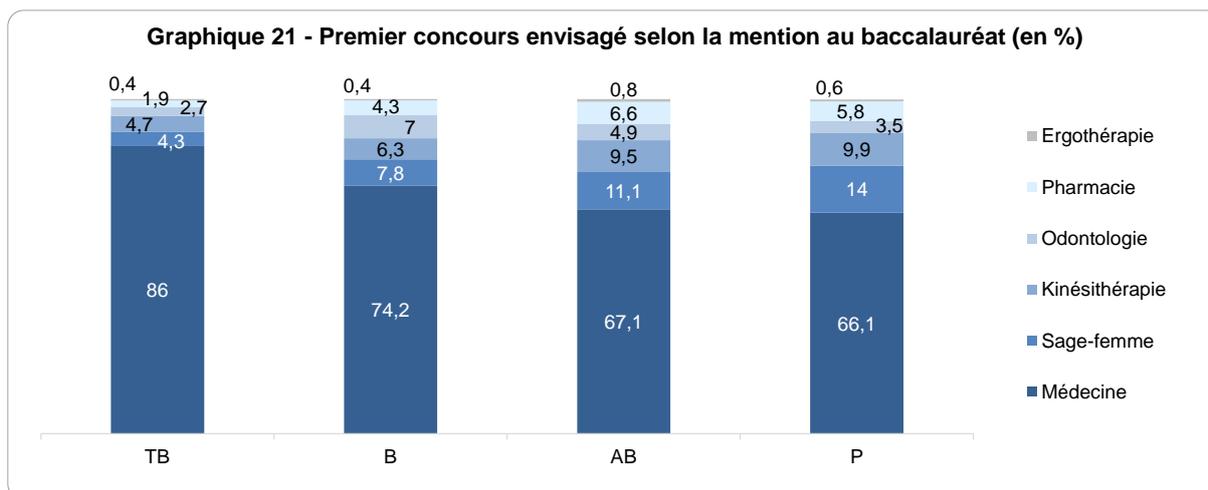
* Parmi les 928 répondants ayant cité au moins un choix de concours.

** Parmi les 601 répondants ayant cité au moins deux choix de concours.

*** Parmi les 323 répondants ayant cité au moins trois choix concours.

Logiquement, la présence (ou non) de projet professionnel à l'entrée en PACES conditionne la façon dont les lycéens conçoivent leurs cursus d'études. Ainsi, les lycéens ayant une idée précise de métier envisagent plus souvent de ne passer qu'un seul concours à l'issue de la PACES (40% contre 35,4% en moyenne). Mais parallèlement, cette proportion est encore plus importante parmi les bacheliers mention TB où près de la moitié d'entre eux ne se projette que sur un seul concours (45,1%). Pour ces derniers, on peut penser que leur trajectoire scolaire marquée par une grande réussite dans l'enseignement secondaire les autorise à croire en leurs chances d'obtenir le concours souhaité et à dénier un possible échec dans la filière.

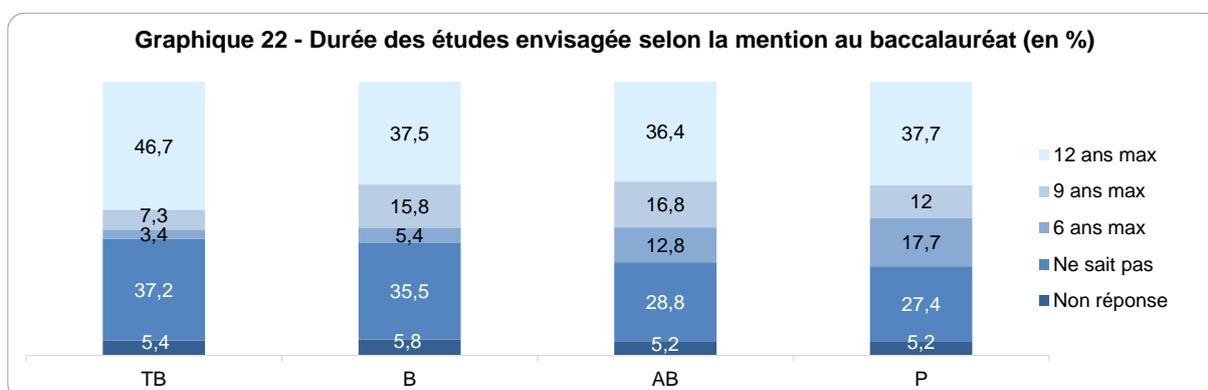
L'attrait massif pour le concours de médecine en premier choix masque néanmoins des disparités selon certaines caractéristiques sociales et scolaires. En premier lieu, une différenciation selon le genre : le concours de sage-femme est quasi exclusivement envisagé par des lycéennes (97,6%). En second lieu, une différence selon la trajectoire scolaire : les bacheliers en situation d'excellence scolaire (mention TB au baccalauréat) s'orientent massivement vers le concours de médecine (86 % contre 74,1% en moyenne) tandis que les bacheliers sans mention ou avec mention AB envisagent plus souvent que les autres les concours de sage-femme ou kinésithérapie.



Lecture : 86% des bacheliers mention TB envisagent Médecine comme 1er choix de concours.

Ce même constat peut être également effectué par rapport au bagage scolaire des parents : lorsque ces derniers sont diplômés du supérieur, les enfants visent plus souvent le concours de médecine et lorsqu'ils ont un niveau d'études inférieur au baccalauréat, les enfants visent moins médecine (même si cela reste la majorité) mais davantage pharmacie. Enfin, comme cela a déjà été précédemment évoqué, les lycéens souhaitant faire des études de santé depuis l'enfance visent en priorité le concours de médecine (83,6%). Cette proportion est moindre lorsque le projet est plus récent (moins de 75%) au profit du concours de sage-femme pour les lycéens dont le projet est né au collège et de kinésithérapie pour les lycéens dont le projet est né en terminale.

Ces différenciations se retrouvent logiquement au niveau de la longueur des études envisagées. Ainsi, les bacheliers mention TB sont les plus enclins à se projeter dans des études longues : près de la moitié d'entre eux envisagent 12 années d'études contre moins de 38% des bacheliers avec mention AB ou sans mention. Ces derniers se projettent davantage dans un cursus d'études plus court de 6 années maximum.



Lecture : 46,7% des bacheliers mention TB envisagent une durée d'études égale à 12 années maximum.

Parallèlement, plus d'un tiers des bacheliers ne savent pas dans quelle durée d'études ils s'engagent²⁵. Parmi ces enquêtés indécis, les trois-quarts visent médecine et un quart d'entre eux n'ont pas de projet professionnel précis en s'inscrivant en PACES. Cette incertitude sur la durée des études dans lesquelles ils s'engagent peut s'expliquer de plusieurs façons :

- ils ne connaissent réellement pas la durée des études nécessaire à leur projet professionnel
- ils ne savent pas quelle filière ils choisiront (médecine générale, médecine spécialisée ou autre spécialité)
- ils ne se projettent pas encore dans les études post concours, le premier objectif étant avant tout de le réussir
- ils ne comptent pas réellement sur la réussite au concours mais veulent tenter cette filière (à leurs yeux prestigieuse) et aviseront sur leur avenir au cours de l'année

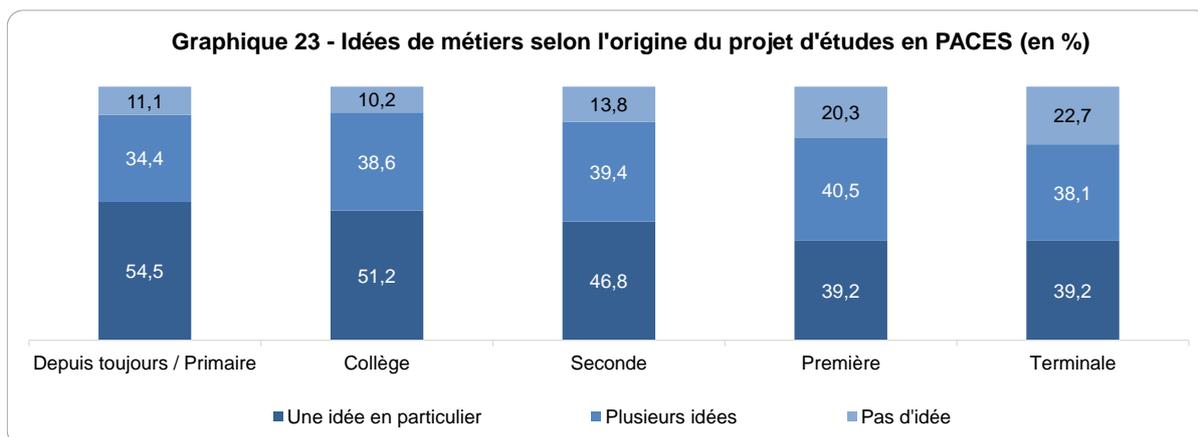
C. Les aspirations professionnelles des lycéens

Le(s) métier(s) envisagé(s)

Les études de santé forment à l'exercice d'un champ de professions bien déterminées c'est pourquoi l'orientation en PACES est généralement réalisée dans une logique d'insertion professionnelle : 45,8% des lycéens ont une idée précise du métier qu'ils souhaiteraient exercer et 37% ont plusieurs idées de métiers. Seuls 14,5% des lycéens n'ont aucune idée et 2,8% ne se sont pas prononcés sur la question.

Comme pour les aspirations scolaires des lycéens, nous retrouvons logiquement un lien entre l'ancienneté du projet d'études en PACES et la précision du projet professionnel : plus le projet d'orientation a été défini tôt, plus le projet professionnel est précis. Notons ainsi que plus de la moitié des répondants ayant envisagé les études de santé avant leur entrée au lycée ont une idée précise de métier alors que cette proportion n'est que de 39,2% parmi les répondants s'étant décidés sur le tard, en Première ou en Terminale. Parmi ces derniers, plus de 20% n'ont aucune idée du ou des métiers qu'ils souhaiteraient exercer avec des études en santé.

²⁵ 32,4% « ne sait pas » et 5,3% n'ont pas répondu à la question.



Lecture : 22,7% des répondants ayant choisi de faire PACES lors de leur année de Terminale n'ont pas d'idée de métier.

Indépendamment de l'avancée dans l'élaboration d'un ou plusieurs projets professionnels, quels sont les métiers envisagés par les lycéens en entrant dans cette filière d'études ? Les souhaits professionnels dépendent-ils de caractéristiques sociales et scolaires telles que le genre, la réussite scolaire, l'origine sociale ou l'entourage familial ? Dans l'enquête, les lycéens ayant au moins une idée de métier (au nombre de 790) devaient les énumérer sous forme de réponses à une question ouverte. Aucune restriction dans le champ des possibles ne leur était donc imposée.

Le recensement des métiers cités montre en premier lieu une forte projection des lycéens dans les spécialités de médecine : près des deux-tiers d'entre eux en citent au moins une, la palme revenant aux métiers de chirurgien et de pédiatre qui regroupent chacun un tiers des spécialités citées. Attention, cette prédominance de la médecine spécialisée est toutefois à relativiser car elle résulte aussi de l'existence de nombreuses spécialités qui augmente potentiellement le nombre de métiers pouvant être cités par les lycéens. Sans faire de distinction entre spécialités ou non, le classement est finalement peu différent : chirurgien et pédiatre arrivent en tête, suivis ensuite par médecin généraliste, sage-femme et kinésithérapeute. Les métiers préparés dans les autres filières telles que dentiste et pharmacien sont loin derrière, cités par moins de 7% des répondants. On remarque également que certaines spécialités de médecine sont rarement citées. Il serait intéressant de se pencher plus en détails sur cette question pour savoir si certaines spécialités ne figurent pas dans la liste parce qu'elles sont méconnues ou parce qu'elles ne sont pas attractives pour les candidats au concours.

Tableau 11 - Les 15 métiers les plus cités

Champ : Les 760 étudiants ayant au moins une idée de métier (30 non réponses).

Métiers	Effectif	%
Chirurgien (S*)	162	21,3
Pédiatre (S)	156	20,5
Médecin généraliste	141	18,6
Sage-femme	101	13,3
Kinésithérapeute	86	11,3
Médecin urgentiste (S)	78	10,3
Neurologue (S)	53	7
Dentiste	48	6,3
Pharmacien	42	5,5
Cardiologue (S)	36	4,7
Psychiatre (S)	33	4,3
Ophthalmologiste (S)	32	4,2
Gynécologue (S)	30	3,9
Orthodontiste (S)	24	3,2
Radiologue (S)	23	3

* S : indique qu'il s'agit d'une spécialité de médecine (ou dentaire pour orthodontiste).

Après cet état des lieux des métiers envisagés lors de l'inscription en PACES, il convient d'analyser plus finement les caractéristiques sociologiques et scolaires des lycéens se projetant dans ces avenir professionnels. Afin de rendre l'analyse pertinente, nous ne retiendrons que les métiers relatifs aux différentes filières d'études de santé (sage-femme, pharmacien, dentiste²⁶, kinésithérapeute²⁷, médecin généraliste²⁸) ainsi que les deux spécialités de médecine les plus citées, chirurgien et pédiatre. Au besoin, le critère « au moins une spécialité de médecine » sera retenu pour englober l'ensemble des spécialités.

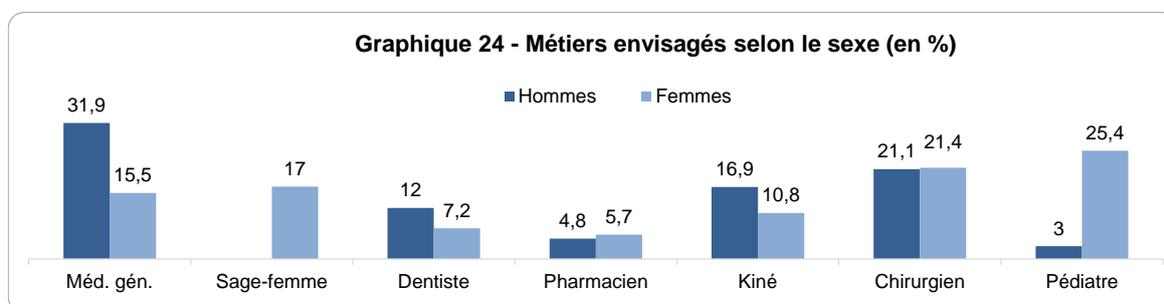
Se projeter dans un métier, c'est estimer qu'il nous correspond et qu'on est en capacité de l'exercer par rapport aux représentations que l'on s'en fait, en particulier les représentations sexuées. Pour expliquer les orientations différenciées des filles et des garçons, la psychologue et sociologue Linda Gottfredson propose en 1981 une modélisation des représentations des métiers selon le genre et selon le niveau de prestige : « *tous les enfants prennent conscience d'abord que les emplois sont différenciés quant au sexe, puis que les différentes fonctions ont des niveaux inégaux de prestige social. Le croisement de ces deux processus est que, à partir de treize ou quatorze ans, tous les adolescents disposent d'une carte cognitive unique pour se représenter les professions. Parmi tous les champs possibles de travail, une zone des choix*

²⁶ Inclut orthodontiste.

²⁷ Inclut ostéopathe et ergothérapeute.

²⁸ Inclut médecin humanitaire.

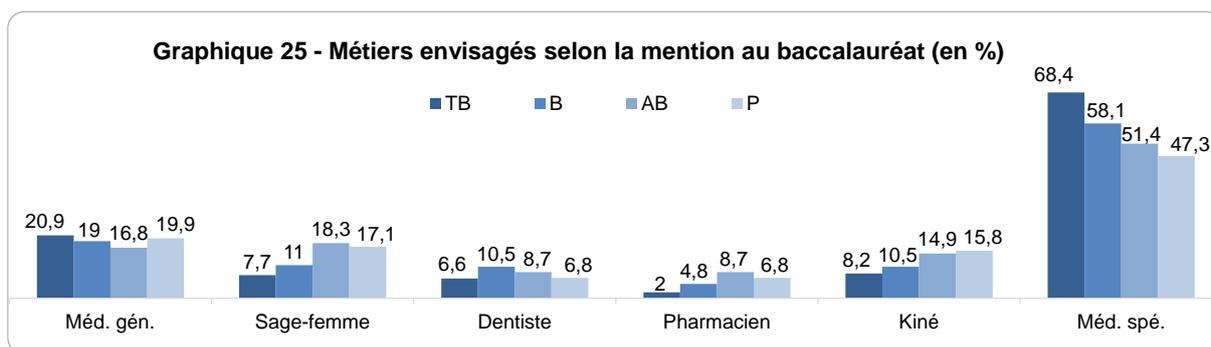
de carrière acceptables peut être tracée selon trois critères : la compatibilité du sexe perçu de chaque métier avec l'identité de genre, la compatibilité du niveau perçu de prestige de chaque métier avec le sentiment d'avoir les capacités pour accomplir ce travail, et la volonté de faire le nécessaire pour obtenir le travail désiré. Cette carte des carrières acceptables détermine l'orientation scolaire et déterminera ultérieurement les changements de métiers possibles »²⁹. Les bacheliers de notre étude n'échappent pas à une représentation sexuée des métiers : le métier le plus souvent cité par les femmes est celui de pédiatre alors qu'il n'a été cité que par 3% des hommes. On retrouve la même inégalité pour le métier de sage-femme : 17% des femmes l'ont cité contre aucun homme. Ces derniers se voient davantage médecins généralistes (métier le plus cité pour eux), kinésithérapeutes (+6,1 points par rapport aux femmes) et dentistes (+4,8 points). Seuls les métiers de pharmacien et chirurgien sont envisagés de manière paritaire.



Lecture : 31,9% des hommes et 15,5% des femmes envisagent le métier de médecin généraliste.

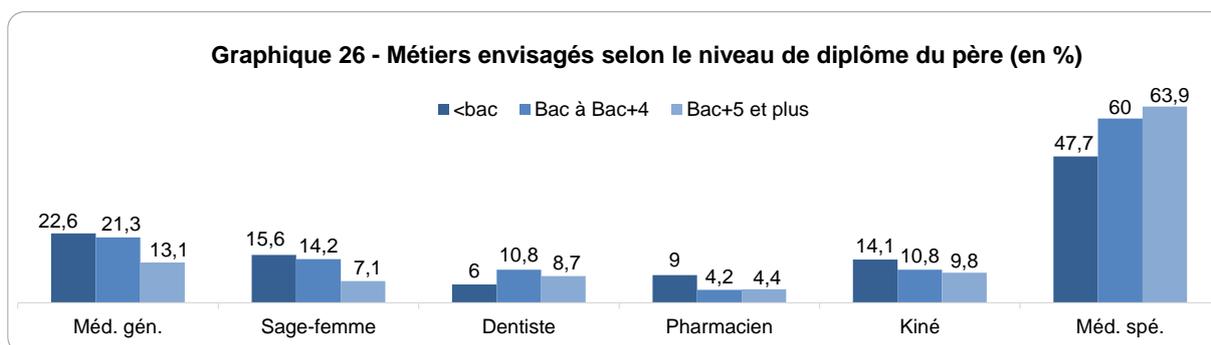
De la même façon, les lycéens se projettent dans des métiers différents selon leur profil scolaire. Si nous constatons que médecin généraliste et dentiste attirent globalement tous les élèves quelle que soit leur mention, ce n'est en revanche pas le cas des métiers de sage-femme, pharmacien et kinésithérapeute qui semblent désertés par les très bons lycéens (mention TB au baccalauréat) mais privilégiés par les élèves moyens (mention AB ou sans mention). La longueur des études relative à ces métiers est certainement un critère déterminant dans le choix des métiers : les très bons élèves savent qu'ils ont les capacités scolaires pour effectuer de longues études (neuf ans pour devenir médecin généraliste ou spécialiste en odontologie, jusqu'à douze ans pour devenir médecin spécialiste) et envisagent donc moins souvent les autres métiers nécessitant cinq ou six années d'études. Ainsi, plus des deux-tiers des bacheliers mention TB ont cité au moins un métier relevant de la médecine spécialisée alors que cette proportion concerne moins de la moitié des bacheliers sans mention.

²⁹ Biljana STEVANOVIC, « L'orientation scolaire », Le Télémaque 2008/2 (n° 34), p. 9-22.DOI 10.3917/tele.034.0009



Lecture : 20,9% des bacheliers mention TB envisagent le métier de médecin généraliste.

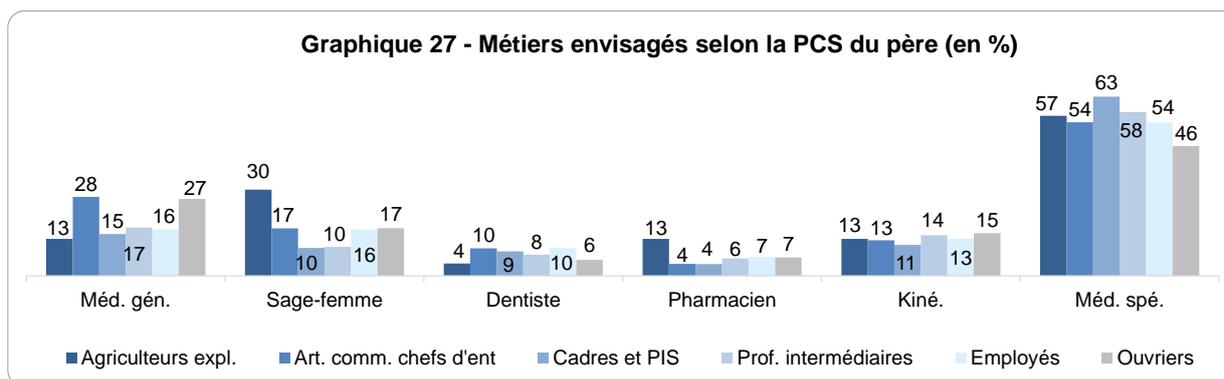
Outre les influences du genre et de la réussite scolaire, quel est l'impact de l'entourage familial sur les aspirations professionnelles des lycéens ? Comme dit en première partie, les lycéens envisageant PACES sont en majorité issus d'un milieu favorisé socialement et culturellement. Toutefois, les cadres supérieures, les professions intellectuelles supérieures et les professions libérales diplômés de l'enseignement supérieur ne constituent pas le seul milieu social d'origine des inscrits. La position sociale et le niveau d'études des parents sont des facteurs dont il faut tenir compte pour comprendre les aspirations professionnelles des lycéens. Que ce soit du point de vue du niveau d'études du père ou de celui de la mère, les mêmes constats reviennent : les lycéens issus d'un milieu familial à haut niveau d'études envisagent plus souvent la médecine spécialisée que les lycéens dont les parents sont moins diplômés. C'est l'inverse pour les métiers de médecin généraliste, de sage-femme et de pharmacien, plus souvent envisagés par des lycéens dont les parents ont un niveau de diplôme moins élevé. Les écarts constatés sur les autres métiers (dentiste et kiné) ne sont pas significatifs d'un point de vue statistique.



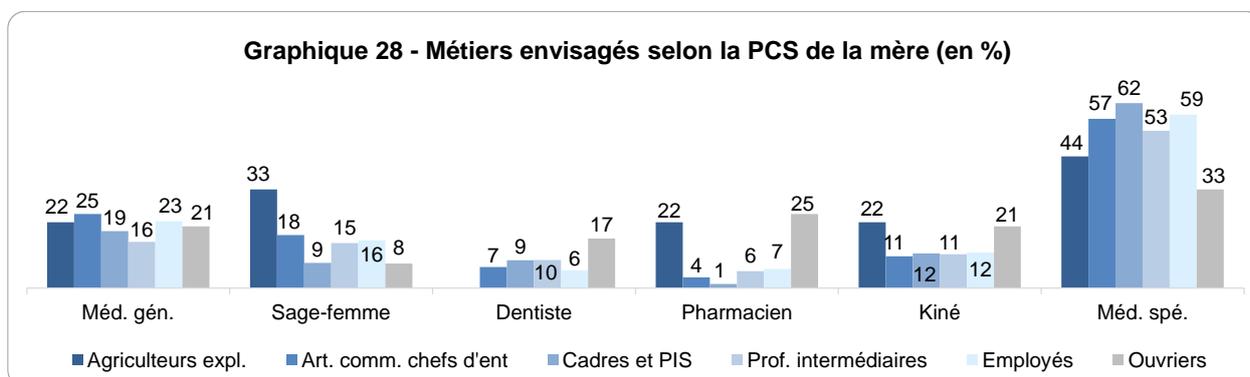
Lecture : 63,9% des lycéens dont le père a un niveau « bac+5 ou plus » envisagent le métier de médecin spécialiste.

L'analyse des métiers envisagés par le prisme du niveau d'études des parents rejoint en partie celle faite par le prisme des positions sociales, les deux étant liés : les lycéens dont le père est cadre se distinguent par leur fort attrait pour les métiers de la médecine spécialisée par

opposition aux enfants d'ouvriers. Le métier de médecin généraliste, lui, attire davantage des lycéens dont le père est artisan, commerçant ou ouvrier tandis que les métiers de sage-femme et de pharmacien sont plus souvent évoqués par les enfants d'agriculteurs exploitants. Du point de vue de la position sociale de la mère, les constats sont similaires. On retrouve une plus forte proportion d'enfants de cadres se projetant en médecine spécialisée, et inversement, davantage d'enfants d'ouvrières ou agricultrices exploitantes envisageant le métier de pharmacien.



Lecture : 13% des lycéens dont le père est agriculteur exploitant envisagent le métier de médecin généraliste.



Lecture : 22,2% des lycéens dont la mère est agricultrice exploitante envisagent le métier de médecin généraliste.

Pour résumer cette analyse des métiers via les caractéristiques des parents, nous pouvons établir deux constats :

- la projection des lycéens dans le métier de kinésithérapeute et dentiste semble peu en lien avec le bagage socio-culturel des parents.
- les lycéens issus d'un milieu favorisé autant socialement que culturellement aspirent davantage à exercer un métier de médecine spécialisée, probablement pour rester dans une logique d'ascension sociale, ou tout au moins de reproduction du modèle parental à défaut de pouvoir « faire mieux ». Les lycéens issus de milieux plus modestes visent plutôt les métiers de médecine générale, de sage-femme ou de

pharmacien, des métiers qui pour eux, représentent déjà une perspective d'ascension sociale.

Ces constats rejoignent en partie les résultats d'une étude de l'origine sociale des professions de santé portant sur des professionnels établis³⁰ indiquant que plus de 40% des médecins, pharmaciens et dentistes sont enfants de cadres supérieurs. Les dentistes se distinguent également par un recrutement plus important dans les milieux artisans, commerçants (24%) et les pharmaciens par un recrutement plus important dans les milieux agriculteurs exploitants (8%). L'étude constate de la même façon que « *les médecins généralistes libéraux ont moins souvent un père cadre supérieur que les spécialistes libéraux* » (40% contre 51%). En ce qui concerne les spécialistes de la rééducation (kinésithérapeutes, diététiciens, orthophonistes, psychomotriciens, ergothérapeutes, orthoptistes, pédicure podologue), la proportion d'enfants de cadres est nettement plus élevée que parmi les sages-femmes mais les proportions d'enfants d'employés et d'ouvriers y sont par contre plus faibles. Les sages-femmes se caractérisent par un recrutement plus important au niveau des professions intermédiaires.

Tableau 12 - Répartition des actifs exerçant une profession de santé selon la catégorie socioprofessionnelle du père (en %)

	Agric, expl.	Artisans, comm.	Cadres sup.	Prof. interm.	Employés	Ouvriers	Total
Médecins	4	15	45	17	11	8	100
<i>Méd. gén. lib.</i>	5	16	40	18	12	9	100
<i>Méd. spé. lib.</i>	3	19	51	14	8	5	100
Pharmaciens	8	18	40	18	8	8	100
Dentistes	4	24	40	18	9	6	100
Sages-femmes	6	17	19	23	19	17	100
Spécialistes rééducation	6	14	33	21	14	13	100

Source : Enquête Emploi 1990-2002. « L'origine sociale des professionnels de santé », Etudes et résultats, DREES N°496, juin 2006

Au-delà de la situation professionnelle parentale, rappelons que notre population lycéenne se caractérise aussi par un ancrage important de leur entourage dans le domaine de la santé. Les métiers visés par les lycéens sont-ils également en lien avec la situation professionnelle de leurs proches ? Quelques liens viennent effectivement conforter les constats faits par rapport aux professions des parents. Ainsi, le métier de sage-femme est nettement moins souvent envisagé lorsqu'une ou plusieurs personnes de l'entourage est cadre (issu des études

³⁰ « L'origine sociale des professionnels de santé », Etudes et résultats, DREES N°496, juin 2006. A la différence de notre étude sur les néo-bacheliers, la population des professionnels de santé enquêtée dans cette étude est allée au terme de la formation en santé et a donc subi des effets de sélection sociale supplémentaires, notamment lors du concours de fin de première année. Il n'est donc pas étonnant que l'origine sociale des néo-bacheliers entrant en PACES diverge en partie de celle des professionnels de santé en activité.

de médecine ou non) mais l'est bien plus lorsque l'entourage occupe une position d'employés en santé. C'est exactement l'inverse pour la médecine spécialisée, largement investie lorsque l'entourage fait partie des cadres issus des études de médecine. Enfin, le métier de pharmacien est plus attractif lorsque l'entourage appartient aux professions intermédiaires de la santé ou aux cadres hors études de médecine. Des liens entre les aspirations professionnelles des lycéens et les situations professionnelles de leur entourage sont donc établis. Mais néanmoins, le phénomène de « mimétisme » (par exemple « je deviens médecin car mon père était médecin ») ne se vérifie pas dans notre étude : la plupart de nos enquêtés (près de 90%) ont cité des métiers qui ne sont occupés ni par leur parent ni par leur entourage proche.

Avant d'évoquer les différentes raisons citées par les enquêtés pour expliquer leur souhait d'exercer un métier dans le domaine de la santé, il importe de signaler que certains lycéens (14,5%) déclarent n'avoir aucune idée de métier au moment de leur inscription en PACES. Ce groupe, minoritaire parmi l'ensemble des répondants, présente quelques caractéristiques particulières intéressantes à relever :

- Les garçons et les bacheliers en réussite scolaire (baccalauréat mention TB) y sont surreprésentés.
- Leur projet d'orientation en PACES a été souvent tardif (Première ou Terminale) et plus de la moitié d'entre eux ne savent pas dans quelle durée d'études ils s'engagent.
- Le premier concours visé est celui de médecine (89,6% contre 74,1% en moyenne) et en cas de difficultés à l'issue du semestre 1, ils sont moins souvent prêts à se réorienter dans une autre filière.
- La famille semble avoir une place prépondérante dans leur processus d'orientation et cet environnement familial n'est pas anodin : les proportions de pères et de mères ayant un niveau de diplôme supérieur à bac+5 sont significativement supérieures à la moyenne et de la même façon, les parents occupent davantage un emploi relevant de la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures.
- Concernant les motivations à exercer un métier dans le domaine de la santé, ces lycéens mettent davantage en avant le prestige que cela procure ou la présence d'un parent dans le domaine de la santé ou du médical.

Au vu de tous ces éléments, on peut penser que ces lycéens s'orientent en PACES pour deux principales raisons : d'une part leur profil scolaire en totale adéquation avec les exigences de la formation leur permet de croire en de sérieuses chances de réussite et d'autre part, leur environnement familial est ancré dans un niveau d'excellence scolaire et professionnel qu'ils tendent à reproduire. Le profil de ces bacheliers sans projet professionnel se rapproche

fortement de celui des bacheliers ayant décidé de faire PACES sur le tard, les deux étant liés. Dans la partie IV de ce rapport, consacrée à l'analyse des profils, nous verrons plus en détails les caractéristiques de ce groupe de bacheliers dont le choix d'orientation a été tardif.

Motivations pour exercer un métier en santé

Les lycéens étaient amenés à s'interroger sur les raisons pour lesquelles ils souhaitaient exercer un métier dans le domaine de la santé. Le questionnaire dirigeait la réflexion en proposant une liste de douze raisons possibles, les enquêtés ayant la possibilité d'en choisir plusieurs.

Tableau 13 – Les raisons pour exercer un métier en santé

	Effectif	% raisons*	% total**
Volonté d'être utile (aider, soigner, guérir...)	861	90,2	19,5
Intérêt pour le contact, le relationnel	649	68	14,7
Intérêt pour le soin	538	56,3	12,2
Accomplissement personnel	486	50,9	11
Intérêt pour les matières scientifiques	461	48,3	10,5
Revenu confortable	258	27	5,9
Emploi assuré	258	27	5,9
Besoin de stimulation intellectuelle	252	26,4	5,7
Volonté de faire de la recherche médicale	229	24	5,2
Admiration pour un médecin	193	20,2	4,4
Condition sociale et prestige du titre	120	12,6	2,7
Parents dans le domaine de la santé	103	10,8	2,3

* Part des répondants ayant cité chaque raison : 90,2% des lycéens ont cité la volonté d'être utile.

** Poids de chaque raison sur l'ensemble des raisons citées : la volonté d'être utile représente 19,5% des raisons citées par les lycéens.

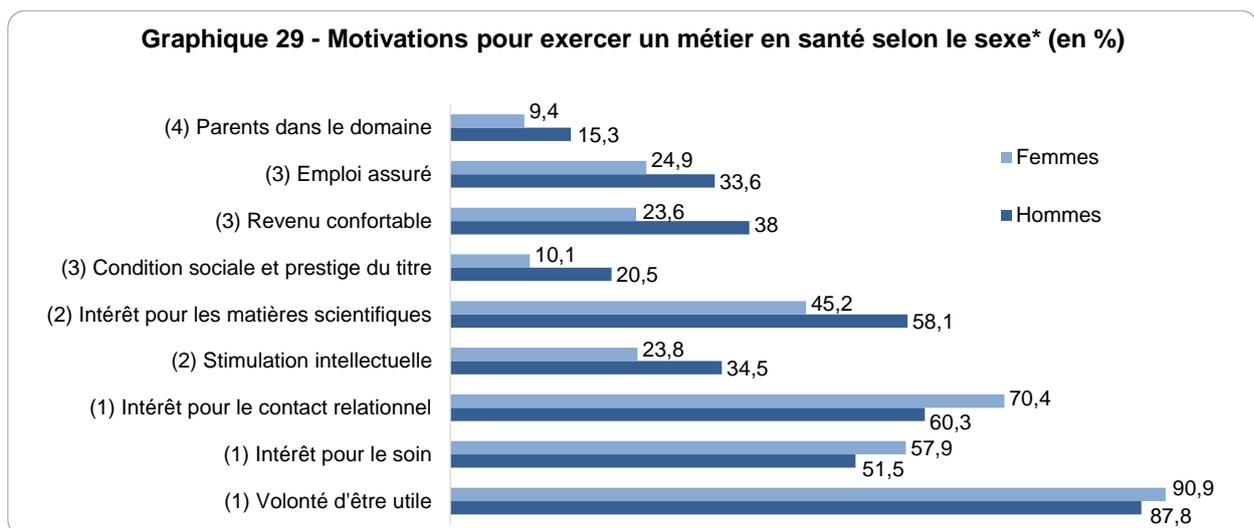
Pour faciliter l'analyse, nous avons regroupé les douze raisons proposées dans le questionnaire sous quatre grandes catégories :

- La première regroupe les motivations relatives aux aspects socio-relationnels d'un métier dans le domaine de la santé et rassemble ainsi les trois raisons les plus fréquemment citées : être utile, intérêt pour le contact et le relationnel, intérêt pour le soin. Parmi l'ensemble des raisons citées par les lycéens, cette catégorie a le plus fort poids (46,4%).
- La seconde regroupe les motivations intellectuelles : attrait pour les matières scientifiques, besoin de stimulation intellectuelle, volonté de faire de la recherche médicale. Cette catégorie représente 21,4% de l'ensemble des raisons citées par les lycéens.

- La troisième catégorie fait référence quant à elle aux bénéfices personnels et professionnels qui peuvent être tirés d'un métier dans le domaine de la santé : accomplissement personnel, emploi assuré, prestige, revenu confortable. Elle regroupe 25,5% des réponses données par les lycéens.
- Enfin la dernière catégorie, d'un poids relativement faible parmi les réponses (6,7%), est relative à l'influence de l'entourage, que ce soit à travers l'admiration d'un médecin ou la présence d'un parent dans le domaine de la santé.

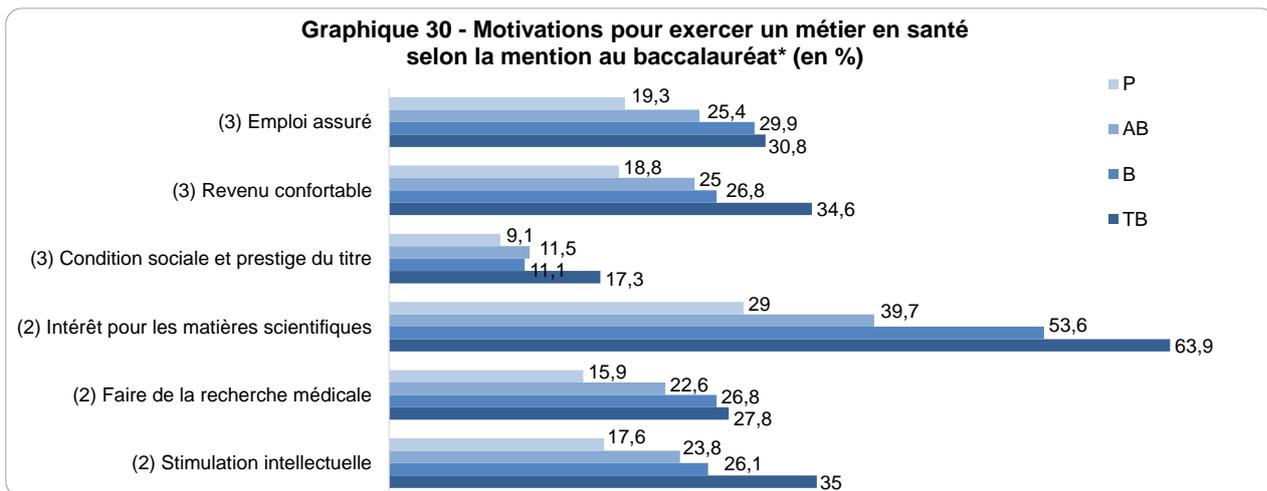
Les propriétés sociales et scolaires des enquêtés sont centrales dans l'explication des motivations à exercer un métier dans le domaine de la santé. On peut ainsi mettre en avant :

- des différences de genre : les filles citent plus souvent que les garçons les aspects relationnels (catégorie 1) tandis que les garçons citent plus souvent que les filles la stimulation intellectuelle, l'aspect scientifique, le prestige du titre, le revenu confortable, l'emploi assuré et la présence d'un parent dans le domaine.



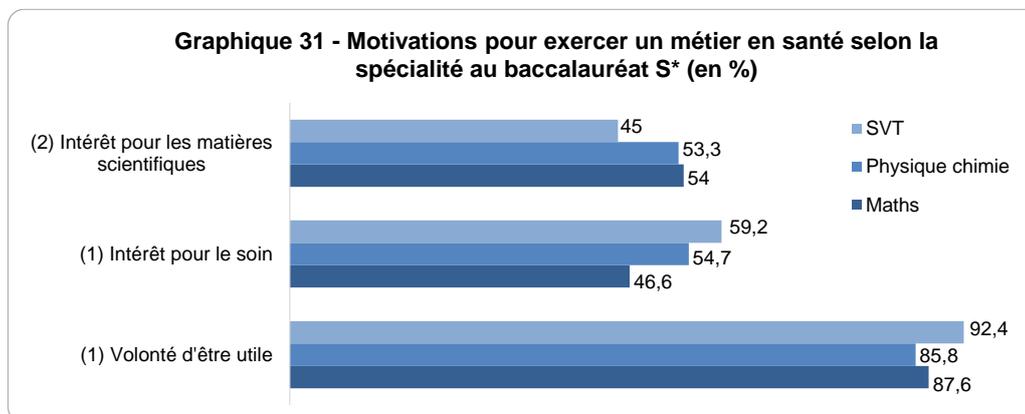
*Seules les raisons présentant des variations significatives sont représentées.
Lecture : 9,4% des femmes et 15,3% des hommes ont cité la raison « Parents dans le domaine ».

- des différences selon la réussite scolaire : le besoin de stimulation intellectuelle, l'intérêt pour la recherche et l'intérêt pour la science sont d'autant plus citées que les résultats au baccalauréat ont été bons. Outre ces raisons d'ordre intellectuel, il en est de même pour les bénéfices professionnels (prestige du titre, revenu confortable et emploi assuré).



*Seules les raisons présentant des variations significatives sont représentées.
Lecture : 19,3% des bacheliers sans mention ont cité la raison de « l'emploi assuré ».

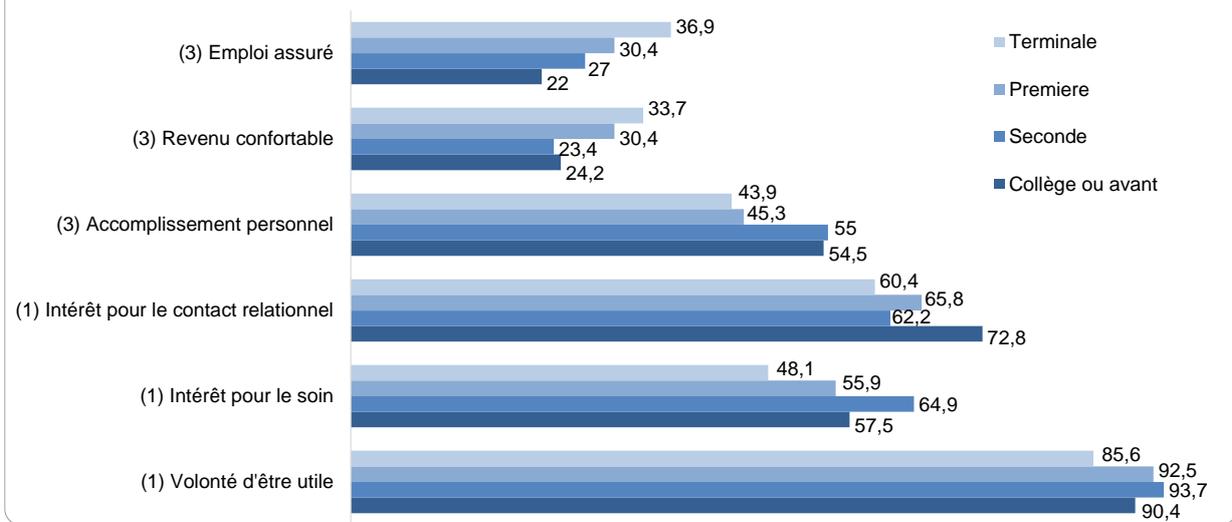
- des différences selon la spécialité du baccalauréat S : les bacheliers issus de la spécialité SVT citent davantage la volonté d'être utile et leur intérêt pour le soin ressort plus souvent que les autres. En revanche, ils manifestent moins d'attrait pour les matières et la méthodologie scientifiques.



*Seules les raisons présentant des variations significatives sont représentées.
Lecture : 45% des bacheliers S spécialité SVT ont cité la raison de « l'intérêt pour les matières scientifiques ».

- des différences selon le cheminement des lycéens dans la construction de leur orientation : ceux qui ont choisi de s'orienter en PACES tardivement (Terminale) mettent plus souvent en avant l'emploi assuré et le revenu confortable que les autres. A l'inverse, les lycéens porteurs de ce projet depuis plusieurs années plébiscitent davantage le relationnel ou l'accomplissement personnel.

Graphique 32 - Motivations pour exercer un métier en santé selon l'origine du projet d'études* (en %)



*Seules les raisons présentant des variations significatives sont représentées.

Lecture : 36,9% des lycéens ayant défini leur projet en terminale ont cité la raison de « l'emploi assuré ».

Pour résumer, nous pouvons dire que les aspects socio-relationnels des métiers de la santé sont les raisons les plus souvent citées par les lycéens mais elles restent davantage mises en avant par les filles, les bacheliers S spécialité SVT et les lycéens ayant défini leur projet d'études très tôt. Les autres types de motivations sont plus souvent cités par les garçons : les aspects intellectuels lorsqu'ils sont en situation d'excellence scolaire ou qu'ils ont fait un baccalauréat S spécialité physique chimie ou maths, les bénéfices professionnels et personnels lorsque leur projet d'entrer en PACES s'est dessiné tardivement. Quant à l'influence de l'entourage, l'existence de liens significatifs entre les propriétés sociales et scolaires des parents et les raisons de choisir un métier dans le domaine de la santé semble moins évidente, à l'exception de la raison concernant la présence d'un parent dans le domaine médical. C'est une raison plus souvent citée par des hommes ayant d'excellents résultats scolaires mais n'ayant pas d'idées de métier et dont le père et/ou la mère travaillent dans le domaine de la santé et ont un niveau de diplôme supérieur à bac+5.

Nous l'avons vu, la majorité des lycéens entrant dans les études de santé pensent déjà à leur avenir professionnel et ont construit leur orientation dans ce sens, que ce soit un projet mûri depuis plusieurs années ou un projet « de dernière minute ». Quelles que soient leurs motivations pour exercer un métier en santé, ils choisissent une voie d'études longue et difficile, la PACES constituant le premier palier à franchir pour pouvoir atteindre leurs objectifs d'études et d'emplois. Ainsi, après s'être intéressé aux divers cheminements qui ont mené ces lycéens aux portes de la PACES, il importe maintenant de savoir s'ils la connaissent réellement et quelles représentations ils en ont.

Partie III : Connaissance et représentations de la PACES

A. Connaissance de la PACES

Point de vue subjectif

Comme vu en partie II, la plupart des lycéens se sont informés sur la formation PACES et considèrent qu'ils la connaissent : 49% déclarent qu'ils se sont beaucoup renseignés, 44% déclarent qu'ils ont commencé à se renseigner et 7% estiment qu'ils ne la connaissent quasiment pas. Les lycéens s'étant beaucoup renseignés ont effectivement multiplié les sources d'information : 56,2% d'entre eux ont fréquenté au moins trois lieux d'orientation (contre 48,2% en moyenne) et 22,1% d'entre eux ont rencontré au moins cinq interlocuteurs (contre 18,1% en moyenne). A l'inverse, les 65 répondants qui ne connaissent quasiment pas la PACES ont défini leur orientation de façon plus isolée : 26,6% d'entre eux n'ont rencontré aucun interlocuteur, contre 12,6% en moyenne³¹.

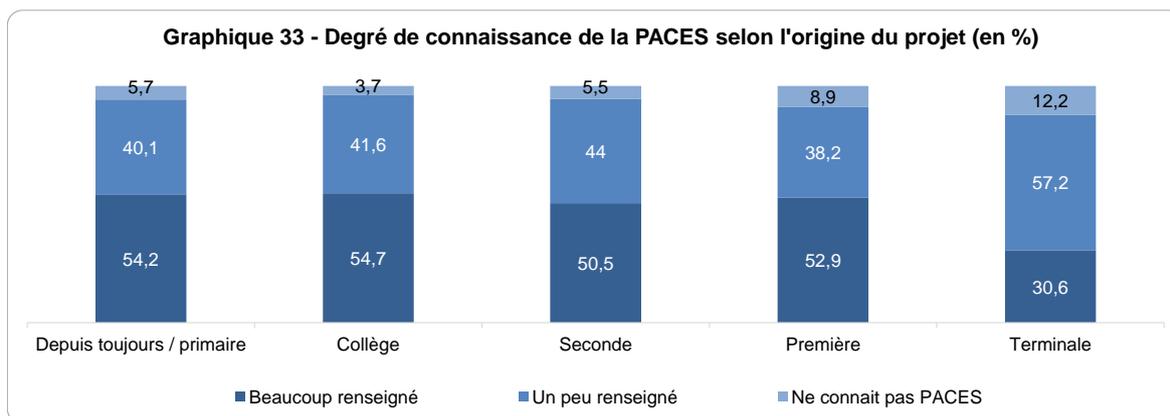
Tableau 14 - Degré de connaissance de la PACES selon les démarches d'orientation effectuées (en %)

	Beaucoup renseigné	Un peu renseigné	Ne connaît quasiment pas PACES	Total
Nombre d'interlocuteurs rencontrés				
0	12,9	10,2	26,6	12,6
1-2	23,1	32,4	31,3	27,8
3-4	41,9	42,1	34,4	41,5
5 et +	22,1	15,3	7,8	18,1
Total	100	100	100	100
Nombre de lieux fréquentés				
0	7,2	7	10,9	7,4
1-2	36,6	51	57,8	44,4
3 et +	56,2	42	31,3	48,2
Total	100	100	100	100

Lecture : 26,6% des enquêtés qui déclarent ne « quasiment pas connaître la PACES » ont rencontré aucun interlocuteur pour s'informer sur la filière.

D'une manière générale, plus les lycéens ont envisagé leur orientation en études de santé tôt, plus ils ont fait des démarches pour s'informer : 54,5% des lycéens ayant défini leur projet au collège ou avant déclarent s'être beaucoup renseignés alors que cette proportion n'est que de 30,6% parmi ceux qui ont défini leur projet en Terminale.

31 Voir la partie II A pour plus de détails sur les démarches d'information effectuées par les lycéens.



Lecture : 54,7% des répondants ayant défini leur projet au collège déclarent s'être beaucoup renseignés sur la PACES

Point de vue objectif

Outre le point de vue subjectif sur le niveau de connaissance de la PACES, le questionnaire permettait de mesurer cet indicateur de manière plus objective en interrogeant les lycéens sur dix caractéristiques spécifiques à la formation. Elles portent d'une part sur l'organisation pédagogique et d'autre part sur les modalités du concours. Il s'agit ainsi de mesurer de manière plus fine le niveau de connaissance des lycéens sur la formation qu'ils s'apprêtent à suivre. Les résultats obtenus à ces questions peuvent attirer l'attention des différents acteurs qui accompagnent les lycéens au moment de leur choix d'orientation (facultés, services universitaires d'orientation, CIO, enseignants, etc.). L'inadéquation de certaines réponses par rapport à la réalité de la formation peut alerter et permettre d'ajuster, si besoin, le discours tenu devant les futurs lycéens intéressés par la PACES lors des portes ouvertes, lors des rendez-vous d'orientation, etc.

Tableau 15 - Réponses données aux propositions

	% de réponses correctes	% de réponses fausses	% de ne sait pas ou de non réponse
Propositions relatives aux modalités pédagogiques de la formation			
J'assisterai à des cours retransmis en amphi. (oui je pense)*	86,7%	5%	8,3%
Nombre d'heures de cours par semaine hors travail personnel. (de 15 à 25h)	85,1%	13,1%	1,8%
Je devrai choisir une ou plusieurs UE spécifiques dès septembre. (non je ne pense pas)	74,7%	13,2%	12,1%
Les bibliographies et les supports de cours seront tous accessibles en ligne. (oui je pense)	61%	20,7%	18,3%
La PACES compte 15 Unités d'Enseignements. (non je ne pense pas)	48,8%	22,3%	28,9%
Propositions relatives aux modalités de concours			
Je ne pourrai présenter qu'un seul concours. (non je ne pense pas)	89,7%	3%	7,3%
Si je rate 2 fois le concours à l'UBO/Rennes 1, je pourrai le retenter dans une autre université française. (non je ne pense pas)	80,4%	7,6%	11,9%
Taux de réussite en PACES toutes filières confondues. (moins de 25%)	75,2%	21,9%	2,9%
Si mes résultats au S1 ne sont pas bons, je serai obligé(e) de me réorienter. (**)	58%	31,3%	10,7%
A l'UBO/Rennes 1, le <i>numerus clausus</i> (toutes filières confondues) pour 2015/2016 était de 519. (non je ne pense pas)	44,7%	18%	37,3%

* Les répondants devaient approuver (oui je pense) ou infirmer (non je ne pense pas) chaque proposition, à l'exception de celles portant sur le nombre d'heures de cours et sur le taux de réussite où ils devaient choisir parmi plusieurs fourchettes de réponse. La bonne réponse attendue est indiquée entre parenthèses.

** Divergence de pratique entre les deux universités : la bonne réponse est « oui je pense » pour l'UBO et « non je ne pense pas » pour Rennes 1.

Concernant les aspects pédagogiques, avec au moins 85% de bonnes réponses, on note un très bon niveau d'information sur la particularité des cours retransmis en amphithéâtre et sur le nombre d'heures de cours dispensées par semaine. Par ailleurs, le choix des UE³² spécifiques recueille 75% de bonnes réponses mais les enquêtés qui se sont abstenus de répondre sont par contre plus nombreux. En revanche, les deux dernières propositions ont un score de bonnes réponses plus faible : 61% pour la publication des cours en ligne et 48,8% pour le nombre d'UE dans la formation. Ce score plus faible peut s'expliquer par le fait que ce sont deux particularités plus pointues qui relèvent d'un niveau d'information beaucoup plus fin. Concernant le concours, plus de 80% des répondants connaissent les règles pour s'y présenter et 75% évaluent correctement le taux de réussite global. En revanche, les modalités de réorientation en fin de semestre 1 sont moins bien connues (58% de bonnes réponses) et

³² Unité d'Enseignement.

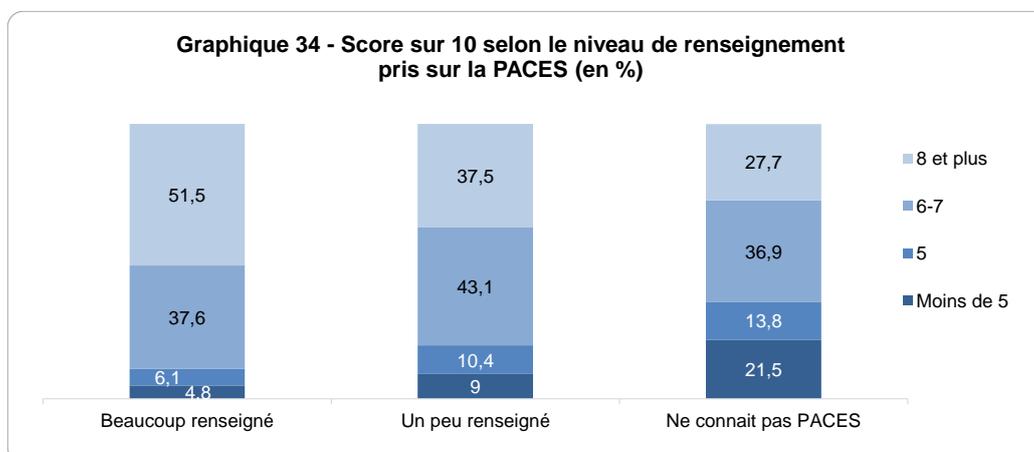
le *numerus clausus* n'est correctement évalué que par 44,7% des répondants. Sur ce dernier point, notons que 37,3% des répondants ne savent pas ou n'ont pas répondu, une « abstention » pouvant s'expliquer par le fait que le *numerus clausus* est publié en fin d'année civile et que l'information n'est pas destinée au public lycéen. Leur bonne connaissance du taux de réussite traduit quand même leur conscience de la difficulté à accéder aux places en deuxième année.

En croisant le degré de renseignement avec chaque caractéristique de la formation, on constate que les lycéens qui déclarent s'être beaucoup renseignés sont aussi proportionnellement plus nombreux à avoir donné la bonne réponse sur :

- le nombre d'UE,
- le choix des UE spécifiques,
- le *numerus clausus*,
- la possibilité de se présenter à plusieurs concours.

En revanche, les six autres propositions (retransmission en amphithéâtre, nombre d'heure de cours, mise en ligne des cours, concours après deux échecs, taux de réussite, réorientation au S1) ne semblent pas être en lien avec le degré de renseignement sur la formation.

A partir des bonnes réponses attendues, un score sur 10 a pu être calculé pour chaque répondant, ce score reflétant ainsi une connaissance un peu plus objective de la formation et pouvant être comparée entre les répondants. Le score moyen (7,04) reflète globalement une bonne connaissance de la PACES de la part des lycéens, que ce soit à l'UBO ou à Rennes 1. Il corrobore les déclarations subjectives des enquêtés sur leur degré de renseignement : d'une manière générale, plus les lycéens se sont renseignés, meilleur est leur score.



Lecture : 21,5% des répondants qui déclarent ne pas connaître la PACES ont un score inférieur à 5.

Cette moyenne masque néanmoins de grandes disparités entre les répondants, en particulier selon l'origine du projet d'orientation en PACES et selon le profil scolaire. Ainsi, les lycéens ayant décidé tardivement leur orientation, de même que les lycéens n'ayant pas le profil « recommandé » pour réussir en PACES (baccalauréat non S, en retard ou sans mention) ont une connaissance plus limitée de la formation. Ce résultat est plutôt logique car, comme nous l'avons vu précédemment, ces lycéens ont généralement fait moins de démarches que les autres pour s'informer sur la formation.

Tableau 16 – Connaissance objective de la PACES selon certaines caractéristiques

	Score moyen		Score moyen
Hommes	7,04	Bac S	7,07
Femmes	7,04	Bac non S*	5,43
UBO	7,08	Bac en avance	7,59
Rennes 1	7,02	Bac à 18 ans	7,1
Projet né depuis tjrs / primaire	7,37	Bac en retard	5,64
Projet né au collège	6,91	Bac mention TB	7,59
Projet né en Seconde	7,08	Bac mention B	7,28
Projet né en Première	7,22	Bac mention AB	6,8
Projet né en Terminale	6,73	Bac sans mention	6,21

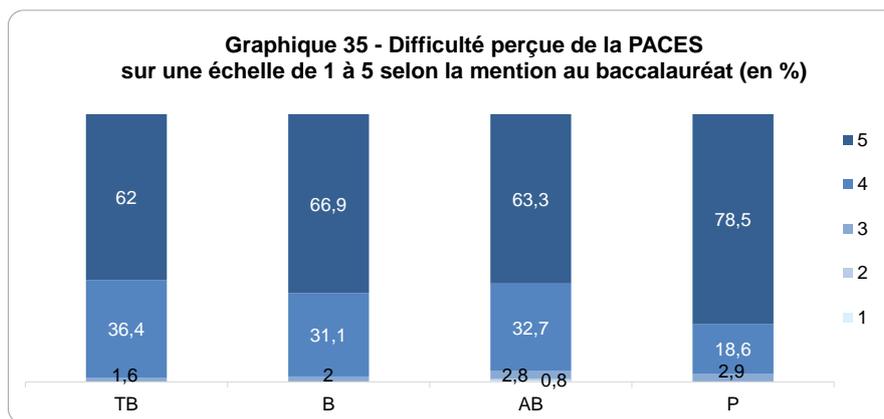
*Attention, très faible effectif.

B. Représentations de la PACES

Les lycéens interrogés connaissent globalement bien la formation et savent qu'ils intègrent un cursus d'études difficile. Au-delà de cette représentation largement partagée par tous, que pensent-ils du profil recommandé pour réussir aux concours ? Comment évaluent-ils leurs propres chances de réussite ? Quels sont pour eux, les qualités qui peuvent favoriser la réussite ?

Perception de la difficulté des études

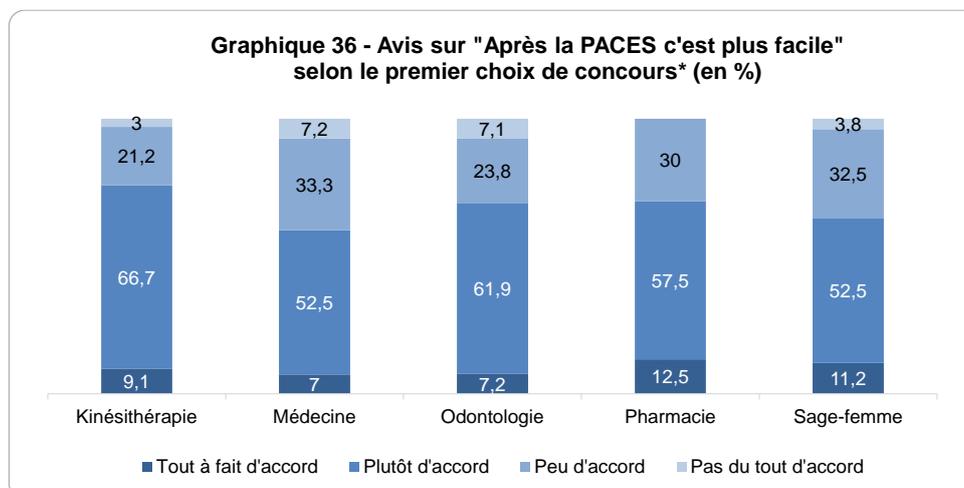
La quasi-totalité des répondants considèrent que les études de santé dans lesquelles ils s'engagent seront très difficiles : sur une échelle de difficulté de 1 à 5, 30,7% l'évaluent à 4 et 66,7% l'évaluent à 5. Cette perception est similaire quelle que soit l'université et quelle que soit la filière d'études envisagée après le concours. En revanche, elle varie selon le passé scolaire des lycéens : les élèves n'ayant pas eu de mention au baccalauréat jugent plus souvent que les autres les études de santé comme étant « très difficile » (évaluée au niveau 5).



* 1 = Très facile, 5 = Très difficile.

Lecture : 62% des bacheliers avec mention TB considèrent que les études de santé sont très difficiles (niveau 5).

Si les lycéens sont tout à fait conscients de la difficulté des études de santé, près des deux-tiers d'entre eux (62,6%) considèrent toutefois que « *après la PACES c'est plus facile* ». Ainsi, pour une majorité de lycéens la PACES semble s'apparenter à un obstacle à surmonter, cette représentation étant plus répandue parmi les lycéens envisageant prioritairement le concours de kinésithérapie (75,8%) que parmi les lycéens envisageant le concours de médecine (59,5%).



* Le concours d'ergothérapie n'est pas représenté car il ne concerne que 4 répondants.

Lecture : 66,7% des lycéens visant prioritairement le concours de kinésithérapie sont plutôt d'accord avec cet avis.

Notons que les lycéens déclarant s'être beaucoup renseignés sur la PACES adhèrent moins à cette idée « *qu'après c'est plus facile* » : 57,9% d'entre eux sont d'accord contre plus des deux-tiers des lycéens pas/peu renseignés. Cette proportion reste néanmoins relativement importante, aussi cela nous interroge sur la nécessité, peut-être, d'informer davantage les lycéens sur les années d'études post-PACES.

Parallèlement à la difficulté de la filière, notons que 38,5% des répondants pensent qu'ils reverront beaucoup de notions déjà vues au lycée. Cette proportion ne varie pas selon la spécialité du baccalauréat S suivie.

Perception du profil scolaire adéquat pour réussir

Appuyé par de nombreuses statistiques sur la réussite en PACES, le discours selon lequel les bacheliers S avec mention B ou TB ont les meilleures chances de succès est largement diffusé auprès des lycéens par tous les acteurs de l'orientation. Par conséquent, les bacheliers n'ayant pas ce profil (en particulier les bacheliers non S) sont en général dissuadés de s'inscrire dans cette formation. Que pensent les lycéens de ce discours et comment évaluent-ils leurs chances de réussite selon leur profil ?

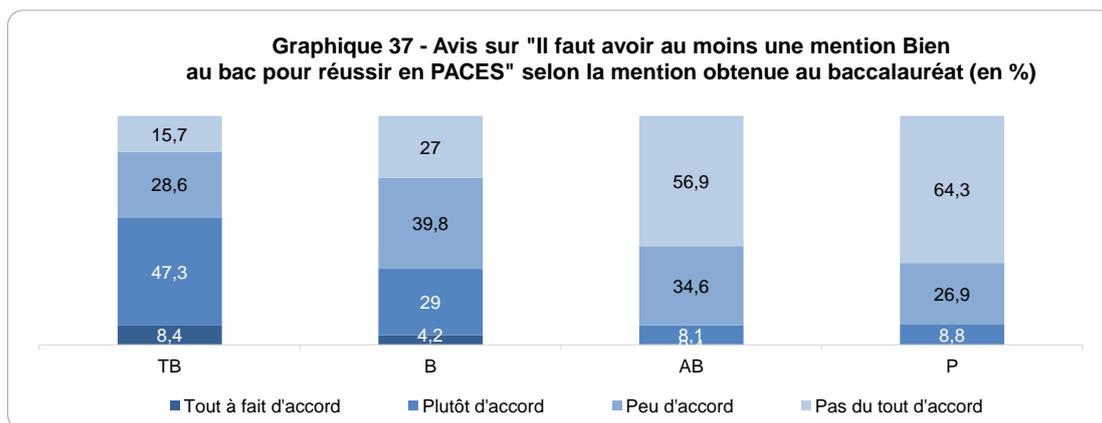
« Avoir un baccalauréat S est une condition sine qua non pour réussir en PACES. »

86,1% des répondants approuvent la nécessité de provenir de la filière scientifique pour réussir en PACES (41% sont tout à fait d'accord et 45,1% sont plutôt d'accord). Logiquement, la majorité des bacheliers non scientifiques ne sont pas dans cet état d'esprit³³ mais parallèlement, ils sont bien conscients que cela sera très difficile pour eux de réussir. Les bacheliers déclarant très peu connaître la PACES sont également proportionnellement plus nombreux à penser que le baccalauréat S n'est pas obligatoire pour réussir (28,3% contre 13,9% en moyenne).

« Il faut avoir au moins une mention B au baccalauréat pour réussir en PACES. »

Près des trois-quarts des répondants désapprouvent cette affirmation (32,9% sont peu d'accord et 38,5% ne sont pas du tout d'accord). L'avis porté sur cette affirmation est directement en lien avec la mention obtenue : ainsi, plus de 9 bacheliers sur 10 sans mention ou avec mention AB ne sont pas/peu d'accord. Ils croient donc fermement en leurs chances de réussite tout en sachant que ce sera très difficile (cf. partie précédente). Par ailleurs, notons que les lycéens s'étant beaucoup renseignés sur la formation adhèrent par contre un peu plus souvent à cette idée (31,6% contre 28,8% en moyenne). En s'engageant dans cette filière, la majorité des lycéens se sent donc capable de réussir ce type d'études quel que soit leur niveau scolaire. Cette conviction, associée parfois à l'inexistence d'autres projets scolaires (« plan B »), peut expliquer aussi le désarroi et l'abattement de certains étudiants en échec au moment des résultats du concours.

³³ Pour rappel, l'effectif des bacheliers non scientifiques est très faible (N=14).

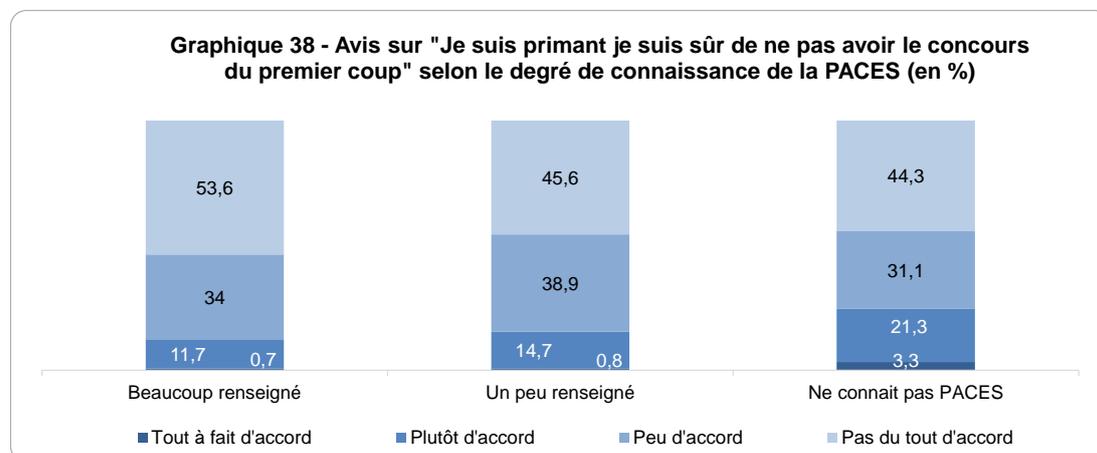


Lecture : 64,3% des bacheliers sans mention ne sont pas du tout d'accord avec cet avis.

« Je suis primant(e), je suis sûr(e) de ne pas avoir le concours du premier coup. »

49,7% des répondants ne sont pas du tout d'accord avec cette affirmation et 35,8% sont peu d'accord. Ainsi, plus de 8 lycéens sur 10 entrent dans la formation en jugeant qu'ils ont une chance d'obtenir le concours à la première tentative. Cette perception lycéenne est très loin de la réalité du taux de réussite des néo-bacheliers, un taux qui avait pourtant été correctement évalué par les trois-quarts des répondants (cf. partie précédente). Les lycéens semblent donc avoir grande confiance en leurs chances de réussite avant leur entrée dans la formation mais peut-être que pour beaucoup d'entre eux, cette confiance s'égrène très rapidement dès les premiers jours/mois de formation ? Cette confiance est toutefois à moduler selon deux caractéristiques :

- le passé scolaire des lycéens : les élèves ayant des résultats moyens sont moins optimistes sur leurs chances de réussite que les très bons élèves.
- le degré de renseignement sur la PACES : les lycéens ne s'étant quasiment pas renseignés sur la formation sont moins optimistes que les lycéens s'étant beaucoup renseignés.

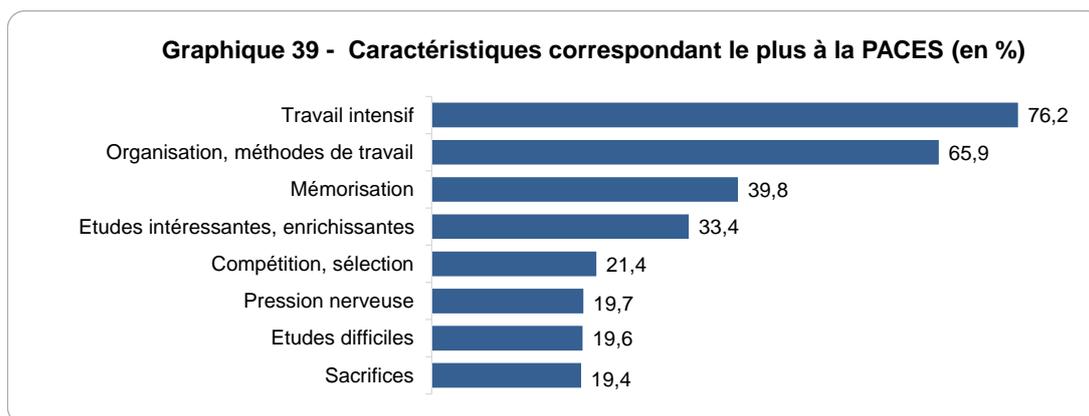


Lecture : 44,3% des répondants qui déclarent ne pas connaître la PACES ne sont pas du tout d'accord avec cet avis.

Pour résumer, les lycéens sont particulièrement conscients de la difficulté de la PACES, en particulier ceux qui ne semblent pas rassembler les conditions pour réussir. Ils adhèrent relativement peu à la proposition faite selon laquelle il faut avoir au moins une mention Bien au baccalauréat pour réussir et la majorité d'entre eux restent optimistes sur leurs chances d'être admis à la première tentative bien qu'ils connaissent généralement le faible taux de réussite. Comme nous allons le voir, pour eux, la clé du succès semble avant tout passer par du travail et de l'organisation.

La PACES : du travail intensif et de l'organisation

Parmi une liste de huit caractéristiques qui leur étaient proposées, les lycéens associent prioritairement la PACES aux notions de travail intensif et d'organisation/méthodes de travail (respectivement choisies par 76,2% et 65,9% des répondants)³⁴. Cela rejoint les différentes descriptions de la formation généralement faites. L'ONISEP affiche par exemple sur son site internet « *Un nombre raisonnable d'heures de cours par semaine, mais énormément de travail personnel. Pour passer en 2^{ème} année, l'étudiant de PACES doit travailler dès les premiers jours et user les bancs de la bibliothèque* »³⁵. Notons que l'organisation et l'adoption de méthodes de travail sont un peu plus souvent citées par les lycéens qui se sont beaucoup renseignés sur la PACES (69,7%) que par les lycéens qui ne la connaissent quasiment pas (55,4%). Les notions de mémorisation et d'études intéressantes n'arrivent qu'en second plan, citées par respectivement 39,8% et 33,4% des lycéens et enfin, les notions de compétition, de pression, de sacrifices et d'études difficiles arrivent en dernières positions, mises en avant par moins d'un lycéen sur cinq.



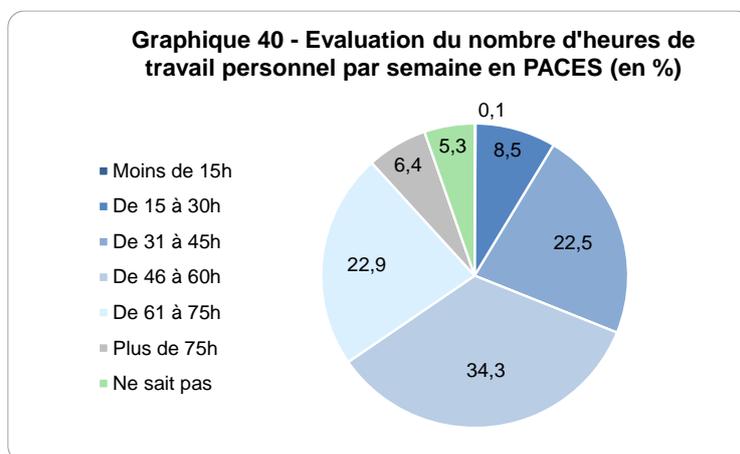
Lecture : 76,2% des répondants citent « le travail intensif » comme première caractéristique de la PACES.

³⁴ Les enquêtés devaient choisir au maximum trois caractéristiques dans la liste. 95,6% d'entre eux en ont choisi trois et 4,4% en ont choisi deux.

³⁵ ONISEP. La PACES : organisation de la 1^{ère} année des études de santé [en ligne]. 21 avril 2017 [consulté le 24 octobre 2017]. Disponible sur : <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Principaux-domaines-d-etudes/Les-etudes-medicales/La-PACES-organisation-de-la-1re-annee-des-etudes-de-sante>

Le choix de ces divers qualificatifs ne varie pas selon le genre mais en revanche, trois d'entre eux varient selon le profil scolaire. Ainsi, les bacheliers sans mention associent moins souvent la PACES aux notions d'organisation et de méthode de travail mais davantage aux notions de sacrifices et de pression nerveuse. Cette idée de pression est également partagée par les bacheliers mention TB.

L'aspect « travail intensif » de la PACES, partagée par plus des trois-quarts des répondants, ressort également à travers l'évaluation de la charge de travail. Le questionnaire permettait de l'estimer de deux manières différentes : l'une en donnant son avis sur une charge de travail de 12 heures par jour (cours + travail personnel) et l'autre en évaluant directement le nombre d'heures de travail personnel à effectuer par semaine.



Lecture : 34,3% des répondants pensent qu'ils devront fournir entre 46h et 60h de travail personnel par semaine.

Près de 80% des répondants sont d'accord avec la proposition suivante « *en PACES je devrai travailler en moyenne 12 heures par jour* » (29,2% sont tout à fait d'accord et 50,3% sont assez d'accord) et par ailleurs, près des deux-tiers des répondants estiment qu'il faudra fournir au moins 46 heures de travail personnel par semaine. Notons que plus les lycéens se sont renseignés sur la formation, plus ils évaluent une forte charge de travail personnel par semaine.

Quelles qualités pour réussir ?

Interrogés sur les trois principales qualités à avoir pour entreprendre et réussir ses études en PACES³⁶, les lycéens plébiscitent le fait d'avoir des capacités d'organisation et de méthode (73,2%). En seconde place vient « *avoir des capacités de mémorisation* », citée par plus de la moitié des lycéens (56,4%). Les qualités « *avoir une forte capacité de travail* » et « *avoir un*

³⁶ Comme pour les caractéristiques associées à la PACES, les enquêtés devaient choisir au maximum trois qualités parmi une liste de huit. 97,3% en ont choisi trois, 2,5% en ont choisi deux et 0,2% en ont choisi une seule.

bon moral » sont reconnues dans une moindre mesure par un peu plus de 4 lycéens sur 10. En revanche, « être courageux/volontaire », « être prêt à faire des sacrifices », « savoir se faire aider » ou « savoir prendre du recul » sont des qualités moins souvent mises en avant par les lycéens.



Lecture : 73,2% des répondants ont cité « avoir des capacités d'organisation, être méthodique » comme étant l'une des principales qualités pour réussir ses études en PACES.

Là encore, les qualités citées ne varient pas selon le genre mais varient en revanche selon le profil scolaire des lycéens : « Etre courageux/volontaire », « être prêt à faire des sacrifices » et « savoir prendre du recul » sont des qualités plus souvent citées par des bacheliers sans mention (ou par des bacheliers S spécialité SVT pour la qualité du courage) tandis que les bacheliers avec mention TB ou B et les bacheliers ayant suivi la spécialité mathématiques priorisent plutôt la forte capacité de travail³⁷. Notons également que les qualités de mémorisation et de prise de recul sont plus souvent citées par des lycéens déclarant ne quasiment pas connaître la PACES.

Comme nous l'avons vu au cours de cette partie, les lycéens entrant en PACES ont globalement une bonne connaissance des spécificités de la formation et sont pleinement conscients de la difficulté de cette première année d'études. Pour plus de la moitié d'entre eux, la PACES s'apparente à un obstacle à franchir pour pouvoir poursuivre son parcours d'études en santé qui, de leur point de vue, devrait s'avérer moins difficile par la suite. Bien informés sur la PACES, les lycéens savent que la réussite au concours passe avant tout par une forte capacité de travail et une bonne capacité d'organisation et de méthode. Malgré leur connaissance du faible taux de réussite, les lycéens restent toutefois confiants quant à leurs

³⁷ Rappelons que le résultat au baccalauréat et la spécialité suivie sont en partie liés dans notre population : les lycéens issus de la série S spécialité mathématiques sont surreprésentés parmi les bacheliers mention TB alors que les lycéens issus de la spécialité SVT sont surreprésentés parmi les bacheliers sans mention.

chances d'être admis en deuxième année, y compris (mais dans une moindre mesure) les lycéens n'ayant pas les « caractéristiques scolaires attendues » relatives à la PACES (baccalauréat non S, sans mention ou mention AB, en retard)³⁸. Ces derniers adhèrent relativement peu aux discours institutionnels qui les mettent en garde contre leurs faibles chances de réussite car ils veulent de toute façon tenter leur chance, aussi minime soit-elle. Pour eux, la réflexion en amont de la PACES sur un deuxième projet d'orientation semble indispensable.

Pour compléter cette analyse des néo-bacheliers entrant en PACES, nous proposons de présenter une analyse par profils de lycéens, ces profils ayant été définis selon les trois caractéristiques qui nous ont paru les plus discriminantes sur le processus d'orientation en PACES et sur les représentations de la filière : l'ancienneté du projet d'études, la réussite scolaire et le genre.

³⁸ Notons une différence significative de représentation entre les futurs étudiants rennais et brestois : il semble que les inscrits à Rennes 1 perçoivent davantage la difficulté globale des études de santé, estiment une charge de travail plus lourde et sont un peu moins optimistes sur leurs chances de réussir. Par ailleurs, les inscrits à Rennes 1 adhèrent davantage aux recommandations sur le profil adéquat pour réussir. Nous supposons que ces variations peuvent en partie être expliquées par une différence dans le discours tenu par chaque université (facultés de médecine, services d'orientation, enseignants, étudiants...).

Partie IV : Profils de lycéens entrants en PACES

Nous proposons de retenir trois profils de lycéens ressortant de cette étude : les lycéens souhaitant faire des études de santé depuis longtemps, les lycéens s'étant décidés tardivement et les lycéens n'ayant pas obtenu de mention au baccalauréat. Ces profils permettent de mieux appréhender la diversité des lycéens entrants en PACES et aident à saisir le sens que ces derniers donnent à leur inscription dans la filière. On rappellera que tout profil-type établi peut paraître réducteur, c'est pourquoi il est important de noter qu'un même lycéen peut présenter des caractéristiques de plusieurs groupes sans que cela n'invalide la typologie proposée³⁹.

L'orientation en PACES définie précocement (depuis toujours / primaire)

Le premier groupe de lycéens qui se dégage de l'analyse représente environ 20,4% de la population enquêtée. Il s'agit des lycéens ayant pris depuis longtemps la décision de faire des études de santé. Plus précisément, 14,1% déclarent avoir ce projet « depuis toujours » et 6,3% déclarent l'avoir depuis l'école primaire. Nous avons choisi de les regrouper de par la similarité de leur état d'avancement dans la construction du projet d'études, mais nous verrons cependant que quelques caractéristiques les différencient.

Force est de constater que ces lycéens sont déterminés dans leur choix : ils n'ont généralement pas formulé d'autres vœux que PACES dans APB (72,2% contre 63,1%) et ont plus souvent un métier précis en tête. S'ils n'envisagent pas plus souvent que les autres la réorientation en cas d'échec, ils pensent en revanche plus souvent au redoublement ce qui témoigne d'une persévérance dans ce choix d'études post-bac. Ils s'orientent en PACES avec des intentions très ambitieuses, les métiers envisagés relèvent davantage de la médecine spécialisée (76,2% contre 65,4% en moyenne), avec une différenciation notable selon le genre : pédiatre pour les filles et chirurgien pour les garçons. Lorsque des métiers hors médecine spécialisée sont cités, les filles privilégient une orientation vers le métier de sage-femme tandis que les garçons visent plutôt médecin généraliste.

Deux motivations particulières pour exercer un métier en santé distinguent les lycéens porteurs du projet « depuis toujours » : l'admiration pour un médecin (26,9% contre 20,3%) et le fait de vouloir suivre un parent exerçant dans le domaine (15,7% contre 10,8%). Du point de vue de l'entourage familial, ces lycéens ont effectivement un père plus souvent ancré dans

³⁹ Attention : ces profils présentent des traits qui s'écartent significativement du comportement moyen, cela ne signifie pas forcément qu'il s'agit du trait dominant dans le groupe étudié.

le domaine de la santé en tant que cadre et profession intellectuelle supérieure (19,2% contre 10,4% en moyenne). S'ils se démarquent par une plus forte propension à vouloir suivre un modèle, en revanche leur profil scolaire (26,1% d'entre eux ont obtenu leur baccalauréat sans mention, contre 18,4% en moyenne) pourrait rendre difficile la réalisation de leur projet professionnel. Nous consacrerons un peu plus dans cette partie un paragraphe sur le profil des inscrits « sans mention » qui souhaitent faire PACES « depuis toujours » (page 58).

A l'inverse, les lycéens porteurs de ce projet « depuis le primaire » sont plutôt d'excellents élèves (40% de mention TB au baccalauréat contre 28% en moyenne) et mettent davantage en avant des motivations intellectuelles : ils souhaitent exercer un métier dans le domaine de la santé pour un accomplissement personnel (68,3% contre 50,9%), pour la stimulation intellectuelle (40% contre 26,3%), pour la recherche (38,3% contre 24%) mais aussi pour le relationnel (73,3% contre 68% en moyenne). Notons que ces lycéens sont plus souvent issus d'un milieu culturellement favorisé (niveau d'études au moins équivalent au baccalauréat), autant du côté de la mère que du côté du père, avec notamment une forte proportion de mères diplômées du supérieur (67,8% contre 58,9% en moyenne). La proximité de leurs parents avec le système scolaire joue un rôle dans leurs intentions scolaires. Concernant la durée des études envisagées, ils ont une idée précise et déclarent plus fréquemment viser un diplôme de niveau « bac+12 » (54% contre 41,6% en moyenne), ce dernier allant de pair avec les métiers qu'ils envisagent d'exercer.

L'orientation en PACES définie tardivement (en Terminale)

Près de 20% des lycéens entrants en PACES déclarent avoir décidé de leur choix d'orientation au cours de la terminale. Ces lycéens, plus souvent issus de la spécialité Mathématiques, ont pour particularité d'être très indécis sur leur avenir scolaire et professionnel : plus de la moitié d'entre eux (54,9%) ont formulé un autre vœu que PACES sur APB contre seulement 36,4% de l'ensemble des néo-bacheliers. Ils envisagent la PACES comme une orientation possible parmi d'autres, en particulier en classes préparatoires aux grandes écoles ou en écoles d'ingénieur, deux types de vœux surreprésentés au détriment des vœux en licences. Autre indicateur qui témoigne du côté « peu ou moins travaillé » de leur orientation en PACES : leur plus grande méconnaissance de la formation. En effet, 57,2% d'entre eux se sont un peu renseignés (contre 44% en moyenne) et 12,2% d'entre eux ne la connaissent pas du tout (contre 6,9% en moyenne). Pour confirmer ce manque d'informations prises en amont, on peut relever leur faible fréquentation des Portes Ouvertes de l'UFR de Médecine par rapport aux autres lycéens (51,6% contre 65,7% en moyenne). Leur détermination moins affirmée à faire PACES se retrouve également sur les questions liées à la réorientation (35% contre 26,2% en

moyenne pensent à la réorientation en cas de difficultés) et au redoublement en cas d'échec (78,1% l'envisagent contre 88,2% en moyenne).

Peut-être à l'origine de leur volonté (sur le tard) de faire des études en santé se trouve un environnement familial plus souvent inséré dans ce domaine : la part de ceux ayant des personnes dans leur entourage exerçant dans le domaine de la santé est la plus élevée (57,3% contre 53,9% en moyenne). Plus précisément, leur père (15,9%) et surtout leur mère (32,4%) sont plus souvent professionnels de santé par rapport aux autres répondants (respectivement 14% et 24,5% en moyenne). Lorsqu'ils sont professionnels de santé, leurs pères sont majoritairement médecins ou dentistes (65,4% contre 55,7% en moyenne) tandis que leurs mères appartiennent plus souvent aux professions intermédiaires (48,3%) et sont plus souvent professions libérales (exemple avec les infirmières). Pour ce groupe de lycéens, il est donc possible d'évoquer la part d'influence de l'héritage familial sur le choix de faire PACES, une aspiration scolaire qui est en relation avec le niveau d'éducation et le niveau professionnel de leurs parents, notamment de leur mère. Il ressort en effet que les mères de ces lycéens sont surreprésentées parmi les diplômées « bac+3/4/5 et au-delà ». Elles sont plus souvent passées par l'Université (62,3% contre 57,6% en moyenne) et appartiennent plus souvent à la catégorie « cadres/professions intellectuelles supérieures/professions libérales ». D'ailleurs, ils déclarent avoir plus souvent construit leur projet d'orientation auprès de leur famille (71,5% contre 63,5% en moyenne), de leurs amis ou auprès d'un conseiller d'orientation, mais c'est la famille qui figure comme l'interlocuteur déterminant dans leur choix d'études post-bac. On peut dès lors penser que la mère, de par son cursus scolaire et sa position professionnelle, a joué un rôle déterminant dans leur choix d'orientation en PACES, une filière sélective parmi d'autres.

Ce groupe se caractérise également par ses incertitudes quant au(x) diplôme(s) visé(s) et au(x) métier(s) envisagé(s). Sur la durée des études envisagées, ils se démarquent nettement des autres lycéens : près de la moitié n'a pas d'idée sur la question (46,6% contre 34,2% en moyenne). Par exemple, par rapport aux lycéens dont l'idée de faire la PACES remonte au primaire, ils sont deux fois moins nombreux à se projeter sur une durée d'études égale à « bac+12 » (30,5% contre 66,1%). Contrairement à ceux dont « médecine » fait partie de leur imaginaire « depuis toujours » ou depuis leur enfance, ces lycéens ayant choisi la PACES sur le tard sont également plus nombreux à ne pas avoir d'idée de métier (22,7% contre 14,9% en moyenne) et sont plus rarement fixés sur un seul métier (39,2% contre 47%). Outre le concours de médecine (70,6% contre 74,2% en moyenne), ils envisagent plus souvent que les autres les concours des métiers de la rééducation (14,1% contre 7,9% en moyenne) et de pharmacie (7,9% contre 4,4% en moyenne).

Sur cette question des métiers, une différence assez nette s'observe entre filles et garçons ayant choisi de faire PACES sur le tard. Les idées de métiers des garçons sont plus diversifiées et s'ouvrent davantage sur kinésithérapeute, médecine généraliste ou dentiste, tandis-que les filles pensent plus souvent à deux métiers, médecin spécialiste ou sage-femme. De même, filles et garçons ne sont pas attirés par les mêmes aspects des métiers de la santé. Les garçons évoquent plus souvent les bénéfices professionnels (emploi assuré, revenu confortable) que ces emplois peuvent leur procurer. Pour les garçons, on peut faire le lien avec les analyses faites par Jean-Paul Caille, Sylvie Lemaire et Marie-Claude Vrolant qui pointent le fait que « *les garçons privilégient la rentabilité de leur filière sur le marché du travail et accordent une importance beaucoup plus grande à l'ampleur des débouchés parce qu'ils ne savent pas encore précisément ce qu'ils veulent faire* »⁴⁰. Les filles mettent plus souvent en avant « le contact, le relationnel » et relèguent en second niveau de priorité le prestige pour le choix de leur futur métier.

Les bacheliers sans mention

Les lycéens n'ayant pas obtenu de mention au baccalauréat représentent 18,2% de la population répondante, soit près d'un lycéen sur quatre. De par leur bagage scolaire, les bacheliers sans mention s'engageant dans cette formation posent question : Quelles sont leurs motivations ? Sont-ils conscients des difficultés qui les attendent⁴¹ ?

Ces bacheliers sans mention ont un profil scolaire moins scientifique, ils sont plus souvent issus de la spécialité SVT et cette dernière reste leur matière préférée. Moins attirés que les autres bacheliers par la physique-chimie et les mathématiques, ils affichent en revanche une petite préférence pour les langues. Ils déclarent d'ailleurs vouloir exercer un métier en santé moins pour la science, la recherche ou la stimulation intellectuelle que pour l'aspect relationnel. Leur représentation de la PACES fait davantage référence aux notions de sacrifices et de pression plutôt qu'à la notion d'organisation et celle de méthode de travail. De la même façon, ils mettent plus souvent en avant des qualités requises pour supporter une lourde charge de travail (être courageux, savoir prendre du recul, faire des sacrifices) que la capacité de travail en elle-même (organisation, méthode).

Le fait de ne pas avoir obtenu de mention augmente leur perception du degré de difficulté de cette filière (78,5% pensent que ce sera très difficile contre 66,7% en moyenne) et si l'on regarde les résultats au concours, leurs perceptions sont justes puisque la probabilité de réussir augmente avec l'obtention d'une mention. Conscients de leurs résultats scolaires, les

⁴⁰ « Filles et garçons face à l'orientation », Note d'Information 02.12 Avril, Ministère de l'Education Nationale.

⁴¹ On connaît les très faibles chances de réussite au concours pour les bacheliers sans mention. Les mêmes questions sont soulevées par les bacheliers non scientifiques inscrits en PACES. Ces derniers étant très peu nombreux (effectif de 14), nous n'avons pas analysé statistiquement le profil de ces lycéens.

bacheliers sans mention ne se dirigent pas en PACES dans le même état d'esprit que les bacheliers ayant obtenu une mention au baccalauréat (notamment B ou TB) et envisagent ce type d'études avec des intentions moins ambitieuses (plus souvent une durée de six années maximum). Bien que conscients de la difficulté de la PACES, ils semblent en revanche avoir fait moins de démarche pour s'informer et pour rencontrer des interlocuteurs qui auraient pu les renseigner sur cette formation (17,3% n'ont eu aucun interlocuteur contre 12,5% en moyenne). Pour leur choix d'orientation dans le supérieur, ils ont moins sollicité leur famille, notamment leurs parents qui, de manière générale, appartiennent davantage aux catégories socio-professionnelles des employés et ouvriers, et sont plus souvent titulaires de BEP/CAP. On notera également dans ce groupe une forte proportion d'enfants de commerçants, artisans ou chefs d'entreprise.

Globalement, ils sont moins nombreux à déclarer s'être bien renseignés sur la PACES avant de s'y inscrire (38,7% contre 49% en moyenne) et ce manque d'informations collectées se retrouvent tout au long de leurs réponses aux différentes questions posées sur la formation. Ils ont une perception parfois erronée de la formation notamment sur le programme, le nombre d'inscriptions autorisées en PACES, le nombre de concours autorisés, le nombre d'heures de cours dispensées par semaine ou encore le taux de passage en deuxième année. Concernant le profil du candidat le plus adapté pour réussir, ils sont moins convaincus que le baccalauréat S et « au moins la mention B » sont nécessaires pour passer en deuxième année. Par rapport aux autres répondants, ils sous-estiment également le nombre d'heures de travail personnel par semaine nécessaire (40,9% estiment devoir fournir au maximum 45 heures contre 31% en moyenne).

Ce portrait à première vue homogène des bacheliers sans mention cache toutefois des différences dans ce groupe entre ceux ayant choisi de faire PACES « depuis toujours » et ceux qui ont choisi plus tardivement cette orientation⁴². Parmi les bacheliers sans mention, 20% souhaitent faire PACES depuis toujours (contre 14,1% en moyenne). Comme nous avons commencé à l'évoquer (page 55), ce sous-groupe de lycéens présente quelques caractéristiques intéressantes à soulever. Ces derniers, malgré leurs résultats scolaires peu favorables, sont fixés sur cette seule orientation post-baccalauréat et ont plus rarement élargi leurs choix d'études à d'autres filières. En d'autres termes, plus on choisit tôt de faire PACES, moins on s'ouvre à d'autres perspectives (à l'idée du « plan B »), et ce quels que soient les résultats scolaires (avec mention TB ou sans mention au baccalauréat). Si, d'une manière générale, les bacheliers sans mention visent moins souvent le concours de médecine (66,1%

⁴² Parmi les bacheliers sans mention (n=175), 35 déclarent avoir choisi de faire PACES « depuis toujours », 5 au primaire, 54 ont décidé au collège et 81 au lycée.

contre 74,1% en moyenne), ce n'est pas le cas des « sans mention » ayant choisi de faire PACES « depuis toujours » (74,3% visent Médecine). Déterminés dans leur choix d'études (ils pensent tous redoubler en cas d'échec), ils le sont également pour leur projet professionnel et envisagent plus souvent que les autres un seul métier. Ils se projettent principalement dans le métier de médecin spécialiste et citent moins souvent les métiers de la rééducation, sage-femme ou pharmacien que les bacheliers sans mention ayant choisi plus tardivement de faire la PACES. En lien avec le ou les métiers envisagés, ils ont plus souvent que les autres une idée précise du nombre d'années d'études envisagées et visent des études longues (douze années). Comment peut-on expliquer pour ce sous-groupe ce choix précoce et cet attrait quasi exclusif pour Médecine ? Par rapport aux autres bacheliers sans mention, on note qu'ils ont plus souvent dans leur entourage proche (oncles, tantes, grands-parents, cousins) des personnes qui exercent dans le domaine de la santé en tant que médecins/dentistes (les 2/3 des professionnels de santé qu'ils connaissent sont passés par des études de médecine/dentaire). D'ailleurs, rappellera qu'ils ont plus souvent évoqué l'admiration d'un médecin pour expliquer leur envie d'exercer un métier dans le domaine de la santé.

Partie V : Devenir des néo-bacheliers deux ans après

Après avoir étudié les caractéristiques sociales et scolaires des lycéens qui s'inscrivent en PACES, après avoir analysé leur cheminement dans la construction de leurs projets d'orientation et d'insertion professionnelle, après avoir mis à jour leurs représentations de cette formation, il est maintenant temps de s'intéresser à leur devenir en fin de PACES.

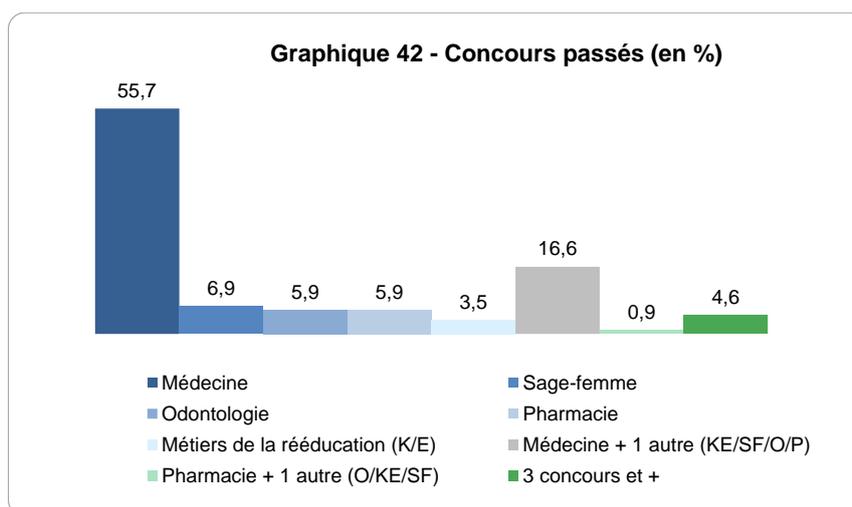
Avant de commencer la formation, 35,2% des lycéens répondants à l'enquête envisageaient de ne passer qu'un seul concours, 30% en visaient deux et 34,8% en visaient au moins trois. En a-t-il finalement été ainsi ? La réponse est non. La proportion de lycéens s'étant présentés à un seul concours a doublé (66%) tandis que seulement 18,6% des lycéens en ont passé plusieurs et 15,4% n'en ont passé aucun du fait des abandons et des réorientations. En effet, assez rapidement après les inscriptions à la mi-juillet, une première déperdition s'est effectuée par quelques annulations avant la fin septembre⁴³. Une seconde déperdition s'effectue par le biais des réorientations, qu'elles surviennent après quelques semaines de cours, à l'issue des résultats du concours commun de décembre ou à l'issue des résultats des concours de juin. Rappelons qu'à l'UBO, les 15% d'étudiants les moins bien classés au semestre 1 ne sont pas autorisés à poursuivre en PACES au semestre 2 et qu'un accompagnement pour se réorienter leur est proposé.

Ces étudiants ayant abandonné avant la fin de la première année ont un profil particulier. Ce sont plus souvent des individus ayant redoublé au cours de leur scolarité, ayant obtenu leur baccalauréat sans mention (41,5% contre 18,4% en moyenne) ou avec mention AB (32,7% contre 26,4% en moyenne)⁴⁴. Concernant l'origine sociale, ils ont plus souvent un père et/ou une mère employé.e, avec un niveau d'études inférieur au baccalauréat. Alors que la PACES était généralement leur premier vœu d'orientation, près de la moitié d'entre eux avait formulé d'autres vœux, ces derniers étant assez variés (Licence, CPGE, BTS, DUT, Ecole de commerce, Ecole d'infirmiers...) mais tout de même principalement orientés sur le cursus Licence. Enfin, ils déclarent plus souvent que les autres ne pas connaître la PACES avant de commencer la formation (11,9% contre 6,9% en moyenne). Ils se distinguent également sur la question de la charge de travail personnel : 12,9% d'entre eux estiment qu'il faut travailler moins de 30h par semaine alors que cette proportion n'est que de 7,8% parmi les bacheliers n'ayant pas abandonné la PACES.

⁴³ A Rennes 1 par exemple, on dénombre 27 annulations d'inscription. Le suivi de ces lycéens dans la base de gestion administrative Apogée montre que 14 d'entre eux se sont finalement inscrits dans une première année de licence relevant le plus souvent du domaine des sciences (8 en Sciences de la vie, 2 en Sciences de la Terre, 1 en Mathématiques, 1 en Physique-chimie, 2 en Economie-gestion). Le devenir des 13 autres néo-bacheliers nous est inconnu mais il est fort probable qu'ils aient suivi une formation dans un autre établissement.

⁴⁴ Notons également que 8 des 14 bacheliers non scientifiques n'ont passé aucun concours.

Parmi ceux qui ont passé au moins un concours en 2016-2017 (première tentative), c'est celui de médecine qui est privilégié : plus de la moitié des répondants se sont présentés uniquement à ce concours-là et 16,6% en ont passé un autre en plus de médecine. Nous retrouvons ici l'attrait des étudiants pour les métiers de la filière médecine (cf. métiers envisagés p.31), cette dernière bénéficiant d'un nombre plus important de places ouvertes en deuxième année (tableau 17).



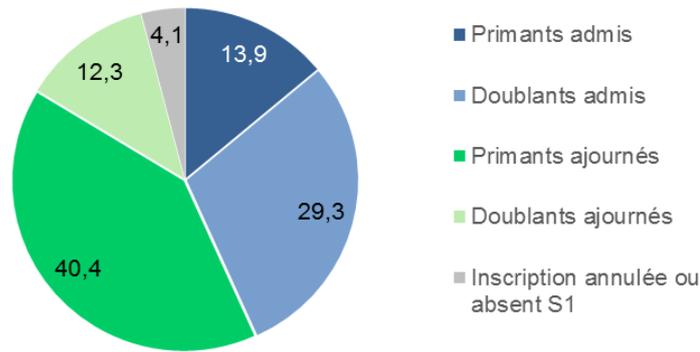
Champ : population répondante à l'enquête et s'étant présentée à au moins un concours en 2016-2017. (N=808)
Lecture : 55,7% des répondants ont passé uniquement le concours de médecine.

Tableau 17 – Détail du nombre de places ouvertes en 2^e année pour la promotion 2016-2017

	UBO	Rennes 1	Total Bretagne
Filières santé - <i>numerus clausus</i>			
Médecine	171	220	391
Pharmacie	25	85	110
Odontologie	30	42	72
Sage-femme	23	27	50
Total Filières santé	249	374	623
Métiers réeduc. (accès par PACES)			
Kinésithérapie	20	15	-
Ergothérapie	17	0	-
Total Métiers de la rééducation	37	15	-

Deux ans après leur entrée en PACES, où en sont les néo-bacheliers 2016 ayant répondu à notre enquête ? 43,2% d'entre eux ont été admis en deuxième année : 13,9% dès la première tentative et 29,3% à la seconde tentative. Un peu plus de la moitié des étudiants de cette cohorte de bacheliers (56,8%) n'a donc pas passé la barrière de la première année au terme des deux ans qui leur étaient accordés pour être admis. Notre cohorte de bacheliers 2016 est donc presque autant composée de primants ayant quitté la formation que d'admis en deuxième année (environ 4 sur 10 au terme des deux années).

Graphique 43 - Situation des enquêtés 2 ans après (en %)



Lecture : Parmi les néo-bacheliers 2016 ayant participé à l'enquête avant leur entrée en PACES, 13,9% ont finalement été admis en tant que primants et 29,3% ont été admis en tant que doublants. Les autres ont été ajournés à la première tentative (40,4%) ou après avoir redoublé (12,3%). Enfin 4,1% des répondants ont abandonné dès le début de la formation.

En rapprochant les données recueillies dans notre enquête précédant l'entrée en PACES avec leur devenir dans la formation au terme de deux ans (2016-2017 et 2017-2018), nous avons pu répondre à plusieurs interrogations :

- Qui a été admis à la première tentative ? Existe-t-il un lien entre la manière dont le projet d'orientation a été construit et la réussite en première année ?
- Quels sont les profils des étudiants qui abandonnent la PACES au bout d'une année et se réorientent ?
- Qui sont les étudiants qui persévèrent et retentent le concours pour une seconde et ultime fois ?
- Parmi ceux qui ont redoublé, lesquels finiront par accéder en deuxième année malgré l'obstacle du concours auquel ils ont déjà échoué une première fois ?
- Au final, peut-on déceler un profil d'étudiants qui réussissent PACES ?

Ainsi, dans cette dernière partie, nous étudierons le profil des néo-bacheliers admis à la première tentative, nous examinerons plus finement le profil des étudiants ajournés (redoublement ou abandon) et celui des doublants admis, puis nous analyserons les facteurs ayant favorisé la réussite en un ou deux ans.

A. Les primants admis : qui sont-ils ?

Pour commencer, intéressons-nous aux néo-bacheliers admis à la première tentative. Parmi les 955 lycéens ayant répondu à l'enquête, ils sont au nombre de 133, soit un taux de réussite de 13,9%⁴⁵. Si nous regardons les taux de réussite par filière (avant choix si plusieurs concours réussis), nous constatons que ceux de médecine, odontologie et pharmacie sont assez proches, environ 15%. En revanche, le taux est un peu plus faible pour les métiers de la rééducation (kinésithérapie et ergothérapie 10,6%) et même divisé par 4 pour la filière sage-femme (3,7%). Il n'y a pas de différences significatives entre les deux universités.

Tableau 18 - Résultats par concours en 2016-2017 (pop. répondante)

	Effectif présentés	Effectif admis	Taux de réussite (en %)
Médecine	620	98	15,8
Odontologie	95	15	15,8
Pharmacie	89	13	14,6
Métiers de la rééducation	132	14	10,6
Sage-femme	104	4	3,7
Total*	1 040	144	13,9

* Le total est supérieur à 955 inscrits et 133 admis car les individus qui se sont présentés à plusieurs concours sont comptés autant de fois.

Les caractéristiques scolaires des néo-bacheliers admis au concours dès la première tentative sont sans surprise : ce sont principalement les très bons élèves qui réussissent. 97,7% d'entre eux ont obtenu au moins une mention B au baccalauréat et 97,7% d'entre eux ont obtenu leur baccalauréat à 18 ans ou avant, les bacheliers en avance étant d'ailleurs surreprésentés parmi les admis (12% contre 8,6% en moyenne). Un tiers des bacheliers admis avait formulé au moins un autre vœu d'orientation sur APB, ces vœux étant davantage tournés vers les classes préparatoires aux grandes écoles que vers les licences universitaires. Tous les admis sont issus de la série S mais des écarts se creusent si l'on considère la spécialité suivie : les bacheliers S spécialité mathématiques ont particulièrement été performants à l'inverse des bacheliers S spécialité SVT. Mais il est difficile de répondre de manière objective sur l'existence d'une spécialisation qui serait plus favorable qu'une autre pour réussir en PACES. Selon une étude publiée dans La revue du Praticien, il n'existerait pas « *de différence statistiquement significative dans les chances de réussite entre les différentes spécialités du*

⁴⁵ Les caractéristiques des admis parmi les répondants étant très proches de celles des admis de la population mère, nous analyserons les caractéristiques de la réussite à partir de la population répondante.

baccalauréat S »⁴⁶. Cette différenciation pourrait en partie être expliquée par le profil d'excellence des bacheliers issus de la spécialité mathématiques (mention TB) à la différence de la spécialité SVT où les bacheliers sans mention sont surreprésentés (cf. partie I). Du point de vue du genre, ce sont les garçons qui réussissent le mieux : alors qu'ils ne représentaient qu'un quart des inscrits, ils représentent plus d'un tiers des admis en deuxième année. Si cette différence de réussite selon le genre s'efface parmi les bacheliers issus des spécialités SVT et mathématiques, elle perdure parmi les bacheliers issus de la série physique chimie.

Tableau 19 – Réussite à la première tentative en PACES selon les caractéristiques scolaires (en %)

	Admis	Non admis	Total
Bac S	100,0	98,3	98,6
Bac autre	0,0	1,7	1,4
Total Séries bac	100,0	100,0	100,0
Bac mention TB	76,7	20,0	27,9
Bac mention B	21,0	28,3	27,3
Bac mention AB	2,3	30,3	26,4
Bac sans mention	0,0	21,4	18,4
Total Mention bac	100,0	100,0	100,0
Bac en avance	12,0	8,0	8,6
Bac à 18 ans	85,7	84,6	84,7
Bac en retard	2,3	7,4	6,7
Total Age bac	100,0	100,0	100,0
Bac spé. SVT	43,1	58,1	56,1
Bac spé. Phys. chimie	29,2	23,3	24,0
Bac spé. Maths	25,4	15,9	17,2
Bac spé. ISN	1,5	2,5	2,4
Bac spé. EAT	0,8	0,2	0,3
Total Spé. bac	100,0	100,0	100,0

Outre le fait d'être de très bons élèves, les primants admis sont également plus souvent issus des milieux favorisés socialement et culturellement (père et/ou mère cadres et professions intellectuelles supérieures avec un niveau d'études supérieur ou égal à bac+5) et ont plus souvent des parents qui travaillent dans le domaine de la santé. La présence d'un parent dans le domaine est d'ailleurs l'une des raisons les plus souvent évoquées par les admis pour expliquer leur souhait d'exercer un métier en santé, avec l'intérêt pour les matières scientifiques, le besoin de stimulation intellectuelle et l'attrait d'un revenu confortable. Rappelons que, parmi tous les inscrits, ces raisons étaient davantage citées par les bacheliers mention TB.

⁴⁶ « Critères de réussite en première année de médecine (PCEM1 à Paris V », Adrien THOMAS-FLAHAULT, Pierre-Louis COUTURIER, Gilles CHATELLIER, in La Revue du Praticien, Vol.56, 30 septembre 2006.

Tableau 20 - Réussite à la première tentative en PACES selon les caractéristiques sociales (en %)

	Admis	Non admis	Total
Hommes	33,8	22,3	24,0
Femmes	66,2	77,7	76,0
Total Sexe	100,0	100,0	100,0
Père < Bac	15,3	29,6	27,5
Père Bac à Bac+4	29,8	32,7	32,3
Père Bac+5	17,5	10,3	11,3
Père > Bac+5	25,2	13,3	15,0
Père Ne sait pas	12,2	14,1	13,9
Total Niveau Père	100,0	100,0	100,0
Mère < Bac	9,1	21,5	19,7
Mère Bac à Bac+4	51,5	48,9	49,3
Mère Bac+5	14,4	11,1	11,6
Mère > Bac+5	17,4	8,4	9,6
Mère Ne sait pas	7,6	10,1	9,8
Total Niveau Mère	100,0	100,0	100,0
Père Cadre et PIS	57,1	38,2	40,9
Père Prof. Interm.	13,3	22,5	21,2
Père Employé	7,8	8,3	8,2
Père Ouvrier	10,9	15,7	15,0
Père Autres	10,9	15,3	14,7
Total PCS Père	100,0	100,0	100,0
Mère Cadre et PIS	46,5	27,9	30,7
Mère Prof. Interm.	27,1	29,0	28,6
Mère Employé	17,0	31,4	29,3
Mère Ouvrier	1,6	3,3	3,1
Mère Autres	7,8	8,4	8,3
Total PCS Mère	100,0	100,0	100,0
Père Métier santé Oui	21,5	12,7	14,0
Père Métier santé Non	78,5	87,3	86,0
Total Père en santé	100,0	100,0	100,0
Mère Métier santé Oui	38,2	22,3	24,6
Mère Métier santé Non	61,8	77,7	75,4
Total Mère en santé	100,0	100,0	100,0

Concernant le cheminement des lycéens dans la construction de leur projet d'orientation, on constate que l'antériorité du projet d'études en santé n'est pas un facteur favorisant la réussite. Au contraire, les admis sont plus souvent des lycéens s'étant décidés tardivement (25% contre 19,7% en moyenne) et n'ayant pas d'idée précise de métier (21% contre 14,9% en moyenne). Pour aller plus loin, les primants admis sont même plus souvent des lycéens dont le projet d'études en PACES était tardif mais aussi unique (pas d'autres vœux). Leur concentration sur cette seule formation peut expliquer leur très bonne connaissance de la PACES au moment de s'y inscrire. Le fait de ne pas avoir formulé d'autres vœux témoigne également d'une certaine confiance dans leurs chances de réussite au concours dès la première tentative, et cela s'est vérifié dans les faits. Leur proximité avec des personnes exerçant dans le domaine

de la santé peut également expliquer la capacité à adopter les bons comportements et les bonnes méthodologies de travail pour réussir en PACES.

Tableau 21 - Réussite à la première tentative en PACES selon d'autres critères de l'enquête (en %)

	Admis	Non admis	Total
Projet depuis toujours/primaire	18,2	20,8	20,4
Projet depuis collège	25,7	32,2	31,3
Projet depuis seconde	15,9	11,0	11,7
Projet depuis première	15,2	17,2	16,9
Projet depuis terminale	25,0	18,8	19,7
Total Antériorité du projet	100,0	100,0	100,0
Projet unique précoce (avant lycée)	30,3	38,5	37,4
Projet multiple précoce (avant lycée)	13,7	14,9	14,7
Projet unique tardif (au lycée)	37,1	23,9	25,7
Projet multiple tardif (au lycée)	18,9	22,7	22,2
Total Caractéristiques du projet	100,0	100,0	100,0
Une idée précise de métier	39,5	48,3	47,1
Plusieurs idées de métier	39,5	37,8	38,0
Pas d'idée précise de métier	21,0	13,9	14,9
Total Projet professionnel	100,0	100,0	100,0
Score ≤ 5/10	9,0	17,4	16,2
Score = 6/10	12,0	16,2	15,6
Score = 7/10	24,1	24,8	24,7
Score = 8/10	23,3	23,1	23,2
Score ≥ 9/10	31,6	18,5	20,3
Total Score connaissance PACES	100,0	100,0	100,0
Qualité Capacité de travail Oui	64,7	42,5	45,7
Qualité Capacité de travail Non	35,3	57,5	54,3
Total Qualité Capacité de travail	100,0	100,0	100,0
Echec si primo-entrant D'accord	4,5	16,2	14,5
Echec si primo-entrant Pas d'accord	95,5	83,8	85,5
Total Avis	100,0	100,0	100,0

Ainsi, vouloir faire des études en santé depuis de nombreuses années n'est pas un critère de réussite en PACES. Incontestablement les statistiques nous prouvent encore que les bacheliers S mention TB et B sont les mieux armés scolairement pour être reçus à la première tentative, de même que les bacheliers issus de milieux sociaux favorisés, voire proches du domaine de la santé. Au-delà de ces critères scolaires et sociaux, on constate également qu'une très bonne connaissance de la formation et de la capacité de travail inhérente favorisent également le succès aux concours.

Toutefois, rappelons que la réussite décrite ci-dessus concerne uniquement les bacheliers primants. Ce faible taux de réussite à la première tentative (13,9%) confronte alors tous les autres non admis (hors réorientation obligatoire) à un choix dichotomique parfois difficile à arbitrer : redoubler ou abandonner.

B. Redoubler ou abandonner : seuls les meilleurs restent

Pour quelles raisons certains étudiants abandonnent dès la fin de la première année ? Nous tentons ici de mettre en évidence les facteurs qui peuvent avoir une influence sur l'abandon après un premier échec au concours. Rappelons que l'Université de Bretagne Occidentale réoriente obligatoirement les 15% d'étudiants les moins bien classés à la fin du concours commun du semestre 1 tandis qu'à l'Université de Rennes 1, cette réorientation n'est pas obligatoire mais plutôt vivement conseillée. En revanche, en fin de semestre 2, la réorientation des étudiants les moins bien classés est obligatoire dans les deux universités.

Au-delà de l'aspect contraint de la réorientation de certains étudiants, notre enquête permet de constater que les étudiants qui abandonnent sont généralement les plus « fragiles » scolairement. Cette fragilité se fonde logiquement sur l'élément factuel indiquant le niveau de l'étudiant, à savoir les résultats obtenus à la première tentative au concours : incontestablement, les étudiants qui abandonnent PACES ont, en moyenne, eu des résultats bien plus faibles que les étudiants qui décident de redoubler. La progression nécessaire jusqu'à l'admission étant considérable, leurs chances de réussir restent faibles et ce, même après un redoublement.

Tableau 22 - Devenir des étudiants ajournés à la première tentative selon le résultat moyen obtenu dans chaque filière

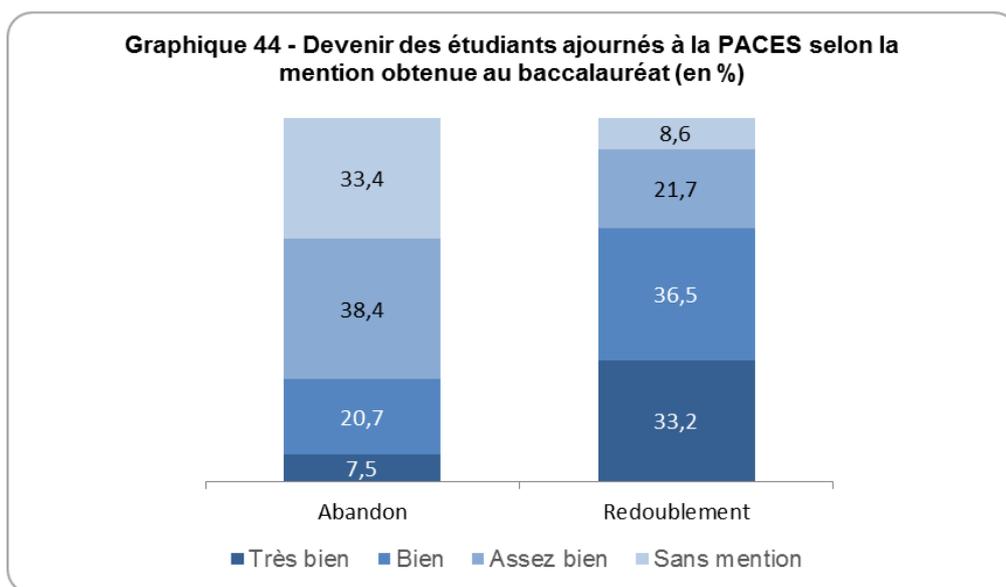
NB : A Rennes 1 le résultat est une note sur 20 alors qu'à l'UBO, le résultat est un score sur 200.

Filière PACES 1	Note moyenne PACES 1 (UR1)	Note moyenne PACES 1 (UBO)	Devenir n+1
Médecine	8,1	100,7	Redoublant
	2,9	59,5	Abandon
Odontologie	7,3	98	Redoublant
	2,7	53,8	Abandon
Pharmacie	6	94,3	Redoublant
	3,2	52,8	Abandon
Maïeutique	7,2	103,6	Redoublant
	2,9	55,1	Abandon
Kinésithérapie	7,3	100,5	Redoublant
	2,8	64	Abandon

Lecture : A Rennes 1, les primants ayant passé le concours de médecine puis ayant redoublé ont en moyenne obtenu une note de 8,1/20. Parmi les étudiants ayant abandonné, cette note était en moyenne de 2,9/20.

Les étudiants qui abandonnent au premier essai ont un profil scolaire particulier : près des trois-quarts d'entre eux sont des bacheliers mention AB ou sans mention alors que ces derniers représentent seulement un tiers des redoublants. La mise en parallèle des résultats

obtenus aux concours avec la mention obtenue au baccalauréat confirme effectivement que les bacheliers mention AB ou sans mention ont en moyenne eu des résultats très inférieurs à leurs homologues lauréats d'une mention TB ou B et ce, quel que soit le concours passé. Si le discours prônant la nécessité d'avoir au moins mention B pour réussir semblait avoir peu d'impact sur les lycéens avant leur entrée en PACES (71,4% étaient « peu ou pas du tout d'accord » avec cette affirmation), il se concrétise lorsque les étudiants sont mis face à la réalité de leurs résultats. Certains sont alors obligés d'abandonner tandis que d'autres préfèrent abandonner malgré l'autorisation de redoublement⁴⁷.



Lecture : Les bacheliers sans mention représentent un tiers des néo-bacheliers qui ont abandonné la PACES tandis qu'ils ne représentent que 8,6% des néo-bacheliers qui ont redoublé.

⁴⁷ NB : Le niveau de détail des résultats considérés dans cette étude ne nous permet pas de faire la distinction entre les abandons faisant suite à une exclusion (fin de classement) et les abandons volontaires effectués malgré l'autorisation de redoubler.

Tableau 23 - Résultats moyens obtenus à la première tentative par les étudiants ajournés aux concours selon leur mention au baccalauréat

NB : A Rennes 1 le résultat est une note sur 20 alors qu'à l'UBO, le résultat est un score sur 200.

Filière PACES 1	Mention bac.	Note moyenne PACES 1 (UR1)	Note moyenne PACES 1 (UBO)
Médecine	Très bien	8,9	105,8
	Bien	6,6	91,1
	Assez bien	4,3	73,2
	Sans mention	3,2	65,1
Odontologie	Très bien	8,4	94,6
	Bien	6,7	96,3
	Assez bien	5,3	78,5
	Sans mention	3,0	67,7
Pharmacie	Très bien	5,7	102,4
	Bien	4,9	96,3
	Assez bien	4,7	78,5
	Sans mention	3,9	67,7
Maïeutique	Très bien	7,9	107,8
	Bien	6,3	92,2
	Assez bien	5,1	74,0
	Sans mention	2,8	63,6
Kinésithérapie	Très bien	6,9	101,0
	Bien	6,6	87,2
	Assez bien	3,9	70,9
	Sans mention	4	58,8

Lecture : A Rennes 1, les primants ayant obtenu leur baccalauréat mention TB et ayant été ajournés au concours de médecine ont en moyenne obtenu une note de 8,9/20.

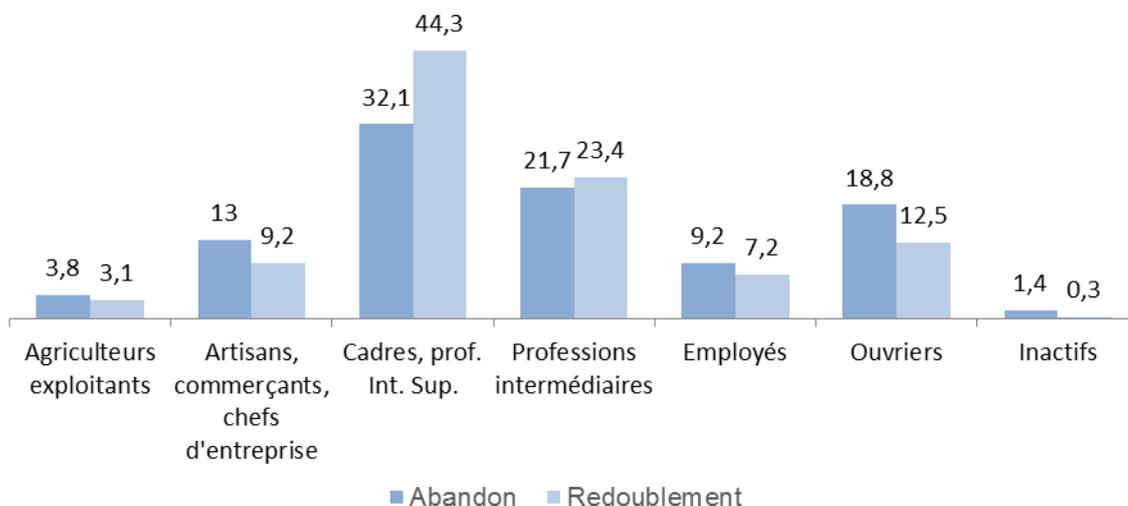
Face aux résultats implacables, certains abandonnent alors qu'ils semblaient avoir un fort attachement aux études de santé et un projet professionnel bien défini. En effet, parmi ceux qui ne se réinscrivent pas : un étudiant sur deux avait déclaré avoir un intérêt pour cette filière depuis le collège ou avant cette période (au primaire ou depuis toujours), deux sur trois avaient une idée précise de la durée des études qu'ils envisageaient et la moitié d'entre eux pensait à un métier en particulier. Ils ne semblaient pas moins attachés à leur projet d'études puisqu'ils envisageaient autant que les autres (c'est-à-dire que les admis et les redoublants) vouloir redoubler en cas d'échec au concours. Par ailleurs, si quasiment tous les enquêtés avaient indiqué PACES en premier vœu dans APB, ceux qui ont finalement abandonné avaient initialement plus souvent envisagé d'autres voies d'orientation : 41,5% d'entre eux avaient formulé un autre vœu contre seulement un tiers des redoublants. Pour cette population majoritairement composée de bacheliers sans mention ou mention AB, cette stratégie des vœux multiples pouvait traduire la crainte (non fondée) d'être refusé en PACES ou peut-être une hésitation, ce qui impliquait la nécessité de réfléchir en amont à un autre projet d'études.

Outre ces caractéristiques scolaires qui distinguent les étudiants qui ne persévèrent pas en PACES, on notera également l'influence persistante de l'origine sociale sur la réussite scolaire et plus particulièrement ici sur le fait d'abandonner ou de redoubler⁴⁸. Parmi les étudiants ajournés à la première tentative, les bacheliers sans mention ou mention AB, plus souvent enfants d'employés et d'ouvriers ont davantage abandonné la PACES tandis que les bacheliers avec mention B ou TB, plus souvent enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures, ont davantage redoublé. Ce sont les enfants dont les parents sont les moins diplômés et les moins souvent passés par l'université qui sont donc les plus susceptibles d'abandonner (26,8% des mères et 17,6% des pères sont allés à l'université contre 35% des mères et 26,2% des pères des redoublants).

Au vu de ce constat, nous pouvons penser que les redoublants ont pu davantage compter sur un soutien à la fois financier et scolaire de la part de leurs parents. Hors réorientation obligatoire, leurs encouragements peuvent en effet avoir une influence sur la décision en fin de première année, à savoir redoubler ou abandonner après un premier échec. Le soutien de proches ayant l'expérience des études supérieures et plus spécifiquement l'expérience des études de médecine a un impact sur la persévérance et la réussite. Si les étudiants ayant abandonné connaissent autant de personnes exerçant dans le domaine de la santé que ceux ayant redoublé (53,7% contre 54,2%), il demeure que pour ces derniers les professionnels de santé connus sont plus souvent les parents ou la fratrie, passés par des études de médecine. Les proches des étudiants ayant abandonné (plus souvent des oncles, tantes, cousins) qui exercent dans le domaine de la santé appartiennent quant à eux plus souvent aux professions intermédiaires (infirmiers) et à la catégorie des employés (aides-soignants), et connaissent donc moins les pratiques et les ressources propres à la PACES.

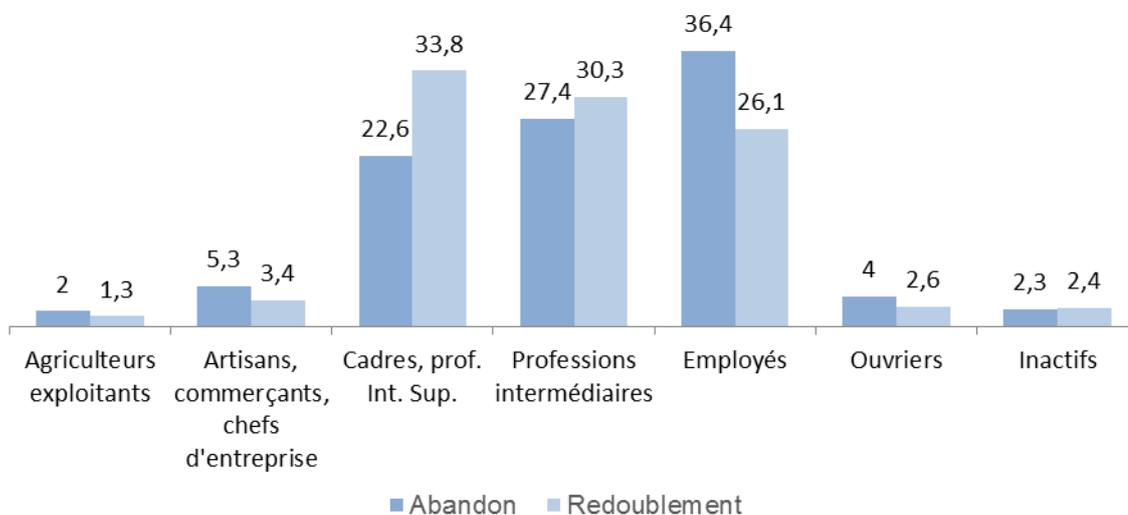
⁴⁸ Il est utile de rappeler l'existence, dans notre population, d'un lien structurel entre le profil social et le profil scolaire : les milieux cadres et professions intellectuelles supérieures se caractérisent par une surreprésentation des bacheliers mention très bien tandis que les milieux employés et ouvriers se caractérisent par une surreprésentation des bacheliers mention assez bien ou sans mention.

Graphique 45 - Devenir des étudiants ajournés à la PACES selon la PCS du père (en %)



Lecture : 44,3% des néo-bacheliers qui ont redoublé ont un père appartenant à la catégorie et des cadres et professions intellectuelles supérieures. Cette proportion est de 32,1% parmi les néo-bacheliers qui ont abandonné.

Graphique 46 - Devenir des étudiants ajournés à la PACES selon la PCS de la mère (en %)



Lecture : 33,8% des néo-bacheliers qui ont redoublé ont une mère appartenant à la catégorie et des cadres et professions intellectuelles supérieures. Cette proportion est de 22,6% parmi les néo-bacheliers qui ont abandonné.

Ne pas poursuivre après un premier échec au concours traduit aussi un décalage entre le bagage scolaire antérieur et celui requis par la formation. Les abandons sont ici moins la conséquence d'une orientation par défaut comme dans d'autres filières universitaires, d'un manque de motivation pour les études ou d'une absence de projet professionnel, mais ils traduisent davantage des difficultés à s'adapter aux pratiques universitaires propres à la PACES et plus particulièrement aux conditions de travail. Abandonner et ne pas redoubler

marque l'existence, pour l'étudiant, de difficultés à s'adapter à différents changements par rapport à sa vie de lycéen comme par exemple la charge de travail très importante, la pression exercée par les concours, le rythme de vie (limiter ou arrêter les sorties, les activités extra-universitaires, etc.). Notre enquête a permis de constater que ces étudiants qui échouent avaient, en s'inscrivant en PACES, une moins bonne connaissance de la filière que les redoublants (41,6% estimaient s'être bien renseignés avant d'y entrer contre 55,8% des redoublants). Aux dix questions portant sur les caractéristiques spécifiques à la formation, le niveau de connaissance des étudiants qui abandonnent au bout d'un an est également moins élevé que celui des redoublants (6,6/10 en moyenne contre 7,3/10). Par ailleurs, ils connaissaient dans une moindre mesure l'existence du tutorat avant de s'inscrire, accordaient moins d'importance au fait d'avoir au moins la mention Bien pour réussir, et surtout sous-estimaient par rapport aux autres inscrits le temps de travail personnel hebdomadaire nécessaire. Ainsi, seulement 56,1% des étudiants qui ont abandonné contre 69% des redoublants estimaient qu'il fallait travailler au moins 45 heures par semaine.

Pour conclure sur les situations d'abandon en fin de première année ou de redoublement, il est intéressant de mentionner une idée développée par Olivia Monfette à propos de la persévérance dans les études⁴⁹. L'auteure explique que « *la persévérance autant que l'abandon d'un programme d'études peuvent s'avérer positifs pour l'étudiant* ». Se désengager de la filière, choisir de ne pas redoubler la PACES et décider de changer de voie n'est pas nécessairement synonyme d'échec. Parfois, l'abandon (qu'il soit subi ou volontaire) peut être quelque chose de positif puisque « *l'étudiant peut réorienter son choix de carrière vers un domaine où il se sentira plus compétent et davantage confiant en ses capacités dans son champ d'expertise* ». A l'inverse, la persévérance en PACES peut aussi s'avérer négative à plus ou moins long terme si l'étudiant poursuit son parcours mais n'est pas sûr d'aimer totalement son domaine d'études et réalise, comme il arrive parfois, qu'il n'envisage finalement pas d'exercer dans ce domaine.

Plusieurs études font effectivement le constat que les abandons d'études supérieures sont très rares après un échec au concours. A titre d'exemple, un suivi de cohorte mené à l'Université de Rennes 1 auprès des néo-bacheliers 2011 montrait que 87% des étudiants qui avaient quitté la PACES étaient en formation l'année suivante⁵⁰. Si nombre d'entre eux se

⁴⁹ Olivia Monfette, *Analyse conceptuelle de la persévérance aux études postsecondaires*, in la Revue canadienne des jeunes chercheuses et chercheurs en éducation, Volume 7, Issue 2, Automne 2016.

⁵⁰ OSIPE. Suivi des bacheliers 2011 entrés en PACES à l'Université de Rennes 1 en 2011-2012 : situation en 2012-2013. [en ligne]. Mars 2014 [consulté le 7 mars 2019]. Disponible sur : <https://soie.univ-rennes1.fr/choix-de-cursus-et-reussite-des-etudiants>

réorientent dans des concours et des formations relevant du domaine paramédical et en particulier des formations d'infirmiers, les voies empruntées post-PACES sont très diversifiées : licence (sciences de la vie, droit, économie-gestion, physique-chimie, psychologie, etc.), DUT (en particulier génie biologique), BTS, classes préparatoires aux grandes écoles... Il est également important de préciser que ces réorientations sont très souvent couronnées de succès. Nous pouvons en avoir un aperçu à partir des données de réorientation internes à l'Université de Rennes 1 : 74% des néo-bacheliers 2016 qui ont abandonné PACES à la première tentative ont validé leur nouveau cursus de formation (intra-Rennes 1) l'année suivante.

Tableau 24 - Devenir des néo-bacheliers 2016 de Rennes 1 ayant abandonné PACES et s'étant réinscrits dans l'établissement l'année suivante

NB 1 : 40% des néo-bacheliers 2016 inscrits en PACES à Rennes 1 et qui ont abandonné la formation se sont réinscrits dans le même établissement l'année suivante. Certains sont en deuxième année du fait d'une réorientation opérée en cours ou fin de semestre 1 de PACES.

NB 2 : les réorientations en formations paramédicales présentées ici ne sont pas exhaustives car elles comptabilisent uniquement les étudiants inscrits dans des établissements qui ont passé une convention avec l'Université de Rennes 1.

Formation suivie en 2017-2018 à Rennes 1		Effectif concerné	Effectif admis
Licence	Portail L1 BECV	77	51
	Portail L1 Droit science politique	13	10
	Portail L1 PCGS	13	8
	L1 Economie-gestion	5	5
	Portail L1 Mathématiques	3	2
	L2 Sciences de la vie	2	2
	L2 Informatique	1	1
DUT	DUT 2 Gestion des entreprises et des administrations	3	3
	DUT 1 Génie biologique	2	2
	DUT 1 Génie électrique et informatique industrielle	1	1
	DUT 1 Mesures physiques	1	1
	DUT 1 Informatique	1	1
CPGE	CPGE maths appliqués	1	1
Paramédical	Infirmier 1	11	11
	Manipulateur en électroradiologie médicale 1	2	2
	Ergothérapeute 1	1	1
	Pédicure podologue 1	1	1
Total		138	103

Source : Apogée, Université de Rennes 1.

Le fait de redoubler laisse-t-il alors plus de chances aux bacheliers AB ou sans mention ? Aux bacheliers issus de milieux moins favorisés ? Aux bacheliers n'ayant pas les méthodes de travail adéquates alors qu'ils étaient primants ?

C. Les doublants admis : qui sont-ils ?

La population des doublants est désormais caractérisée : ce sont les meilleurs étudiants recalés la première année qui restent pour une deuxième année de PACES. Ces étudiants qui se maintiennent dans la filière malgré les difficultés rencontrées la première année sont majoritairement des bacheliers mention très bien ou bien, plus souvent enfants de cadres ou professions intellectuelles supérieures. Avoir un niveau scolaire élevé et être potentiellement soutenu par ses proches dans ses études limite en effet le risque d'échouer une deuxième fois et aide à rester déterminé jusqu'au but final. Une autre chose est certaine : contrairement à la première entrée dans les études de santé où certains néo-bacheliers connaissent mieux la PACES que d'autres, tous les doublants connaissent désormais le programme des matières enseignées, les exigences du concours et tous se sont (plus ou moins) appropriés le « métier d'étudiant » en PACES. Ils en maîtrisent mieux les codes et les attendus, ils savent désormais « comment ça marche » et comment s'y prendre pour s'octroyer les meilleures chances de réussite aux concours. Au deuxième essai, les résultats s'en ressentent : parmi notre population enquêtée, 280 doublants sur 397 ont été admis, soit un taux de réussite de 70,5% contre 13,9% pour les primants. Toutefois, malgré ce taux de réussite très élevé, tous les doublants n'ont pas été admis à la deuxième tentative. Qui sont alors les doublants admis ?

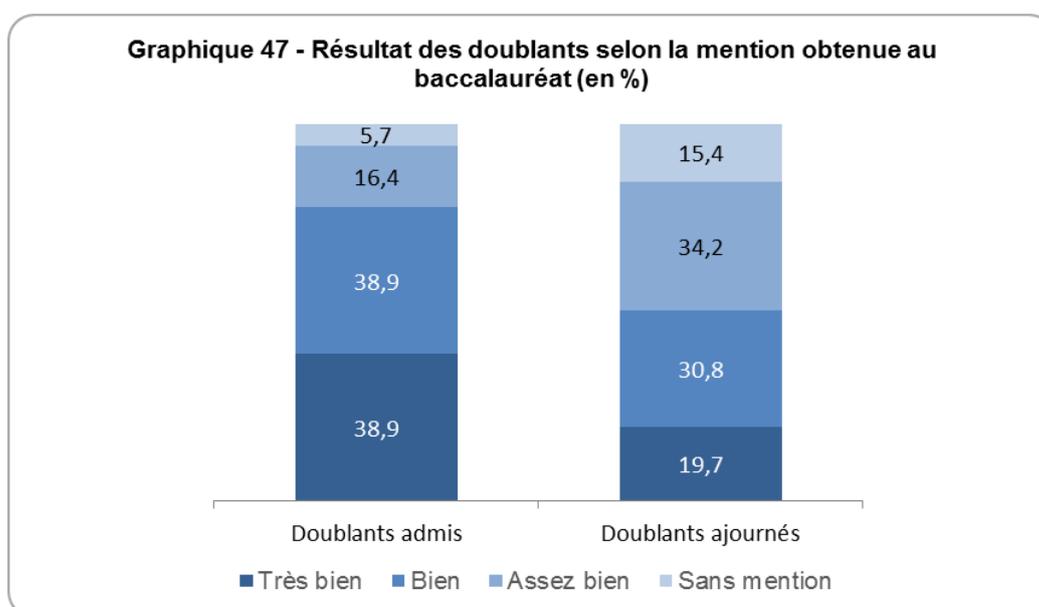
La réussite au second essai semble toujours influencée par le niveau des candidats. En effet, lorsque les résultats obtenus à la deuxième tentative sont mis au regard des résultats obtenus à la première tentative, nous constatons que les doublants finalement admis avaient en moyenne été « de meilleurs primants » que les doublants finalement ajournés et ce, quelle que soit la mention obtenue au baccalauréat. Les étudiants proches de la réussite au premier essai étant davantage des bacheliers mention TB ou B, il est logique de les retrouver à nouveau majoritaires parmi les doublants admis (plus des trois-quarts) alors qu'ils ne représentent que la moitié des doublants ajournés. Redoubler permettrait ainsi de « repêcher » principalement les étudiants qui étaient proches de la réussite au premier essai.

Tableau 25 - Résultats moyens obtenus à la première tentative en médecine, selon la mention au baccalauréat et l'issue à la deuxième tentative

NB : A Rennes 1 le résultat est une note sur 20 alors qu'à l'UBO, le résultat est un score sur 200.

Résultat PACES 2 (toute filière confondue)	Note moyenne PACES 1 (UR1)	Note moyenne PACES 1 (UBO)
Bac TB doublant admis	10,1	119,2
Bac TB doublant ajourné	6,9	95,0
Bac B doublant admis	8,7	100,8
Bac B doublant ajourné	6,1	95,1
Bac AB doublant admis	6,9	98,7
Bac AB doublant ajourné	5,2	81,0
Bac P doublant admis	6,8	92,6
Bac P doublant ajourné	5,4	74,3

Lecture : A Rennes 1, les bacheliers mention très bien admis au deuxième essai avaient en moyenne obtenu une note de 10,1/20 à la première tentative au concours de médecine. Pour les bacheliers mention très bien ajournés au deuxième essai, cette note à la première tentative était en moyenne de 6,9/20.



Lecture : 5,7% des doublants admis ont obtenu leur baccalauréat sans mention.

Notre étude permet de relever d'autres différences entre doublants admis et doublants ajournés même si ces dernières s'avèrent moins significatives qu'entre primants admis et primants ajournés à la première tentative. Les résultats mettent en lumière le rôle non négligeable joué par la famille, et plus particulièrement par les parents dans la scolarité des enfants : 24,2% des doublants admis citent la famille comme interlocuteur déterminant dans leurs choix d'études post-bac contre seulement 15,1% des doublants ajournés. Pour ces derniers, l'interlocuteur déterminant a davantage été un professionnel exerçant dans le domaine de la santé (30,2% contre 18,6%). Nous pouvons alors avancer l'idée selon laquelle

l'étudiant, dont les parents ont un regard attentif sur les études et ont participé au choix d'orientation, a plus de chances de réussir.

Nous observons par ailleurs des différences statistiquement significatives entre les doublants sur le plan de la scolarité des parents, et principalement de la mère. Les admis à la deuxième tentative ont, par leur mère notamment, davantage connaissance des pratiques et des ressources propres à l'enseignement supérieur et plus particulièrement à l'université : 63,9% des mères des doublants admis sont titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat et 61,3% sont passées par l'université contre respectivement 56,9% et 50,8% des mères des doublants ajournés.

Une autre différence notoire concerne les représentations qu'ils avaient de la PACES avant d'y entrer. Les doublants admis se démarquent en la qualifiant davantage « d'études intéressantes » (35% contre 26,5%) et en la considérant un peu plus souvent comme une « compétition », une année de « pression » durant laquelle la capacité de travail, l'organisation et surtout le moral sont des facteurs clés de la réussite. Les doublants ajournés évoquent quant à eux un peu plus souvent la nécessité d'avoir des capacités de mémorisation et de faire des sacrifices pour réussir. Mais le critère le plus distinctif est avant tout l'évaluation du nombre d'heures de travail personnel nécessaires pour réussir : 37,5% des doublants admis l'estimaient à plus de 60 heures contre 23,5% des doublants ajournés.

Au final, toutes les autres variables mesurées dans l'enquête et pouvant potentiellement être en lien avec la réussite (sexe, spécialité du baccalauréat S, origine sociale, précision du projet professionnel, antériorité du projet, motivations) semblent avoir peu d'impact sur la réussite à la deuxième tentative. Ce constat, à première vue étonnant, peut toutefois s'expliquer de plusieurs façons. D'une part, nous pouvons penser que les inégalités sont particulièrement atténuées dans la population des doublants puisque nous avons vu qu'un important effet de sélection se produit au cours de la première année. D'autre part, nous pouvons penser que seuls les étudiants les plus motivés redoublent, et ce, quels que soient leur avancée et leur cheminement dans la construction de leur projet d'orientation. En effet, redoubler c'est s'apprêter à revivre une année difficile et c'est aussi prendre le risque de perdre une année supplémentaire en cas d'échec. Accepter ces contraintes sous-entend d'avoir confiance en sa capacité de réussir et d'en retirer des bénéfices a posteriori. Selon le positionnement de l'étudiant vis-à-vis des études de santé, ces bénéfices pourraient par exemple être l'atteinte de son objectif professionnel, la fierté d'avoir réussi malgré un profil scolaire peu adéquat, la réponse aux attentes parentales, etc. Le fait de s'autoriser à redoubler et de s'accorder une

dernière chance pourrait alors engendrer une sorte d'état « d'hyper-motivation » qui supplanterait les déterminismes précédemment évoqués⁵¹.

Après avoir décrit les différentes sous-populations de néo-bacheliers selon leur parcours d'études en santé (primants admis/ajournés, doublants admis/ajournés, abandons), nous pouvons désormais établir le profil des néo-bacheliers admis au terme de deux ans. Ce dernier fait clairement ressortir certains facteurs favorisant la réussite en un ou deux ans, qu'ils soient sociodémographiques, scolaires ou relatifs aux conditions d'entrée dans la formation.

D. Les facteurs de la réussite en un ou deux ans

De manière générale, les candidats reçus aux concours en un ou deux ans sont plus fréquemment (voir le tableau 26) :

- titulaires d'un baccalauréat S (seul 1 bachelier non S sur 14 a été admis après redoublement),
- titulaires d'un baccalauréat S spécialité mathématiques ou physique chimie,
- titulaires d'un baccalauréat mention très bien ou bien,
- entrés en PACES à 18 ans,
- non boursiers,
- issus d'un milieu social favorisé (père et/ou mère avec un niveau d'études supérieur ou égal à bac+5 et occupant un emploi de niveau cadre et professions intellectuelles supérieures),
- très informés sur la PACES et son mode de fonctionnement.

Au-delà de ce tableau homogène, nous pouvons saisir plus finement des différences de parcours entre les admissions à la première tentative et celles survenues à la deuxième tentative. Nous remarquons ainsi que :

- les hommes ont plus souvent été reçus au premier essai que les femmes,
- si la mère occupe un emploi dans le domaine de la santé, la réussite à la première tentative en ressort avantagée,
- les primants admis sont plus fréquemment des lycéens dont le projet d'études était tardif ou dont le projet professionnel était peu précis,
- les bacheliers mention AB ou sans mention et les étudiants boursiers admis sont majoritairement passés par le redoublement,

⁵¹ Pour mieux saisir les facteurs susceptibles d'expliquer la réussite ou l'échec au concours des doublants, il aurait également été intéressant de réaliser un nouveau travail d'enquête quantitative mais aussi qualitative dans le but d'interroger ces étudiants doublants sur les difficultés auxquelles ils ont été confrontés durant leurs deux années en PACES. Ces difficultés peuvent en effet relever de plusieurs aspects et avoir un impact sur la réussite aux concours : le travail et la gestion du temps, les méthodes de travail et les stratégies d'apprentissage, la gestion du stress, le soutien des proches, la situation financière, etc.

- les admis (qu'ils soient primants ou doublants) avaient plus souvent une meilleure connaissance de la formation avant d'y entrer,
- les admis (en particulier les primants) ont plus souvent mis en avant l'importance de la capacité de travail pour réussir en PACES.

Tableau 26 - Profils des inscrits en PACES et des admis en un ou deux ans (population répondante)

	Inscrits	Tous les admis	Primants admis	Doublants admis
Hommes	24,0	24,9	33,8	20,7
Femmes	76,0	75,1	66,2	79,3
Total Sexe	100,0	100,0	100,0	100,0
Bac S	98,6	99,8	100,0	99,3
Bac autre	1,4	0,2	0,0	0,4
Total Séries bac	100,0	100,0	100,0	100,0
Bac S spé. svt	56,1	50,4	43,1	53,8
Bac S spé. phys. chim.	24,0	26,9	29,2	25,8
Bac S spé. maths	17,2	20,8	25,4	18,6
Bac S spé. autre	2,7	1,9	2,3	1,8
Total Spécialité bac S	100,0	100,0	100,0	100,0
Bac mention TB	27,9	51,1	76,7	38,9
Bac mention B	27,3	33,2	21,0	38,9
Bac mention AB	26,4	11,8	2,3	16,5
Bac mention P	18,4	3,9	0,0	5,7
Total Mention bac	100,0	100,0	100,0	100,0
Bac en avance	8,6	9,4	12,0	8,2
Bac à 18 ans	84,7	88,6	85,7	90,0
Bac en retard	6,7	2,0	2,3	1,8
Total Age bac	100,0	100,0	100,0	100,0
Boursier	34,2	26,6	18,1	30,7
Non boursier	65,8	73,4	81,9	69,3
Total Bourse	100,0	100,0	100,0	100,0
Mère < bac	19,7	15,8	9,1	18,9
Mère bac à bac+4	49,3	48,8	51,5	47,5
Mère ≥ bac+5	21,2	27,4	31,8	25,4
Mère Ne sait pas	9,8	8,0	7,6	8,2
Total Niveau d'études mère	100,0	100,0	100,0	100,0
Père < bac	27,5	21,5	15,3	24,5
Père bac à bac+4	32,3	31,8	29,8	32,8
Père ≥ bac+5	26,3	35,3	42,7	31,7
Père Ne sait pas	13,9	11,4	12,2	11,0
Total Niveau d'études père	100,0	100,0	100,0	100,0
Mère Cadre et PIS	30,7	38,5	46,5	34,6
Mère Prof. intermédiaires	28,6	29,1	27,1	30,1
Mère Employé / Ouvrier	32,4	25,1	18,6	28,2
Mère Autre	8,3	7,3	7,8	7,1
Total PCS Mère	100,0	100,0	100,0	100,0
Père Cadre et PIS	40,9	49,5	57,1	45,7

Père Prof. intermédiaires	21,2	18,4	13,3	20,9
Père Employé / Ouvrier	23,1	19,7	18,7	20,2
Père Autre	14,8	12,4	10,9	13,2
Total PCS Père	100,0	100,0	100,0	100,0
Mère domaine santé oui	24,6	29,5	38,2	25,4
Mère domaine santé non	75,4	70,5	61,8	74,6
Total Mère en santé	100,0	100,0	100,0	100,0
Père domaine santé oui	14,0	16,5	21,5	14,1
Père domaine santé non	86,0	83,5	78,5	85,9
Total Père en santé	100,0	100,0	100,0	100,0
Projet depuis toujours/primaire	20,4	18,0	18,2	17,9
Projet depuis collège	31,3	30,7	25,8	33,0
Projet depuis seconde	11,7	12,6	15,9	11,1
Projet depuis première	16,9	17,5	15,1	18,6
Projet depuis terminale	19,7	21,2	25,0	19,4
Total Antériorité du projet	100,0	100,0	100,0	100,0
Une idée précise de métier	47,1	42,7	39,5	44,2
Plusieurs idées de métier	38,0	40,8	39,5	41,4
Pas d'idée de métier	14,9	16,5	21,0	14,4
Total Projet professionnel	100,0	100,0	100,0	100,0
Score ≤ 5/10	16,2	9,2	9,0	9,3
Score = 6-7/10	40,3	40,0	36,1	41,8
Score ≥ 8/10	43,5	50,8	54,9	48,9
Total Score connaissance	100,0	100,0	100,0	100,0
Qualité Capacité de travail Oui	45,7	53,8	64,7	48,6
Qualité Capacité de travail Non	54,3	46,2	35,3	51,4
Total Capacité de travail	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : 24% des néo-bacheliers entrant en PACES étaient des hommes. Cette proportion est de 24,9% parmi l'ensemble des admis, de 33,8% parmi les admis à la première tentative et de 20,7% parmi les admis à la deuxième tentative.

Au-delà du profil scolaire bien connu pour réussir en PACES, cette étude permet donc de pointer d'autres facteurs de réussite relatifs au milieu social, à l'environnement familial ou encore aux représentations et à la connaissance que les lycéens ont de la formation avant d'y entrer. Parallèlement, cette étude met également en avant le fait que la simple « motivation » induite par un projet professionnel précoce et précis n'est pas suffisante si le profil scolaire n'est pas en adéquation avec les exigences de la formation.

Tout au long de cette dernière partie, nous avons évoqué divers facteurs pouvant jouer un rôle sur la réussite. Mais comme nous l'avons vu précédemment, certaines variables sont liées entre elles (par exemple : sexe et spécialité du baccalauréat S, mention au baccalauréat et milieu social, mention au baccalauréat et connaissance de la formation, etc.). Pour neutraliser les effets de structure et étudier ces variables indépendamment les unes des autres, il convient de réaliser une régression logistique qui permet de faire une mesure « toutes choses égales par ailleurs ». Leur confrontation dans ce type d'analyse permet alors de mesurer l'effet propre

de chacune d'entre elles sur les chances d'être admis. Pour des raisons de significativité, le modèle a été uniquement réalisé sur les bacheliers de la série S. Il mesure la probabilité d'être admis en un ou deux ans en prenant en considération six caractéristiques sociodémographiques et scolaires précédemment étudiées (sexe, spécialité du baccalauréat, mention au baccalauréat, milieu social d'origine, intégration professionnelle du père et de la mère dans le domaine de la santé)⁵² ainsi que deux variables décrivant les conditions d'entrée dans la formation (antériorité du projet d'études en PACES, niveau de connaissance de la PACES mesuré par le score). L'effectif analysé dans le modèle après retrait des non-réponses est de 816 individus, sachant que 45,8% d'entre eux ont été admis et 54,2% ont été ajournés. Cette répartition est proche de celle rencontrée sur l'ensemble des répondants.

Tableau 27 - Modèle de régression logistique sur les facteurs influençant la probabilité d'être admis en un ou deux ans dans un concours de la PACES

	Modalités	Coefficient	Significativité		Odd-ratio	Limite inf. (95%)	Limite sup. (95%)
Sexe	<i>Femme - Référence</i>						
	Homme	0,044	0,822	ns	1,045	0,703	1,555
Spécialité bac S	<i>SVT - Référence</i>						
	Mathématiques	0,436	0,066	*	1,546	0,966	2,476
	Physique-Chimie	0,221	0,282	ns	1,248	0,833	1,868
	ISN, EAT	0,193	0,728	ns	1,213	0,408	3,610
Mention bac	<i>Très bien - Référence</i>						
	Bien	-1,107	0,000	***	0,330	0,218	0,501
	Assez bien	-2,590	0,000	***	0,075	0,047	0,120
	Sans mention	-3,245	0,000	***	0,039	0,020	0,074
Milieu social	<i>Classe supérieure- Référence</i>						
	Classe moyenne	-0,126	0,589	ns	0,881	0,563	1,381
	Classe populaire	-0,136	0,517	ns	0,873	0,582	1,308
Mère domaine santé	<i>Emploi en santé non - Référence</i>						
	Emploi en santé oui	0,510	0,016	**	1,666	1,095	2,536
Père domaine santé	<i>Emploi en santé non - Référence</i>						
	Emploi en santé oui	-0,203	0,453	ns	0,816	0,483	1,378
Antériorité du projet	<i>Terminale – Référence</i>						
	Primaire / Depuis toujours	-0,337	0,220	ns	0,714	0,415	1,227
	Collège, seconde, première	0,033	0,880	ns	1,033	0,663	1,609
Connaissance PACES	<i>Score de 8 à 10 - Référence</i>						
	Score inférieur ou égal à 5	-0,600	0,029	**	0,549	0,318	0,945
	Score de 6 ou 7	-0,116	0,531	ns	0,891	0,624	1,271

NB : ns=non significatif, * p<0,1=peu significatif, ** p<0,05=significatif, *** p<0,01=très significatif. Un odds ratio supérieur à 1 indique une augmentation de la probabilité d'être admis tandis qu'un odds ratio inférieur à 1 indique une diminution de cette probabilité.

⁵² Toutes les variables précédemment étudiées ne pouvaient pas être incluses dans le modèle. En effet, un grand nombre de variables explicatives et la trop grande colinéarité de certaines d'entre elles desservent la significativité du modèle. Nous avons donc fait plusieurs choix méthodologiques. D'une part, nous avons regroupé les variables de la PCS du père et de la PCS de la mère en une variable synthétique car ces dernières comportent beaucoup de modalités avec parfois de faibles effectifs. D'autre part, nous n'avons pas retenu le niveau d'études des parents en raison de sa colinéarité avec le milieu social et du nombre important de « ne sait pas » ou de non-réponses. Enfin, nous n'avons pas retenu les critères d'obtention de la bourse (également très lié au milieu social) ainsi que l'âge au baccalauréat dont les effectifs des modalités inférieures et supérieures à 18 ans sont faibles.

Parmi toutes les variables intégrées dans ce modèle, trois ont un effet propre significatif sur la probabilité d'être admis en un ou deux ans, dans une logique de raisonnement « toutes choses égales par ailleurs ». Nous retrouvons la très forte influence de la mention au baccalauréat, en particulier de la mention TB. Ne pas avoir obtenu cette mention fait significativement diminuer la probabilité d'être admis (odds ratio inférieurs à 1) et ce, de manière d'autant plus importante que la mention est faible. Ce résultat confirme ainsi toutes les statistiques produites sur le profil des admis en deuxième année. La mesure de son effet propre sur la réussite entérine l'exigence d'avoir de fortes capacités de travail pour réussir aux concours d'entrée dans les études de santé. Le modèle présente un effet bénéfique du baccalauréat S spécialité mathématiques sur la réussite (odd ratio de 1,546) mais ce résultat reste toutefois peu significatif car l'intervalle de confiance à 95% associé à cet odd ratio n'est pas strictement supérieur à 1. Il est donc difficile d'affirmer avec certitude qu'un baccalauréat S spécialité mathématiques est un facteur favorisant la réussite en un ou deux ans. Rappelons que les rares études qui s'étaient précédemment intéressées à cette question ne démontraient aucun lien entre réussite et spécialité de baccalauréat S.

Les analyses bivariées précédemment présentées montraient un fort lien entre l'appartenance à milieu social favorisé et la réussite. Dans notre modèle de régression logistique, l'appartenance sociale analysée à travers la variable synthétisant les PCS parentales ne confirme pas ce lien. Seule la particularité d'avoir une mère exerçant un métier dans le domaine de la santé augmente la probabilité de réussir, et cela de manière très importante (près de deux fois plus de chances). L'analyse détaillée du niveau de l'emploi dans le domaine de la santé des mères des admis montre que ce sont plus souvent des emplois de niveau cadres et professions intellectuelles supérieures (13,7% contre seulement 4,8% parmi les ajournés). Cette situation, bien que significative, ne concerne finalement qu'une faible proportion des admis et n'explique pas à elle seule la surreprésentation des étudiants issus des classes supérieures. Nous supposons ici que la sélection sociale des futurs professionnels de santé est une conséquence de la sélection par les résultats opérée lors des concours : les meilleurs élèves étant plus souvent issus des catégories sociales favorisées, nous retrouvons une population d'étudiants admis majoritairement favorisée. Du côté des conditions d'entrée en PACES, méconnaître la formation (score inférieur ou égal à 5) joue en défaveur de la réussite (odds ratio de 0,549). Dans les faits ce résultat est plutôt logique car les bacheliers qui ont obtenu ce faible score ont plus souvent quitté la formation dès la première tentative (63,3% contre 42,3% en moyenne). Leur probabilité de passer en deuxième année s'en trouve donc diminuée. En revanche, l'antériorité du projet n'a aucun effet propre sur la probabilité de réussir en un ou deux ans. Toutes choses égales par ailleurs, les étudiants porteurs de ce projet depuis de nombreuses années sont finalement au même pied d'égalité face aux concours que les étudiants s'étant décidés tardivement.

SYNTHESE ET PERSPECTIVES

Quels sont les profils scolaires et sociaux des bacheliers intéressés par la PACES ? Quelle connaissance ont-ils de la filière avant de s'y inscrire ? Qu'attendent-ils de cette formation ? Ont-ils déjà un projet professionnel précis avant de s'y inscrire ? Comment se représentent-ils la filière ? Existe-t-il un lien entre la réussite aux concours et la façon dont le projet d'études a été construit ? Telles étaient les questions posées en introduction de ce rapport. Au terme de cette étude, nos résultats ont apporté un certain nombre de réponses et de réflexions utiles sur l'orientation des lycéens en PACES.

Tout d'abord, malgré un profil scolaire d'apparence identique (bachelier S avec mention), notre étude met à jour l'existence d'une grande diversité dans les trajectoires scolaires et sociales des lycéens entrant en PACES. Plusieurs éléments peuvent être observés :

- La mention au baccalauréat s'avère être un critère discriminant parmi l'ensemble des bacheliers scientifiques.
- Du point de vue de l'environnement familial, les lycéens sont particulièrement ancrés dans les milieux sociaux favorisés socialement et culturellement et ont un entourage proche souvent présent dans le domaine de la santé.
- Les lycéens ne s'orientent pas dans les études de santé par défaut. Pour certains il s'agit d'une voie espérée et envisagée depuis très longtemps, pour d'autres il s'agit d'une voie attrayante de par son image « élitiste » et « prestigieuse » au même titre que les classes préparatoires aux grandes écoles.
- Quelle que soit la façon dont ce projet a été construit, la plupart des lycéens ont une idée plus ou moins précise de métier, mais cette projection dans un avenir professionnel reste néanmoins fortement influencée par les stéréotypes de genre et par le milieu social d'origine.
- Les lycéens entrant en PACES se sont généralement renseignés au préalable sur la formation. Ils savent qu'il s'agit d'une année d'études qui demande du travail intensif et qu'il est très difficile d'être admis au concours. Une proportion non négligeable d'entre eux pense d'ailleurs que la suite sera plus facile. Les bacheliers qui n'ont pas le profil correspondant aux « attendus » (bacheliers S avec au moins mention B) adhèrent moins à ce discours mais ils croient fermement en leurs chances de réussite.
- Quel que soit leur profil scolaire, la première qualité mise en avant par les lycéens pour réussir est le fait d'avoir des capacités d'organisation et de méthode.

Concernant les résultats au concours, différentes observations ont été mises en évidence et elles confirment les statistiques déjà existantes sur la réussite en PACES. Dans un premier temps, nous retiendrons le faible taux de réussite des néo-bacheliers un an après leur entrée dans la formation : 13,9% ont été admis, tous titulaires d'un baccalauréat S et quasiment tous lauréats d'une mention B ou TB. Au-delà de ce profil scolaire, nous constatons que les néo-bacheliers admis dès la première tentative ont plus souvent fait un choix d'orientation tardif et unique et qu'ils connaissaient extrêmement bien la formation avant de l'intégrer. Une autre sélection sociale s'opère également puisque ces admis sont plus souvent issus de milieux sociaux favorisés et plus souvent proches du domaine de la santé. L'examen attentif de ce taux de réussite, relativement faible (13,9%), des néo-bacheliers à la première tentative met par ailleurs au jour le fort taux d'abandon (40%) après la première année. Étant donné la réorientation obligatoire d'une partie des étudiants les moins bien classés, les primants ajournés qui ont abandonné ont logiquement eu de moins bons résultats aux concours que les primants ajournés qui ont redoublé. Pour certains d'entre eux, cet abandon est donc subi tandis que pour d'autres il est volontaire, même si cela implique de renoncer à son ambition professionnelle parfois espérée depuis longtemps. À l'inverse des admis à la première tentative, les étudiants qui abandonnent face à l'échec sont plus souvent des bacheliers sans mention ou mention assez bien et ont une connaissance relativement limitée de la formation. Leur entourage proche est également moins familiarisé avec les études de santé et les études universitaires en général, autant des conditions qui peuvent jouer en défaveur d'une persévérance dans cette filière d'études.

Dans un second temps, notre étude qui s'est prolongée sur deux années a permis de répondre partiellement à la question de la réussite des doublants. Deux ans après leur entrée en PACES, les doublants de notre population enquêtée affichent un taux de réussite bien plus élevé à la deuxième tentative (70%). Le redoublement a ainsi permis de « repêcher » près de 30% de notre population de néo-bacheliers, en particulier des femmes, des bacheliers mention AB (ainsi que quelques bacheliers sans mention) et des étudiants boursiers. Au regard des notes obtenues à la première tentative, les doublants admis étaient en général déjà proches de la réussite au premier essai. Par ailleurs, du fait d'un fort effet de sélection en fin de « première PACES », nous pouvons avancer l'idée selon laquelle les étudiants qui redoublent sont surmotivés pour transformer ce deuxième essai en réussite. Mais expliquer la réussite des doublants au regard des données de notre enquête réalisée avant l'entrée dans la formation est ici difficile et certainement pas assez probant. Pour pouvoir appréhender de manière plus approfondie la réussite des doublants, il aurait été nécessaire de réaliser une nouvelle enquête au cours de la deuxième année de PACES afin de saisir d'autres facteurs qui peuvent influencer la réussite aux concours des enquêtés. En effet, leurs intentions professionnelles,

leur représentation de la PACES, leur façon de travailler, les soutiens dont ils bénéficient ou encore leur motivation et leur engagement dans les études ont inévitablement évolué après une première année dans la filière puis au cours de la deuxième année. Toutefois et sans ces nouveaux éléments, la présente étude a permis d'identifier certaines caractéristiques qui, après une ou deux années en PACES, constituent des déterminants essentiels de la réussite. Une mention au baccalauréat S, une appétence pour les matières scientifiques, une très bonne connaissance de la formation, la capacité à maîtriser le « métier d'étudiant » et à comprendre les attentes de la formation, le soutien des proches ou encore la motivation sont autant d'atouts pouvant conduire à la réussite. Par ailleurs, nous retiendrons également que la seule possession d'un projet professionnel précis et espéré depuis longtemps n'est pas suffisante pour réussir.

Tous les entrants en PACES n'arrivent donc pas avec le même bagage scolaire, le même héritage familial, les mêmes motivations et perspectives professionnelles, mais tous entendent et connaissent le discours communément tenu autour de cette filière et largement relayé par les conseillers d'orientation, par les enseignants des lycées et par les universités selon lequel « il faut être bacheliers S avec mention pour réussir », « il y a beaucoup de travail » ou encore « c'est très difficile ». Malgré tous ces avertissements, les lycéens souhaitent généralement se confronter à la réalité quitte à échouer. Même si cela se termine par un échec aux concours pour beaucoup d'entre eux, ils souhaitent tout de même tenter pour ne pas avoir de regrets. Les résultats de notre étude permettent alors de rappeler l'importance, pour toute personne en charge de l'orientation des lycéens, de les inciter à la réflexion d'un « plan B », de les aider à élargir leurs perspectives en termes de poursuites d'études et de métiers envisagés, leur projet initial (parfois de longue date) étant dépendant de la réussite à ce concours.

Au moment du lancement de ce projet d'étude au printemps 2016, la problématique du faible taux de réussite en PACES et de la gestion des très nombreuses réorientations qui en découlent était déjà au cœur des réflexions des universités qui proposent des études de santé. Parallèlement à un travail de fond sur la présentation et la promotion de cette filière auprès des lycéens, la volonté de limiter les situations d'échecs et de faciliter les passerelles vers d'autres formations a fait émerger plusieurs expérimentations de voies alternatives à la PACES dans le cadre l'article 39 de la loi 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche. Nous pouvons par exemple citer le « PluriPASS » de l'Université d'Angers, un parcours de formation qui permet d'accéder aux études de santé et qui remplace la PACES depuis la rentrée 2015. Il s'agit d'un cursus pluridisciplinaire commun aux études de santé qui prépare également à plusieurs licences de l'Université d'Angers et de l'Université du Maine et permet aussi de se diriger vers des filières Ingénieur. L'Université de Bretagne Occidentale et

l'Université de Rennes 1 se sont elles aussi emparées de ces nouvelles modalités d'accès aux études de santé en proposant respectivement les dispositifs UBOPass et AlterPACES dès la rentrée 2018. Les objectifs communs à l'ensemble de ces dispositifs expérimentaux sont principalement d'éviter le redoublement, de permettre aux étudiants de valider une Licence 1 grâce à des UEs spécifiques supplémentaires et d'accéder à différentes Licence 2. Ces nouvelles mesures envisagées ont également pour but de diversifier le recrutement des étudiants et donc d'accueillir de nouveaux profils d'étudiants dans les études de santé.

Au terme de la rédaction de ce rapport (juin 2019), les modalités d'accès aux études de santé sont sur le point d'être totalement réformées au niveau national dans le cadre du projet de loi Ma santé 2022. S'appuyant sur les expérimentations précédemment évoquées, les principaux objectifs de cette nouvelle réforme sont similaires : diversifier le profil des étudiants formés, diversifier les voies d'accès aux études de santé, en faciliter la sortie (réorientations, passerelles vers d'autres formations). Cela implique notamment la suppression du *numerus clausus* et « l'homogénéisation des formats de formation selon le modèle LMD »⁵³. L'accès aux études de santé se ferait alors par le biais d'une licence dont les modalités de mise en œuvre au sein des établissements à l'horizon de la rentrée 2020 restent encore à définir. Une fois la réforme d'accès aux études de santé mise en œuvre (ainsi que l'entrée en vigueur du nouveau baccalauréat en 2021), les observatoires pourront de nouveau apporter, par une étude, leur concours à l'identification des changements qui sont susceptibles d'affecter les profils des entrants et des admis. Cette nouvelle enquête permettra d'apporter des éléments de réponse à la question des impacts éventuels de la réforme sur le public recruté dans cette filière. Les futurs professionnels de santé seront-ils davantage issus des classes moyennes ou peu favorisées ? Leur profil scolaire s'ouvrira-t-il à d'autres horizons tels que les sciences humaines et sociales par exemple ? L'excellence sera-t-elle toujours la pièce maîtresse de l'accès aux professions de santé ? Les motivations et les ambitions des étudiants seront-elles toujours les mêmes ? La réorientation sera-t-elle facilitée et sera-t-elle mieux vécue par les étudiants recalés ? Cette nouvelle étude devra donc être menée d'ici quelques années afin de mesurer l'efficacité de cette réorganisation de l'accès aux études de santé sensée atténuer toutes les limites avérées du système actuel de recrutement des étudiants par la PACES. Au final, limiter les raisonnements d'autocensure (« je ne suis pas capable ») en rendant les études de médecine, d'odontologie, de pharmacie et de maïeutique accessible à un public plus diversifié, éviter les difficiles situations d'échec et de remise en question d'un projet de vie, favoriser les liens vers d'autres types de formation pour endiguer les orientations par l'échec, tels sont les enjeux primordiaux de l'orientation des lycéens et des étudiants dans les métiers de la santé.

⁵³ TESNIERE Antoine, RIST Stéphanie, RIOM Isabelle. Stratégie de transformation du système de santé - Rapport final : Adapter les formations aux enjeux du système de santé. Septembre 2018.

BIBLIOGRAPHIE

« Profil et parcours des étudiants en première année commune aux études de santé », Note d'information Enseignement supérieur & Recherche, MENESR-SIES, n° 15-05, juillet 2015.

« Parcours et réussite en licence et en PACES : les résultats de la session 2016 », Note Flash du SIES, MESRI-SIES, n°18, novembre 2017.

« Filles et garçons sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur », Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance, MEN, Mars 2014.

« Repères et références statistiques 2017 sur les enseignements, la formation et la recherche », Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance, MEN-MESRI, p.178

« Filles et garçons face à l'orientation », Note d'Information 02.12 Avril, MEN.

« L'origine sociale des professionnels de santé », Etudes et résultats, DREES N°496, juin 2006.

ONISEP. La PACES : organisation de la 1ère année des études de santé [en ligne]. 21 avril 2017 [consulté le 24 octobre 2017]. Disponible sur : <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Principaux-domaines-d-etudes/Les-etudes-medicales/La-PACES-organisation-de-la-1re-annee-des-etudes-de-sante>

OSIPE. Suivi des bacheliers 2011 entrés en PACES à l'Université de Rennes 1 en 2011-2012 : situation en 2012-2013. [en ligne]. Mars 2014 [consulté le 7 mars 2019]. Disponible sur : <https://soie.univ-rennes1.fr/choix-de-cursus-et-reussite-des-etudiants>

AVENEL Céline, « La question de l'égalité des parcours en faculté de médecine : les conditions d'entrée à l'université des nouvelles carabines », Education et socialisation, 31/2012.

BOUDRENGHIEN Gentiane, DESSAMBRE Nicolas, NTAMASHIMIKIRO Sandrine, DENEFF Jean-François et VANPEE Dominique, « Qui sont les étudiants de première année en sciences de la santé ? Leurs représentations et motivations à l'égard des études et des métiers », L'Orientation Scolaire et Professionnelle, Volume 44, N°3, 2015.

CREAC'H Cécile, Les représentations de la filière STAPS par les lycéens de Terminales, Observatoire des Parcours de Formations et de l'Insertion Professionnelle, Cap Avenir, Université de Bretagne Occidentale. Décembre 2016.

CREAC'H Cécile. Suivi des étudiants de Licence 1, DUT 1 et PCEM 1 (promotion 2008/2009) : quelles situations en 2009/2010 ? Novembre 2010.

FONTANINI Christine, « Egalité filles-garçons : où en est-on ? », in Questions vives – Recherches en éducation, Volume 8 n°15/2011.

MONFETTE Olivia, « Analyse conceptuelle de la persévérance aux études postsecondaires », in la Revue canadienne des jeunes chercheuses et chercheurs en éducation, Volume 7, Issue 2, Automne 2016.

STEVANOVIC Biljana, « L'orientation scolaire », Le Télémaque 2008/2 (n° 34), p. 9-22.DOI 10.3917/tele.034.0009

TESNIERE Antoine, RIST Stéphanie, RIOM Isabelle. Stratégie de transformation du système de santé - Rapport final : Adapter les formations aux enjeux du système de santé. Septembre 2018.

THOMAS-FLAHAULT Adrien, COUTURIER Pierre-Louis, CHATELLIER Gilles, « Critères de réussite en première année de médecine (PCEM1 à Paris V », in La Revue du Praticien, Vol.56, 30 septembre 2006.

ANNEXES

Recodage du milieu social des parents pour le modèle de régression logistique

	Mère Agric. exploit.	Mère Artisan, comm.	Mère Chef d'entr.	Mère Cadre et p.i.s	Mère Prof. interm.	Mère Employé	Mère Ouvrier	Mère Inactif
Père Agriculteur exploitant	P	P	M	M	P	P	P	P
Père Artisan, commerçant	P	P	M	M	P	P	P	P
Père Chef d'entreprise	M	M	S	S	S	M	M	M
Père Cadre et prof. intel. sup.	M	M	S	S	S	M	M	M
Père Prof. interm.	P	P	S	S	M	P	P	P
Père Employé	P	P	M	M	P	P	P	P
Père Ouvrier	P	P	M	M	P	P	P	P
Père Inactif	P	P	M	M	P	P	P	P

NB : P est classe populaire, M est classe moyenne, S est classe supérieure.